



**Deuxième actualisation du document de référence 2011  
déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF)  
le 29 août 2012**

Document de référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers  
le 30 mars 2012 sous le numéro de visa D.12-0246

Première actualisation du Document de référence 2011 déposée auprès de l'Autorité des  
marchés financiers le 15 mai 2012 sous le numéro D.12-0246-A01



La présente actualisation du document de référence 2011 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 29 août 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

# Sommaire

<b>1. Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt de la première actualisation du document de référence 2011 (le 15 mai 2012).....</b>	<b>3</b>
1.1 Communiqué de presse du 21 mai 2012.....	3
<b>2. Rapport financier semestriel au 30 juin 2012 .....</b>	<b>4</b>
2.1 Préambule .....	4
2.2 Faits majeurs du premier semestre 2012.....	4
2.2.1 Environnement économique et financier .....	4
2.2.2 Faits majeurs du premier semestre 2012 .....	5
2.3 Données financières du Groupe BPCE.....	6
2.3.1 Les résultats du Groupe BPCE.....	6
2.3.2 Les métiers du groupe .....	7
2.3.3 Compte de résultat par secteur .....	8
2.3.4 Banque commerciale et Assurance .....	8
2.3.5 Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés .....	14
2.3.6 Participations financières.....	17
2.3.7 Activités en gestion extinctive et Hors métiers .....	19
2.3.8 Structure financière du Groupe BPCE.....	19
2.4 Données financières du groupe BPCE SA .....	20
2.4.1 Les résultats du groupe BPCE SA.....	20
2.4.2 Structure financière du groupe BPCE SA.....	21
2.5 Évolutions récentes et perspectives .....	22
2.5.1 Événements postérieurs à la clôture .....	22
2.5.2 Prévisions pour 2012-2013.....	22
<b>3. Gestion des risques.....</b>	<b>23</b>
3.1 Politique de gestion des fonds propres .....	23
3.2 Risques de crédit et de contrepartie.....	24
3.3 Risques de marché .....	29
3.4 Risques de liquidité, de taux et de change .....	31
3.5 Recommandations du Forum de Stabilité Financière.....	34
3.5.1 Exposition du Groupe BPCE (hors Natixis) au 30 juin 2012 .....	34
3.5.2 Expositions de Natixis au 30 juin 2012.....	37
3.6 Risques liés à la garantie de BPCE en faveur de Natixis concernant une partie de la GAPC .....	41
3.7 Risque lié à la gestion pour compte propre de l'ex-CNCE .....	42
3.8 Risques juridiques .....	43
3.8.1 Procédures judiciaires et d'arbitrage – BPCE .....	43

3.8.2	Procédures judiciaires et d'arbitrage – Natixis .....	44
<b>4.</b>	<b>Gouvernance.....</b>	<b>45</b>
4.1	Assemblée Générale Ordinaire de BPCE du 24 mai 2012.....	45
4.2	Nouvelle composition du conseil de surveillance .....	48
4.3	Direction générale .....	53
<b>5.</b>	<b>Information financière.....</b>	<b>54</b>
5.1	Comptes consolidés résumés IFRS du Groupe BPCE au 30 juin 2012.....	54
5.1.1	Bilan consolidé.....	54
5.1.2	Compte de résultat consolidé.....	56
5.1.3	Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres .....	57
5.1.4	Tableau de variation des capitaux propres .....	58
5.1.5	Tableau des flux de trésorerie.....	59
5.1.6	Annexe aux états financiers du Groupe BPCE.....	60
5.1.7	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du Groupe BPCE.....	86
5.2	Comptes consolidés résumés IFRS du groupe BPCE SA au 30 juin 2012 .....	88
5.2.1	Bilan consolidé.....	88
5.2.2	Compte de résultat consolidé.....	90
5.2.3	Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres .....	91
5.2.4	Tableau de variation des capitaux propres .....	92
5.2.5	Tableau des flux de trésorerie.....	93
5.2.6	Annexe aux états financiers du groupe BPCE SA.....	94
5.2.7	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du groupe BPCE SA .....	117
<b>6.</b>	<b>Informations générales .....</b>	<b>119</b>
6.1	Documents accessibles au public .....	119
6.2	Contrôleurs légaux des comptes.....	119
<b>7.</b>	<b>Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel.....</b>	<b>121</b>
7.1	Attestation du responsable .....	121
<b>8.</b>	<b>Tables de concordance.....</b>	<b>122</b>

# **1. Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt de la première actualisation du document de référence 2011 (le 15 mai 2012)**

## **1.1 Communiqué de presse du 21 mai 2012**

### **Marguerite Bérard-Andrieu nommée directeur général adjoint en charge de la stratégie du Groupe BPCE.**

Marguerite Bérard-Andrieu rejoindra le Groupe BPCE le 11 juin prochain. A compter du 16 juillet 2012, elle remplacera François Riahi comme directeur général adjoint, en charge de la stratégie du Groupe BPCE. Elle siègera au comité de direction générale du groupe et en assurera le secrétariat. Comme déjà annoncé, François Riahi prendra le 1<sup>er</sup> septembre prochain la responsabilité de la plate-forme Asie Pacifique de la Banque de Financement et d'Investissement de Natixis, basée à Hong-Kong.

**Marguerite Bérard-Andrieu**, 34 ans, est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Université de Princeton. Ancienne élève de l'ENA, Marguerite Bérard-Andrieu débute sa carrière en 2004 à l'Inspection Générale des Finances. De 2007 à 2010, elle est conseiller technique puis conseiller à la présidence de la République, chargée des questions d'emploi et de protection sociale. Elle dirige ensuite, de novembre 2010 à mai 2012, le cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

**François Riahi** est inspecteur des Finances à l'Inspection Générale des Finances de 2001 à 2005. Il rejoint la direction du Budget comme chargé de mission auprès du directeur, puis devient chef du bureau de la politique budgétaire. Il est nommé en 2007 conseiller à la présidence de la République en charge de la réforme de l'Etat et des finances publiques. En mars 2009, François Riahi intègre le Groupe BPCE où il devient directeur général adjoint, en charge de la stratégie du Groupe BPCE.

François Riahi, 39 ans, est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, du *Stanford Executive Program* et ancien élève de l'ENA.

## **2. Rapport financier semestriel au 30 juin 2012**

### **2.1 Préambule**

Les éléments financiers présentés au titre du premier semestre 2012 et les informations comparatives au titre du premier semestre 2011 ont été établis en appliquant les principes et méthodes comptables conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture.

Ce rapport de gestion présente les performances du Groupe BPCE et du groupe BPCE SA constitués autour de l'organe central BPCE, créé le 31 juillet 2009 suite au rapprochement des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Les résultats du groupe BPCE SA seront présentés de façon synthétique, car l'activité et les résultats des deux groupes sont étroitement liés. Les principales différences de périmètre par rapport au Groupe BPCE concernent :

- l'exclusion de la holding CE Holding Promotion, et donc de ses participations dans Nexity, Habitat en Région Services et Erixel ;
- les contributions des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, qui participent au résultat du groupe BPCE SA *via* les certificats coopératifs d'investissement (CCI), à la rubrique « Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence ». Les CCI, représentant 20 % du capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, sont dépourvus de droit de vote et sont détenus par Natixis.

### **2.2 Faits majeurs du premier semestre 2012**

#### **2.2.1 Environnement économique et financier**

L'économie mondiale freinée par plusieurs chocs défavorables depuis l'été 2011, a accentué son ralentissement économique tout au long du premier semestre 2012, sous l'effet d'une nouvelle intensification de la crise des dettes souveraines européennes, d'une consolidation budgétaire généralisée plus longue qu'escomptée, de la contraction de l'activité dans les pays du sud de l'Europe et du manque induit de dynamisme de l'économie chinoise.

En particulier, après une accalmie transitoire au premier trimestre, résultant d'un déploiement historique par la BCE d'un arsenal de mesures assurant un approvisionnement en liquidités aux banques (deux opérations successives de refinancement à 3 ans), les tensions sont réapparues sur les marchés financiers, alimentées par la crise grecque, les difficultés croissantes de l'Espagne et de l'Italie, et les dissensions européennes.

En conséquence, les marchés financiers ont connu un retour de l'aversion au risque de déflation, accompagné d'une bulle probable sur les marchés obligataires ; d'un recul de l'euro face au dollar (vers 1,25 \$) ; d'une tendance des taux longs publics italiens et espagnols à s'approcher des 7 % ; de niveaux historiquement bas des taux longs de bonne signature (OAT 10 ans à 2,78 % au deuxième trimestre, contre 3 % au premier trimestre) ; CAC 40 au plus bas à 2 950 points le premier juin.

Dans ce contexte, la croissance de l'économie française, qui a résisté au premier trimestre 2012, devrait probablement être négative ou, au mieux, nulle au deuxième trimestre, du fait de la faiblesse de la demande interne, découlant d'un comportement attentiste en matière de consommation et surtout d'investissement productif, entraînant un recul généralisé du taux de marge des sociétés.

## 2.2.2 Faits majeurs du premier semestre 2012

### **SOLVABILITE ET LIQUIDITE : ADAPTATION DU GROUPE AU NOUVEL ENVIRONNEMENT**

Le Groupe BPCE poursuit son adaptation à l'évolution de l'environnement réglementaire et financier qui a vu les exigences de solvabilité et de liquidité s'accroître. Le renforcement de la solvabilité se poursuit avec un ratio de Core Tier 1 Bâle 2.5 (CRD III) de 10,0 %<sup>1</sup> au 30 juin 2012.

La situation de liquidité du groupe poursuit son amélioration grâce à la réduction de son besoin de refinancement de marché. Le Groupe BPCE s'était fixé pour objectif une réduction de son besoin de liquidité de 25 à 35 milliards d'euros entre fin juin 2011 et fin 2013. Au 30 juin 2012, 76 % de l'objectif a été atteint avec une réduction de 22,9 milliards d'euros du besoin de refinancement de marché.

### **OPERATION DE RACHAT PORTANT SUR QUATRE LIGNES OBLIGATAIRES**

BPCE a réalisé le 16 mars une opération de rachat en espèces de sa dette senior portant sur quatre lignes dont les échéances sont comprises entre le 27 novembre 2012 et le 29 octobre 2013. Le montant racheté est de 822 millions d'euros. Cette opération s'intègre, pour le Groupe BPCE, dans la politique de gestion du profil de remboursement de sa dette avec une volonté de rallonger la durée moyenne de la dette dans le contexte des nouvelles contraintes réglementaires qui vont s'appliquer aux banques.

### **BANCA CARIGE**

BPCE a cédé le 2 janvier 2012 l'intégralité de sa participation dans Banca Carige à sa filiale BPCE IOM. Le taux de détention au 30 juin 2012 s'élève à 9,98 %, après cession d'actions hors groupe, au cours du premier semestre 2012 par BPCE IOM.

La participation dans Banca Carige est valorisée au cours de bourse ; une dépréciation durable de 189 millions d'euros a été constatée dans les comptes du premier semestre 2012.

### **TITRES SOUVERAINS GRECS**

Le groupe a participé au plan de soutien du secteur privé à l'Etat grec. Conformément à ce plan, le groupe a échangé le 12 mars 2012, 1 199 millions d'euros de titres de l'Etat grec contre des nouveaux titres.

L'échange de titres a entraîné la décomptabilisation des anciens titres et la comptabilisation des titres reçus en échange à leur juste valeur. Cette opération a généré une perte définitive correspondant à 78 % du nominal des anciens titres (contre 70 % estimés par le groupe lors de l'arrêté de ses comptes annuels à fin décembre 2011). L'impact sur le résultat net du premier semestre 2012 s'élève à - 13 millions d'euros.

### **RESTITUTION DE L'AMENDE « ECHANGE IMAGES-CHEQUES »**

En 2008, la Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne avaient reçu, comme les autres banques de la place, une notification de griefs du Conseil de la concurrence. Il était reproché aux banques d'avoir instauré et fixé en commun le montant de la commission d'échange Images-Chèques, ainsi que des commissions connexes sur le chèque.

Le 20 septembre 2010, l'Autorité de la concurrence a rendu une décision prononçant des sanctions à l'encontre des banques incriminées. L'amende de 90,9 millions d'euros notifiée au Groupe BPCE a été payée au quatrième trimestre 2010.

Les banques incriminées ont interjeté appel. La cour d'appel de Paris a prononcé le 27 février 2012 l'annulation de la décision de l'Autorité de la concurrence et ordonné la restitution des amendes, cette décision étant exécutoire. Le remboursement de l'amende

---

<sup>1</sup> Estimation au 30 juin 2012

d'un montant de 90,9 millions d'euros a été comptabilisé dans les comptes du Groupe BPCE au cours du premier trimestre 2012.

## CESSION DE VOLKSBANK INTERNATIONAL

Le 15 février 2012, le groupe a cédé au groupe bancaire Sberbank sa participation de 24,5 % du capital de Volksbank International (hors Volksbank Romania), qu'il détenait aux côtés de VBAG, DZ Bank et WGZ Bank. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du Groupe BPCE de recentrage sur des participations majoritaires dans les zones prioritaires de développement.

Au 31 décembre 2011, cette participation avait été valorisée sur la base des termes de cet accord ; cette cession n'a donc pas d'impact sur les résultats du premier semestre 2012.

## 2.3 Données financières du Groupe BPCE

### 2.3.1 Les résultats du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est confronté depuis l'automne 2011 à un environnement marqué par un ralentissement économique, des tensions financières persistantes conjuguées à une mutation en profondeur de la réglementation ; le premier semestre 2011 constitue donc une référence élevée compte tenu de la rupture intervenue à l'été 2011.

en millions d'euros	Groupe BPCE		Var. S1-12 / S1-11		Métiers cœurs		Var. S1-12 / S1-11	
	S1-12	S1-11	M€	%	S1-12	S1-11	M€	%
Produit net bancaire	11 121	12 038	-917	-7,6%	10 488	10 830	-342	-3,2 %
Frais de gestion	-7 852	-8 102	250	-3,1%	-6 953	-6 851	-102	1,5 %
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 269</b>	<b>3 936</b>	<b>-667</b>	<b>-16,9%</b>	<b>3 535</b>	<b>3 979</b>	<b>-444</b>	<b>-11,2 %</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	70,6 %	67,3 %	-	3,3 pts	66,3 %	63,3 %	-	3,0 pts
Coût du risque	-1 108	-924	-184	19,9%	-934	-619	-315	50,9 %
Résultat des entreprises MEE	103	105	-2	-1,9%	101	107	-6	-5,6 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9	45	-36	-80,0%	7	12	-5	-41,7 %
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-5	0	-5		0	0	0	ns
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>2 268</b>	<b>3 162</b>	<b>-894</b>	<b>-28,3%</b>	<b>2 709</b>	<b>3 479</b>	<b>-770</b>	<b>-22,1 %</b>
Impôts sur le résultat	-788	-1 020	232	-22,7%	-913	-1 100	187	-17,0 %
Intérêts minoritaires	-147	-196	49	-25,0%	-215	-256	41	-16,0 %
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 333</b>	<b>1 946</b>	<b>-613</b>	<b>-31,5%</b>	<b>1 581</b>	<b>2 123</b>	<b>-542</b>	<b>-25,5 %</b>

## PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire du Groupe BPCE s'élève à 11,1 milliards d'euros au premier semestre 2012, en baisse de - 7,6 % par rapport au premier semestre 2011 (retraité de l'effet périmètre Foncia et Eurosic le produit net bancaire affiche une décroissance de - 5,4 %). Il reflète une bonne résistance en dépit d'un contexte économique dégradé. Le produit net bancaire des métiers cœurs est en diminution de - 3,2 % impacté notamment par l'adaptation aux évolutions réglementaires et par le durcissement des conditions économiques. La diminution de l'assiette des revenus résultant du programme de réduction du besoin de liquidité et de maîtrise des risques pondérés, tout comme la hausse du coût des ressources clientèles et de marché non encore pleinement répercutée sur les taux des crédits pénalisent les métiers cœurs du groupe.

## FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion s'élèvent à - 7,9 milliards d'euros, en recul de - 3,1 % par rapport au premier semestre 2011, résultant d'une politique de maîtrise des charges et d'un effet périmètre lié à la cession de Foncia et Eurosic. Concernant les métiers cœurs, l'évolution

à la hausse des frais de gestion de 1,5 % est notamment liée à une progression des charges de personnel.

Dans ce contexte, le coefficient d'exploitation du Groupe BPCE augmente de 3,3 points à 70,6 %.

### **RÉSULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 3,3 milliards d'euros au premier semestre 2012, en baisse de - 16,9 % par rapport à fin juin 2011.

Le coût du risque du groupe est en hausse de 19,9 % (soit - 184 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2011. Le coût du risque ressort en augmentation du fait du renforcement des provisions collectives dans un contexte de dégradation des notations clientèle, de progression des provisions individuelles en particulier sur des clients entreprises de taille intermédiaire. Par ailleurs, le coût du risque des métiers cœurs est impacté par un dossier spécifique de financement d'une activité de location financière en partenariat avec une société spécialisée à hauteur de - 163 millions d'euros au premier semestre 2012.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 2,2 milliards d'euros au premier semestre 2012.

### **RÉSULTAT NET PART DU GROUPE**

Dans un contexte de ralentissement économique et de fortes tensions financières, le résultat net part du groupe s'élève à 1,3 milliard d'euros au premier semestre 2012, en baisse de - 31,5 % par rapport à la base élevée du premier semestre 2011.

#### **2.3.2 Les métiers du groupe**

Le Groupe BPCE a redéfini ses métiers dans le cadre de son projet stratégique « Ensemble 2010-2013 », présenté en février 2010. Son organisation s'est recentrée autour du développement de ses deux métiers cœurs :

La **Banque commerciale et Assurance** inclut :

- le réseau Banque Populaire regroupant les 19 Banques Populaires et leurs filiales, le Crédit Maritime Mutuel et les sociétés de caution mutuelle ;
- le réseau Caisse d'Épargne constitué des 17 Caisses d'Épargne ;
- le Financement de l'Immobilier, dont les résultats reflètent essentiellement la contribution du groupe Crédit Foncier ;
- l'Assurance, l'International et les Autres réseaux, qui comprend principalement la participation du groupe dans CNP Assurances, BPCE Assurances, les filiales internationales et outre-mer (dont BPCE IOM) et Banque Palatine.

La **Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés** englobe les métiers cœurs de Natixis :

- la Banque de Financement et d'Investissement, qui se positionne comme la banque de la clientèle grandes entreprises et institutionnels de BPCE ;
- l'Épargne avec la gestion d'actifs, l'assurance vie et la banque privée et le métier de capital investissement ;
- les Services Financiers Spécialisés, qui regroupent les métiers de l'affacturage, du crédit-bail, du crédit à la consommation, des cautions et garanties, de l'ingénierie sociale, des paiements et des titres.

Le pôle des **Participations financières** est le troisième secteur opérationnel, constitué par les participations du groupe dans Nexity, Meilleurtaux, Volksbank Romania ainsi que celles de Natixis avec Coface et les activités de Natixis Private Equity.

Le pôle **Activités en gestion extinctive et Hors métiers** regroupe notamment :

- la contribution de la Gestion active des portefeuilles cantonnés (GAPC) de Natixis et les activités en gestion extinctive de compte propre et gestion déléguée de l'ex-CNCE ;
- la contribution de l'organe central et des holdings du groupe ainsi que celle des activités cédées (Foncia et Eurosic) ou en cours de cession ;
- la dépréciation des titres souverains grecs ;
- la réévaluation de la dette propre ;
- Les impacts résultant des opérations de gestion dynamique du bilan du Crédit Foncier (cessions de titres et rachats de passifs) ;
- les éléments relatifs aux dépréciations de valeur des écarts d'acquisition et aux amortissements des écarts d'évaluation, ces éléments relevant de la stratégie d'acquisition de participations menée par le groupe.

L'information sectorielle du Groupe BPCE a été retraitée en conséquence sur les périodes passées.

### 2.3.3 Compte de résultat par secteur

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance		BFI, Epargne, SFS		Participations financières		Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Groupe BPCE	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11
Produit net bancaire	7 420	7 622	3 068	3 208	878	877	-245	331	11 121	12 038
Frais de gestion	-4 968	-4 899	-1 985	-1 952	-710	-714	-189	-537	-7 852	-8 102
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 452</b>	<b>2 723</b>	<b>1 083</b>	<b>1 256</b>	<b>168</b>	<b>163</b>	<b>-434</b>	<b>-206</b>	<b>3 269</b>	<b>3 936</b>
Coefficient d'exploitation	67,0 %	64,3 %	64,7 %	60,8 %	80,9 %	81,4 %	ns	ns	70,6 %	67,3 %
Coût du risque	-791	-545	-143	-74	-4	-19	-170	-286	-1 108	-924
Résultat des entreprises MEE	93	99	8	8	2	-4	0	2	103	105
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6	12	1	0	2	-5	0	38	9	45
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	-5	0	-5	0
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>1 760</b>	<b>2 289</b>	<b>949</b>	<b>1 190</b>	<b>168</b>	<b>135</b>	<b>-609</b>	<b>-452</b>	<b>2 268</b>	<b>3 162</b>
Impôts sur le résultat	-615	-755	-298	-345	-62	-56	187	136	-788	-1 020
Intérêts minoritaires	-21	-16	-194	-240	-47	-45	115	105	-147	-196
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 124</b>	<b>1 518</b>	<b>457</b>	<b>605</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>-307</b>	<b>-211</b>	<b>1 333</b>	<b>1 946</b>

Les deux métiers cœurs du groupe, Banque commerciale et Assurance, et Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés, présentent un produit net bancaire en baisse de - 3,2 % sur le semestre traduisant une bonne résistance en dépit du contexte économique et des conditions de marché difficiles et d'une référence 2011 élevée. Leur contribution est prépondérante pour le groupe : le poids relatif du produit net bancaire de Banque commerciale et Assurance par rapport à celui généré par l'ensemble du groupe est de 67 %, celui de Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés est de 28 %.

### 2.3.4 Banque commerciale et Assurance

L'activité et les résultats financiers de la Banque commerciale et Assurance s'inscrivent dans une conjoncture économique difficile, sous l'effet notamment d'une nouvelle accentuation des tensions financières dans la zone euro.

en millions d'euros	Banques Populaires		Caisses d'Épargne		Financement de l'immobilier		Assurance, International et Autres réseaux		Banque commerciale et Assurance		Variation	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	M€	%
Produit net bancaire	3 048	3 185	3 364	3 438	410	471	598	528	7 420	7 622	-202	-2,7%
Frais de gestion	-2 087	-2 014	-2 230	-2 232	-272	-314	-379	-339	-4 968	-4 899	-69	1,4%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>961</b>	<b>1 171</b>	<b>1 134</b>	<b>1 206</b>	<b>138</b>	<b>157</b>	<b>219</b>	<b>189</b>	<b>2 452</b>	<b>2 723</b>	<b>-271</b>	<b>-10,0%</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	68,5 %	63,2 %	66,3 %	64,9 %	66,3 %	66,7 %	63,4 %	64,2 %	67,0 %	64,3 %	-	2,7 pts
Coût du risque	-449	-274	-221	-161	-53	-44	-68	-66	-791	-545	-246	45,1%
Résultat des entreprises MEE	6	7	0	0	3	4	84	88	93	99	-6	-6,1%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	5	0	5	4	5	1	-3	6	12	-6	-50,0%
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>519</b>	<b>909</b>	<b>913</b>	<b>1 050</b>	<b>92</b>	<b>122</b>	<b>236</b>	<b>208</b>	<b>1 760</b>	<b>2 289</b>	<b>-529</b>	<b>-23,1%</b>
Impôts sur le résultat	-191	-309	-335	-367	-32	-38	-57	-41	-615	-755	140	-18,5%
Intérêts minoritaires	-6	-4	0	0	-1	0	-14	-12	-21	-16	-5	31,3%
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>322</b>	<b>596</b>	<b>578</b>	<b>683</b>	<b>59</b>	<b>84</b>	<b>165</b>	<b>155</b>	<b>1 124</b>	<b>1 518</b>	<b>-394</b>	<b>-26,0%</b>

Le résultat du pôle est en baisse de 26 % par rapport au premier semestre 2011, affecté par un contexte financier et économique dégradé. Les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne contribuent fortement au pôle et représentent 80 % du résultat net de la Banque commerciale et Assurance.

## LES BANQUES POPULAIRES

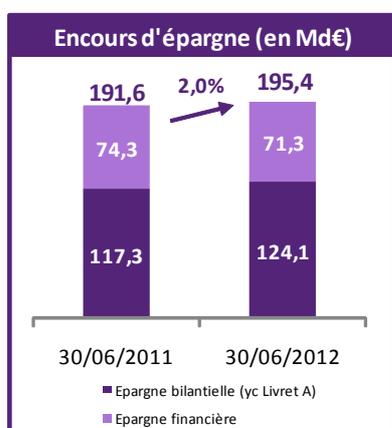
Le réseau affiche une activité commerciale dynamique portée par un fonds de commerce en croissance, notamment sur le marché des particuliers.

### **Poursuite de la ré-intermédiation des OPCVM vers l'épargne de bilan**

Les encours d'épargne des Banques Populaires ont augmenté de 2,0 % à 195,4 milliards d'euros soutenus par la progression de l'épargne bilantielle (+ 5,8 %) qui représente 64 % de l'épargne. L'épargne financière, quant à elle, affiche un recul de - 4,0 % à 71,3 milliards d'euros impactée par la diminution des OPCVM et de l'assurance vie.

La clientèle des particuliers a privilégié les produits d'épargne bilantielle. Ainsi, les encours de dépôts à vue augmentent de 2,6 % pour atteindre 17,3 milliards d'euros. La conquête du Livret A a également permis une progression des encours de plus de 1,8 milliard d'euros par rapport à fin juin 2011. Dans un contexte de défiance vis-à-vis des marchés, les supports d'assurance-vie diminuent de - 4,1 % à 40,4 milliards d'euros.

La clientèle des professionnels, entreprises et institutionnels a favorisé les produits tels que les comptes à terme (+ 5,3 % à 19,1 milliards d'euros) et les dépôts à vue (+ 1,8 % à 29,5 milliards d'euros) au détriment des supports OPCVM (- 3,7 % à 22,6 milliards d'euros).

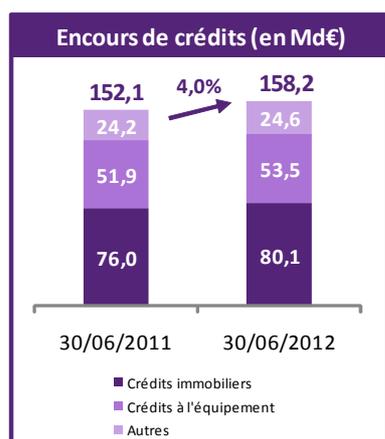


## Progression des encours de crédit

L'encours global de crédit atteint 158,2 milliards d'euros au 30 juin 2012, en hausse de 4,0 %.

Il présente une augmentation de 4,7 % sur le marché des particuliers, à 87,5 milliards d'euros, portée par les crédits à l'habitat (+ 5,4 % à 80,1 milliards d'euros). L'activité a bénéficié du dynamisme du marché de l'immobilier et d'un contexte de taux relativement bas. Les encours de crédits à la consommation restent stables à 7,0 milliards d'euros.

Sur le marché des professionnels, entreprises et institutionnels, les encours progressent de 3,1 %, à 70,6 milliards d'euros. Pour les crédits à l'équipement, le niveau de production permet d'atteindre un encours de 49,0 milliards d'euros à fin juin 2012.



## Résultats financiers

Les résultats financiers du réseau Banque Populaire affichent une bonne résistance par rapport au premier semestre 2011, malgré un contexte économique peu favorable.

en millions d'euros	S1-12	S1-11	M€	%
Marge d'intérêt	1 914	1 895	19	1,0 %
Commissions	1 152	1 217	-65	-5,3 %
Autres produits et charges	-18	73	-92	ns
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 048</b>	<b>3 185</b>	<b>-138</b>	<b>-4,3 %</b>

La marge d'intérêt s'établit ainsi à 1,9 milliard d'euros, en progression de 1 % par rapport au premier semestre 2011 ; l'effet taux négatif est compensé par un effet volume positif sur les dépôts et les crédits.

Par ailleurs, les commissions diminuent de - 5,3 % à 1,2 milliard d'euros. Cette baisse est à imputer aux commissions sur épargne financière (essentiellement les supports monétaires OPCVM), au repli des commissions sur moyens de paiement et à de moindres indemnités de remboursements anticipés.

Les frais de gestion en hausse de 3,6 % à 2,1 milliards d'euros prennent notamment en compte des frais de fusion-migration informatique, la hausse des frais de personnel et *a contrario*, un produit de régularisation de TVA au premier trimestre 2011.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 1,0 milliard d'euros (- 17,9 %). En conséquence, le coefficient d'exploitation se dégrade de 5,3 points, à 68,5 %.

Le coût du risque affiche un niveau élevé, à 0,4 milliard d'euros, dans un contexte économique difficile marqué principalement par un dossier spécifique de financement d'une société de location financière (- 163 millions d'euros) et par la hausse de l'assiette

des expositions classées sensibles compensée en partie par une reprise de provision sectorielle de 19 millions d'euros.

La contribution des Banques Populaires au résultat net du pôle s'élève à 0,3 milliard d'euros, en diminution de 46,0 % par rapport au premier semestre 2011.

## LES CAISSES D'ÉPARGNE

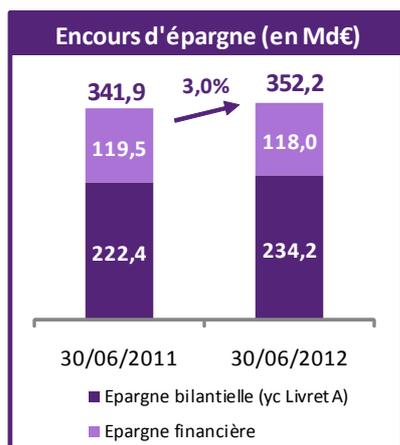
L'activité des Caisses d'Épargne est restée dynamique sur la période dans un contexte de pression sur les marges, confirmant ainsi leur forte implication dans le financement de l'économie française.

### **Une collecte qui résiste face à la banalisation du Livret A**

Les encours d'épargne ont progressé de 3,0 % depuis le 30 juin 2011 et s'élèvent à 352,2 milliards d'euros à fin juin 2012.

Les encours sur le segment des particuliers ont légèrement progressé (+ 1,5 %), malgré les effets conjugués de la banalisation du Livret A et d'un taux de rémunération relativement bas. L'épargne-logement et les dépôts à vue augmentent respectivement de 2,5 % et 2,0 % par rapport à fin juin 2011. L'épargne financière enregistre un recul de - 1,6 % ; l'assurance-vie reste relativement stable mais les encours d'OPCVM sur supports monétaires affichent un recul de - 16,5 %.

Les encours des marchés des professionnels, entreprises et institutionnels progressent de 13,2 % ; le contexte favorisant les dépôts à vue (+ 19 %) et l'assurance-vie (+ 37 %) au détriment des OPCVM (- 28,3 %).

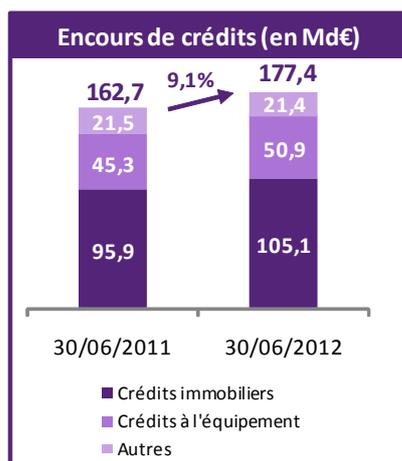


### **Activité soutenue des crédits immobiliers et à l'équipement**

Les encours de crédits progressent sur l'ensemble des marchés à 177,4 milliards d'euros (+ 9,1 % sur un an).

Sur le marché des particuliers, les encours de crédits enregistrent une augmentation de 5,9 % à 103,4 milliards d'euros, essentiellement sous l'effet de la hausse du crédit à l'habitat (+ 6,8 %). Le crédit à la consommation reste stable à 11 milliards d'euros dans un marché où la concurrence s'est intensifiée avec une présence accrue des établissements spécialisés.

La croissance des crédits aux entreprises et aux clients institutionnels est restée forte, avec un encours de 74 milliards d'euros (+ 13,8 % par rapport au 30 juin 2011), porté par les crédits immobiliers (+ 32,8 %) et les crédits moyen-long termes (+ 12,3 %).



### Résultats financiers

Une contribution des Caisses d'Épargne en baisse sous l'effet combiné de la baisse du commissionnement du Livret A et de la hausse du coût du risque lié au contexte de marché.

en millions d'euros	S1-12	S1-11	M€	%
Marge d'intérêt	2 134	2 201	-67	-3,0 %
Commissions	1 224	1 242	-18	-1,4 %
Autres produits et charges	6	-4	11	ns
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 364</b>	<b>3 438</b>	<b>-74</b>	<b>-2,2 %</b>

Ainsi, la marge d'intérêt s'établit à 2,1 milliards d'euros contre 2,2 milliards d'euros au premier semestre 2011. Une baisse qui s'explique notamment par la baisse du taux de commissionnement du Livret A (- 58 millions d'euros par rapport au premier semestre 2011). Les commissions diminuent de - 1,4 % à 1,2 milliard d'euros impactées essentiellement par la baisse des indemnités de remboursements anticipés.

Les frais de gestion stables, le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 1,1 milliard d'euros sur le premier semestre 2012, en baisse de 6 % par rapport à fin juin 2011, avec un coefficient d'exploitation en dégradation de 1,4 point à 66,3 %.

Le coût du risque reste à un niveau contenu à 0,2 milliard d'euros tout en intégrant une hausse du coût du risque collectif.

La contribution des Caisses d'Épargne au résultat net du pôle atteint 0,6 milliard d'euros, en diminution de 15,4% par rapport au premier semestre 2011.

### FINANCEMENT DE L'IMMOBILIER

Le groupe Crédit Foncier constitue l'essentiel du sous-pôle Financement de l'Immobilier tant en termes de production que de résultats financiers.

Dans un environnement incertain et de marché immobilier à la baisse, le groupe Crédit Foncier a connu un premier semestre actif sur le plan commercial. La production totale de crédits immobiliers s'élève à 4,1 milliards d'euros, en baisse par rapport au premier semestre 2011 (- 15 %).

S'agissant du financement des particuliers, la production s'élève à 3,0 milliards d'euros. Le groupe Crédit Foncier confirme ainsi son positionnement fort sur le secteur de l'accession sociale au logement, avec 36 % de part de marché, et de la primo-accession.

La production sur le marché des *corporates* s'élève à 1,1 milliard d'euros, avec une bonne tenue de l'activité du secteur public et plus spécifiquement du logement social.

Le PNB du sous-pôle Financement de l'Immobilier s'établit à 410 millions d'euros, en diminution de 13,0 % par rapport au premier semestre 2011 traduisant la volonté du groupe Crédit Foncier de se recentrer sur ses métiers en France au service de ses clients et de ceux du Groupe BPCE.

Les frais de gestion s'élèvent à - 272 millions d'euros (- 13,4 % par rapport à fin juin 2011), intégrant notamment, sur le Crédit Foncier, la baisse de la masse salariale liée à la diminution des effectifs ainsi que de moindres consommations d'honoraires et une réduction des dotations aux amortissements.

Le coût du risque est principalement impacté par des provisions sur certains dossiers *corporates* et un complément de provisions collectives suite à l'harmonisation des méthodes de calcul avec celles mises en place par le Groupe BPCE.

La contribution du pôle Financement de l'Immobilier au résultat net part du groupe atteint 59 millions d'euros au premier semestre 2012.

### **ASSURANCE, INTERNATIONAL ET AUTRES RÉSEAUX**

Dans un contexte difficile, l'activité commerciale de l'Assurance affiche une bonne résistance :

- CNP Assurances maintient ses performances opérationnelles avec un résultat publié de 540 millions d'euros quasi stable (- 0,5 %) par rapport à fin juin 2011. L'érosion de l'activité au premier semestre 2012, avec un chiffre d'affaires en baisse de - 13,1 %, à 13,3 milliards d'euros, est principalement imputable aux segments Epargne (- 15 %) et Retraite (- 30 %). Le chiffre d'affaires est en retrait de - 10,5 % en France, mais reste supérieur à la moyenne du marché vie-capitalisation, et de - 23,1% à l'International impacté notamment par un effet change négatif au Brésil. Les ventes en Unités de Compte (UC) se maintiennent notamment dans l'activité Epargne / Retraite à un niveau supérieur à 15 %. La politique d'investissement visant à réduire l'exposition aux actifs risqués du groupe CNP a été poursuivie activement sur le premier semestre 2012. La contribution au résultat net du Groupe BPCE est de 81 millions d'euros sur le premier semestre 2012 ;
- la contribution de BPCE Assurances s'établit à 7 millions d'euros, stable par rapport au premier semestre 2011. La croissance du chiffre d'affaires de 12,0 % résulte de l'évolution tarifaire entre 2011 et 2012, et de l'effet volume (portefeuille en hausse de 7 %). Les segments les plus porteurs sont notamment la production en Assurance Auto (+ 18,4 %) et la Garantie des accidents de la vie (+ 29,1 %). Parallèlement, les frais de gestion augmentent de + 17 % sous l'effet de la hausse des frais de personnel et des frais de fonctionnement. Le taux de sinistralité de l'exercice courant est légèrement en augmentation par rapport à 2011 (62,6 % vs 62,2 %).

L'International reflète majoritairement les résultats du Groupe BPCE International et Outre-mer (BPCE IOM) :

- sa contribution au résultat net du pôle atteint 5 millions d'euros contre 14 millions d'euros au premier semestre 2011. La progression du résultat brut d'exploitation de + 30 % (soit + 18 millions d'euros) traduit à la fois l'amélioration des indicateurs commerciaux (encours d'épargne + 3,1 % ; encours de crédit + 4,6 %) et l'effet périmètre lié à l'intégration de la Banque Malgache de l'Océan Indien (soit + 5 millions d'euros). Néanmoins ces résultats sont pénalisés par de fortes dotations en coût du risque (- 16,5 millions d'euros Banque des Mascareignes) et par la cession du Crédit Immobilier et Hôtelier fin 2011 (4 millions d'euros de résultat au premier semestre 2011) ;
- les autres filiales internationales regroupent essentiellement les activités de Natixis Pramex Algérie, et contribuent à hauteur de 3 millions d'euros au résultat du pôle.

Enfin, le résultat des Autres réseaux s'élève à 67 millions d'euros (en hausse de + 19,6 % soit + 11 millions d'euros), intégrant notamment les résultats relativement stables du groupe Banque Palatine de 25 millions d'euros.

### 2.3.5 Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés

Ce secteur regroupe les trois métiers cœurs de Natixis ; sa contribution au résultat Groupe BPCE s'entend après prise en compte des intérêts minoritaires à hauteur de 27,6 %, et affectation des impacts des dépréciations des titres souverains grecs au sous-pôle Hors métiers du Groupe BPCE.

en millions d'euros	BFI		Epargne		SFS		BFI, Epargne et SFS		Variation	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	M€	%
Produit net bancaire	1 461	1 685	1 006	948	601	575	3 068	3 208	-140	-4,4 %
Frais de gestion	-855	-878	-742	-669	-388	-405	-1 985	-1 952	-33	1,7 %
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>606</b>	<b>807</b>	<b>264</b>	<b>279</b>	<b>213</b>	<b>170</b>	<b>1 083</b>	<b>1 256</b>	<b>-173</b>	<b>-13,8 %</b>
Coefficient d'exploitation	58,5 %	52,1 %	73,8 %	70,6 %	64,6 %	70,4 %	64,7 %	60,8 %	--	3,9 pts
Coût du risque	-101	-34	-3	-4	-39	-36	-143	-74	-69	ns
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>505</b>	<b>773</b>	<b>270</b>	<b>283</b>	<b>174</b>	<b>134</b>	<b>949</b>	<b>1 190</b>	<b>-241</b>	<b>-20,3 %</b>
Impôts sur les bénéfices	-182	-232	-60	-69	-56	-44	-298	-345	47	-13,6 %
Intérêts minoritaires	-89	-148	-70	-64	-35	-28	-194	-240	46	-19,2 %
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>234</b>	<b>393</b>	<b>140</b>	<b>150</b>	<b>83</b>	<b>62</b>	<b>457</b>	<b>605</b>	<b>-148</b>	<b>-24,5 %</b>

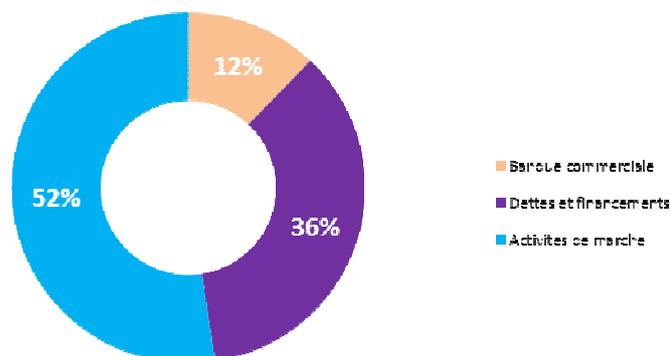
Dans un environnement de marché défavorable et contraint en liquidité et risques pondérés les résultats semestriels des métiers cœurs de Natixis, à 457 millions d'euros, affichent un recul de 24,5 % par rapport au premier semestre 2011, avec des performances contrastées selon les pôles.

#### BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT (BFI)

Au premier semestre 2012, le produit net bancaire (PNB) de la BFI à 1 461 millions d'euros ressort en baisse de 13,3 % par rapport à un premier semestre 2011 élevé. Ce fléchissement reflète la dégradation du marché ainsi que la politique de réduction du bilan engagée par Natixis sur ses métiers de financement. Pour mémoire, le PNB du premier semestre 2011 constituait une base de référence particulièrement élevée :

- les revenus de la Banque commerciale, en dépit d'un bon niveau de production nouvelle, s'établissent à 184 millions d'euros, en baisse de 17,4 % sur un an, pénalisés de manière significative par la baisse des encours fin de période (- 12 % sur la période) et par la contraction des marges nettes sur encours moyens ;
- le métier dettes et financements, marqué par un alourdissement significatif des coûts de refinancement notamment sur le dollar, enregistre des revenus à 541 millions d'euros en repli de 8,4% par rapport à un premier semestre 2011 élevé ;
- les activités de marchés à 799 millions d'euros sont en retrait de 10,9 % sur un an, affectées notamment au deuxième trimestre par un environnement de marché dégradé, marqué par de nouvelles tensions sur les dettes souveraines européennes et l'attentisme des investisseurs sur les marchés actions ;
  - le pôle fixed income & trésorerie affiche, dans un contexte difficile, une baisse contenue de 4 % de ses revenus, ce qui souligne ses bonnes performances commerciales. Le PNB des activités taux (activités sur les titres d'Etats et arbitrages diversifiés) s'inscrit ainsi en hausse de 16 % en dépit des tensions sur les dettes souveraines et de 6 % sur la plateforme de dette malgré la quasi-fermeture du marché primaire obligataire en mai. Egalement portés par une activité commerciale soutenue, les revenus des métiers change et marchés émergents progressent respectivement de 20 % et 84 % ;
  - le PNB du pôle action (Equity Market) est en repli de 24,2 % par rapport au premier semestre 2011 imputable à l'arrêt de certaines activités et à la faiblesse des volumes dans un marché difficile ;

## PART DES MÉTIERS (HORS CPM ET DIVERS) DANS LE PNB DU PÔLE BFI AU PREMIER SEMESTRE 2012



Les frais de gestion de la BFI diminuent de 2,5 % par rapport au premier semestre 2011 reflet d'un strict contrôle des dépenses tant sur les frais de personnel que sur les autres frais de gestion et s'établissent à 855 millions d'euros.

Le coût du risque, marqué par la dégradation du marché sur un an, augmente sensiblement à - 101 millions d'euros.

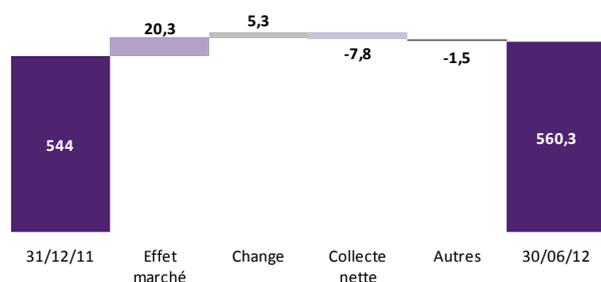
Le résultat net contributif s'inscrit en baisse de 40,5 % par rapport au premier semestre 2011 à 234 millions d'euros.

### ÉPARGNE

Les revenus du pôle à 1 006 millions d'euros progressent de 6,1 % sur un an (+ 1,8 % à change constant) essentiellement portés par les bonnes performances du métier gestion d'actifs :

- les encours sous gestion de la gestion d'actifs s'établissent à 560 milliards d'euros à fin juin 2012, contre 544 milliards d'euros à fin décembre 2011, bénéficiant d'un effet marché favorable de 20,3 milliards d'euros sur les deux zones, Europe et Etats-Unis. En revanche, le métier enregistre une décollecte nette de - 7,8 milliards d'euros imputable à la zone euro avec une décollecte nette de - 10,9 milliards d'euros (dont 9,5 milliards d'euros sur les produits monétaires).

### Encours sous gestion (en milliards d'euros)



Le produit net bancaire de la gestion d'actifs à 817 millions d'euros progresse de 13 % (+ 7,1 % à change constant), grâce à l'évolution favorable des commissions sur encours sur la zone US où les taux de marge sont plus élevés et à l'impact positif du résultat financier :

- le métier assurances, dans un marché particulièrement défavorable à l'activité, réalise un produit net bancaire de 92 millions d'euros en baisse de 33,9 % par rapport au premier semestre 2011. Les revenus de l'assurance vie sont fortement affectés par le contexte économique. En revanche, soutenues notamment par le dynamisme commercial des deux réseaux (+ 16 % de chiffre d'affaires), la prévoyance et

l'assurance des emprunteurs voient leur produit net bancaire croître de 23 % constituant ainsi un relais de croissance pour le métier assurances ;

- la banque privée enregistre un PNB à 54 millions d'euros, stable hors élément exceptionnel (comptabilisation d'un produit lié à la révision du prix de Selection R) avec des actifs gérés à 18,4 milliards d'euros en recul de 8 % sur un an ;
- les revenus du capital investissement s'élèvent à 43 millions d'euros (+ 25,6 % par rapport au premier semestre 2011) suite à une augmentation des plus-values de cessions réalisées et à des réévaluations de portefeuilles.

Les frais de gestion du pôle Epargne augmentent de 11,1 % sur un an (6,4 % à change constant), suite à l'augmentation des frais de personnel de la gestion d'actifs et à la mise en production en 2011 de grands projets informatiques sur l'activité assurances et dont l'amortissement pèse aujourd'hui sur le métier.

Le résultat net contributif s'élève à 140 millions d'euros, en repli de 6,7 % par rapport au premier semestre 2011.

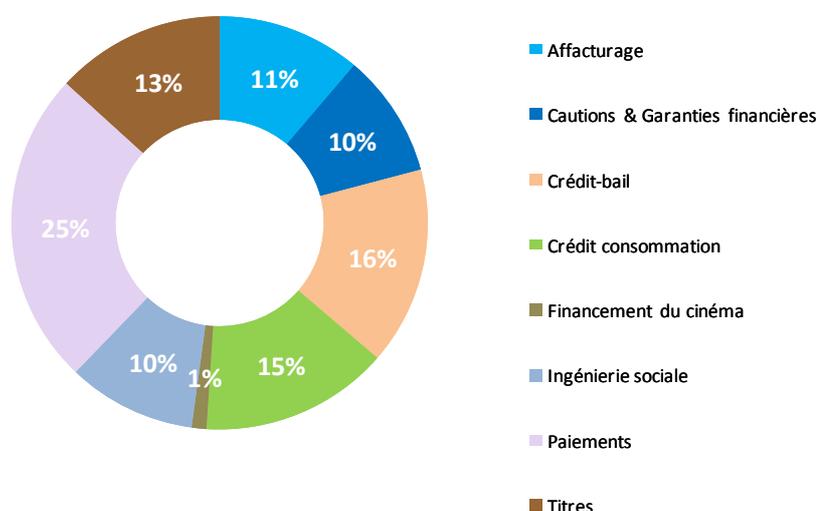
### **SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS (SFS)**

Le pôle Services Financiers Spécialisés dégage un PNB à 601 millions d'euros en hausse de 4,5 % porté par l'ensemble des métiers.

Les revenus des Financements spécialisés s'inscrivent en hausse de 5,7 % à 315 millions d'euros soutenus à la fois par le dynamisme commercial des deux réseaux et par le développement de la clientèle propre de Natixis. Le sous-pôle enregistre ainsi de très bons résultats sur les cautions et garanties financières (+ 16,5 %), sur le crédit consommation (+ 5,7 % en lien avec la hausse des encours sur crédits renouvelables de 7 % et des encours sur prêts personnels de 18 % sur un an) et le crédit-bail (+ 2,6 %). L'affacturage affiche également une bonne tenue avec une croissance de 1 % du PNB et de 14 % du volume affacturé.

Les revenus des Services financiers progressent plus faiblement (+ 2,8 %) à 286 millions d'euros toujours pénalisés sur l'activité titres par la faiblesse du volume de transaction et la volatilité du marché. En revanche, l'ingénierie sociale en hausse de 4,8 % et les paiements en hausse de 1,8 % réalisent des performances satisfaisantes.

## POIDS DES METIERS DANS LE PNB DU POLE SERVICES FINANCIERS SPECIALISES AU PREMIER SEMESTRE 2012



Les charges du pôle, en repli de 4,2 % par rapport au premier semestre 2011, s'établissent à 388 millions d'euros. Ainsi, le résultat brut d'exploitation croît de 25,3 % à 213 millions d'euros et le résultat net contributif de 33,9 % à 83 millions d'euros.

### 2.3.6 Participations financières

Les intérêts du groupe dans ses participations (dont Nexity, Coface, Natixis Private Equity et Volksbank Romania) sont identifiés dans le pôle Participations financières.

en millions d'euros	Participations financières		Variation	
	S1-12	S1-11	M€	%
Produit net bancaire	878	877	1	0,1 %
Frais de gestion	-710	-714	4	-0,6 %
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>168</b>	<b>163</b>	<b>5</b>	<b>3,1 %</b>
Coût du risque	-4	-19	15	-78,9 %
Résultat des entreprises MEE	2	-4	6	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	-5	7	ns
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>168</b>	<b>135</b>	<b>33</b>	<b>24,4 %</b>
Impôts sur le résultat	-62	-56	-6	10,7 %
Intérêts minoritaires	-47	-45	-2	4,4 %
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>73,5 %</b>

Le résultat net du premier semestre 2012 s'établit à 59 millions d'euros soit une évolution de 73,5 % par rapport au premier semestre 2011.

### NEXITY

Dans un marché dégradé, Nexity affiche une bonne résistance de ses performances commerciales. Son carnet de commande de 3,4 milliards d'euros à fin juin 2012, soit 20 mois d'activité de promotion est proche de celui de la même période en 2011.

Le chiffre d'affaires semestriel 2012 est de 1,2 milliard d'euros, quasi stable par rapport au premier semestre 2011 :

- Immobilier résidentiel : le chiffre d'affaire s'élève à 773,4 millions d'euros, en baisse de 2,8 % par rapport au premier semestre 2011. Cette évolution s'explique notamment par la baisse du chiffre d'affaires des activités de promotion de logement du groupe en France (- 2 %) suite au contexte économique incertain (cadre fiscal modifié, attentisme lié aux élections et accès au crédit rendu plus difficile) ;
- Immobilier d'entreprise : le chiffre d'affaires augmente de 3,5 %, bénéficiant des commandes élevées enregistrées en 2011 (644 millions d'euros) ;
- Services et Réseaux : la hausse du chiffre d'affaires de 2,2 % est notamment liée à l'effet de consolidation des activités apportées par La Française AM depuis le premier janvier 2012 et par l'effet de consolidation d'Icade Résidences Services depuis le premier avril 2012.

<i>en millions d'euros</i>	S1-12	S1-11	Variation
Immobilier résidentiel	773	795	-2,8 %
Immobilier d'entreprise	187	181	3,5 %
Services & réseaux	243	238	2,2 %
Autres activités	2	1	ns
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 206</b>	<b>1 215</b>	<b>-0,8 %</b>

Le résultat opérationnel s'élève à 81,5 millions d'euros contre 97,7 millions d'euros avec une marge opérationnelle de 6,8 % en diminution de 1,2 % par rapport à celle constatée à fin juin 2011. Retraité des charges liées au projet « Nexity Demain » (- 9 millions d'euros au premier semestre 2012), la marge opérationnelle est de 7,5 %.

La contribution de Nexity au résultat net du pôle Participations financières est de 21 millions d'euros, en baisse de 16,0 % par rapport au premier semestre 2011.

### **COFACE**

Sur le premier semestre 2012, le chiffre d'affaires de Coface cœur d'activités<sup>1</sup> s'élève à 808 millions d'euros, en hausse de 5,8 % par rapport au premier semestre 2011 grâce à une activité commerciale soutenue de l'assurance-crédit sur le début de l'année.

Le produit net bancaire au premier semestre 2012 atteint 371 millions d'euros, supérieur de 9,2 % par rapport à fin juin 2011, tirée par l'assurance-crédit en progression de 13,5 %. Le ratio sinistre sur primes net de réassurance s'est légèrement dégradé sur un an à 56,8 % au premier semestre 2012 contre 55,4 % pour la même période en 2011. Retraité des effets de périmètre et de change, le PNB total progresse de 5,1 %.

Le chiffre d'affaires des autres entités de Coface (non cœur d'activités) est de 78 millions d'euros à fin juin 2012, en retrait de 12,3 % par rapport à la même période de 2011, conséquence de la réduction progressive des activités d'affacturage.

Le résultat net contributif de 40 millions d'euros progresse de 14,5 %.

### **NATIXIS PRIVATE EQUITY (NPE)**

Natixis Private Equity détient majoritairement des parts de fonds. Les encours en quote-part Natixis s'élèvent à 471 millions d'euros à fin juin 2012 en réduction de 5 % par rapport au 30 juin 2011. Le produit net bancaire du premier semestre 2012 s'élève à 8 millions d'euros contre 3 millions d'euros pour les six premiers mois de 2011 (les plus-values latentes, de cession et les dotations aux provisions sont en baisse).

<sup>1</sup> Activités d'assurance-crédit dans le monde entier et activités d'affacturage en Allemagne et en Pologne

### 2.3.7 Activités en gestion extinctive et Hors métiers

en millions d'euros	Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Variation	
	S1-12	S1-11	M€	%
Produit net bancaire	-245	331	-576	ns
Frais de gestion	-189	-537	348	-64,8 %
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-434</b>	<b>-206</b>	<b>-228</b>	<b>x 2,1</b>
Coût du risque	-170	-286	116	-40,6 %
Résultat des entreprises MEE	0	2	-2	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	38	-38	ns
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-5	0	-5	ns
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-609</b>	<b>-452</b>	<b>-157</b>	<b>34,7 %</b>
Impôts sur les bénéfices	187	136	51	37,5 %
Intérêts minoritaires	115	105	10	9,5 %
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>-307</b>	<b>-211</b>	<b>-96</b>	<b>45,5 %</b>

La perte enregistrée sur ce pôle au premier semestre 2012 s'élève à - 307 millions d'euros.

Le résultat net part du groupe du sous-pôle Activités en gestion extinctive s'établit à - 26 millions d'euros au premier semestre 2012, contre 32 millions d'euros sur les six premiers mois de 2011, soit une variation de - 58 millions d'euros.

Sur le premier semestre 2012, plusieurs opérations ont été réalisées afin de poursuivre la réduction de la taille des portefeuilles et les risques afférents. Des cessions (deux milliards d'euros cédés sur le premier semestre 2012) et des restructurations de portefeuille ont été réalisées notamment sur les classes d'actifs RMBS US ont permis de réduire les encours sous garantie BPCE de 2,3 milliards d'euros. La GAPC a également conclu un accord de commutation concernant des transactions CDS avec MBIA en mai 2012 conduisant à une réduction de l'exposition brute de 1,4 milliard d'euros.

L'impact de la GAPC reste limité à - 57 millions d'euros sur le résultat net du groupe au premier semestre 2012. Les risques pondérés s'élèvent à 15,2 milliards d'euros au 30 juin 2012.

Par ailleurs, le résultat net part du groupe généré par le sous-pôle Hors métiers est de - 281 millions d'euros, contre - 243 millions d'euros au premier semestre 2011. Les principaux impacts sont les suivants :

- la réévaluation de la dette à la juste valeur par résultat au titre du risque de crédit propre de - 35 millions d'euros contre - 81 millions d'euros sur le premier semestre 2011 ;
- la dépréciation durable des titres Banca Carige de - 189 millions d'euros ;
- l'impact résultat des opérations de gestion dynamique du bilan du Crédit Foncier de France (cession de titres / rachat d'obligations foncières) de - 45 millions d'euros sur le premier semestre 2012.

### 2.3.8 Structure financière du Groupe BPCE

Le total du bilan consolidé du Groupe BPCE est de 1 174,9 milliards d'euros au 30 juin 2012, en hausse de 36,5 milliards d'euros sur le semestre.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à près de 48,5 milliards d'euros, en hausse de 7,4 % par rapport au 31 décembre 2011. Cette variation résulte :

- de la prise en compte du résultat du premier semestre 2012 (+ 1,3 milliard d'euros) ;
- des augmentations de capital (+ 2,0 milliards d'euros) ;
- de la distribution de dividendes (- 0,5 milliard d'euros) ;
- de la rémunération associée des TSSDI (- 0,1 milliard d'euros) ;
- de la variation des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres (+ 0,6 milliard d'euros).

Les risques pondérés sont estimés à 386<sup>1</sup> milliards d'euros au 30 juin 2012. Ils sont majoritairement concentrés sur la Banque commerciale et Assurance à hauteur de 71 %.

Au 30 juin 2012, les fonds propres Tier 1 du groupe sont de 44,5<sup>1</sup> milliards d'euros, le ratio de Tier 1 s'établit à 11,5 %<sup>1</sup> et le ratio de Core Tier 1 à 10,0 %<sup>1</sup>.

Cette solidité financière est un atout du groupe en cas, notamment, d'aggravation de la crise sur la zone euro.

Le Groupe BPCE bénéficie de notations long terme A2 par Moody's, A par Standard & Poor's toutes deux assorties d'une perspective stable, et A+ par FitchRatings avec une perspective négative.

## 2.4 Données financières du groupe BPCE SA

### 2.4.1 Les résultats du groupe BPCE SA

La formation du résultat du groupe BPCE SA s'entend après retraitement des contributions des entités non consolidées dans ce périmètre et après réintégration de la quote-part de résultat des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne *via* les certificats coopératifs d'investissement (CCI) détenus par Natixis.

Au 30 juin 2012, le passage entre le résultat net du Groupe BPCE et celui du groupe BPCE SA se résume ainsi :

en millions d'euros	S1-12
<b>Résultat net du Groupe BPCE</b>	<b>1 333</b>
Entités non consolidées ou consolidées selon une méthode différente (1)	-1 110
Contribution Banques Populaires & Caisses d'Épargne (via CCI Natixis)	166
Autres éléments	63
<b>Résultat net du Groupe BPCE SA</b>	<b>451</b>

(1) dont notamment Banques Populaires, Caisses d'Épargne et leurs filiales locales et sociétés locales d'épargne, Nexity

Le groupe affiche un résultat de 451 millions d'euros, à comparer à un résultat de 661 millions d'euros au 30 juin 2011, intégrant notamment un effet périmètre négatif suite à la cession de Foncia au deuxième semestre 2011.

<sup>1</sup> Estimation au 30 juin 2012

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance		BFI, Epargne, SFS		Participations financières		Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Groupe BPCE SA		Variation	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	M€	%
Produit net bancaire	908	917	3 068	3 208	461	435	-279	244	4 158	4 804	-646	-13,4%
Frais de gestion	-582	-606	-1 985	-1 952	-373	-367	-193	-515	-3 133	-3 440	307	-8,9%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>327</b>	<b>311</b>	<b>1 083</b>	<b>1 256</b>	<b>88</b>	<b>68</b>	<b>-472</b>	<b>-271</b>	<b>1 025</b>	<b>1 364</b>	<b>-339</b>	<b>-24,9%</b>
Coefficient d'exploitation	64,0 %	66,1 %	64,7 %	60,8 %	81,0 %	84,3 %	ns	ns	75,3 %	71,6 %	-	3,7 pts
Coût du risque	-119	-108	-143	-74	-4	-18	-224	-250	-490	-450	-40	8,9%
Résultat des entreprises MEE	318	417	8	8	2	-5	0	4	327	424	-97	-22,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	4	1	0	1	-5	0	-118	7	-118	125	ns
Variations de valeurs des écarts d'acquisition							-5	0	-5		-5	ns
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>530</b>	<b>625</b>	<b>949</b>	<b>1 190</b>	<b>87</b>	<b>40</b>	<b>-702</b>	<b>-635</b>	<b>864</b>	<b>1 220</b>	<b>-356</b>	<b>-29,2%</b>
Impôts sur le résultat	-84	-79	-298	-345	-30	-21	187	126	-225	-319	94	-29,5%
Intérêts minoritaires	-78	-98	-194	-240	-16	-8	100	106	-188	-240	52	-21,7%
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>368</b>	<b>448</b>	<b>457</b>	<b>605</b>	<b>40</b>	<b>10</b>	<b>-414</b>	<b>-402</b>	<b>451</b>	<b>661</b>	<b>-210</b>	<b>-31,8%</b>

Le résultat net du premier semestre 2012 reflète :

- la résistance des résultats de la Banque commerciale et Assurance en dépit d'un contexte économique dégradé avec notamment une contribution des deux réseaux historiques *via* les CCI de 166 millions d'euros contre 231 millions d'euros au premier semestre 2011 ;
- les résultats du pôle BFI, Épargne et SFS de 457 millions d'euros en recul de 24,5 % dans un environnement de marché défavorable et contraint en liquidité et risques pondérés, avec des performances contrastées selon les pôles ;
- le redressement financier des participations financières traduisant principalement le retour à l'équilibre de Natixis Private Equity et l'absence d'impact VBRO ;
- les pertes du pôle Activités en gestion et Hors métiers induites notamment par la comptabilisation de la dépréciation durable des titres Banca Carige de - 189 millions d'euros, l'impact de la GAPC de - 57 millions d'euros et par l'impact du résultat des opérations de gestion dynamique du bilan du Crédit Foncier de France de - 45 millions d'euros.

#### 2.4.2 Structure financière du groupe BPCE SA

Le total du bilan consolidé du groupe BPCE SA est de 822,7 milliards d'euros au 30 juin 2012, en hausse de 26,9 milliards d'euros sur le premier semestre 2012.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à près de 24,3 milliards d'euros, en augmentation de 12,8 % par rapport au 31 décembre 2011. Cette variation résulte essentiellement :

- de la prise en compte du résultat du premier semestre 2012 (+ 0,5 milliard d'euros) ;
- des émissions de TSS (+ 2,0 milliards d'euros) ;
- de la rémunération associée des TSSDI (- 0,2 milliard d'euros) ;
- de la variation des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres (+ 0,2 milliard d'euros).

## **2.5 Évolutions récentes et perspectives**

### **2.5.1 Événements postérieurs à la clôture**

#### **Loi de finances rectificative 2012**

Le projet de loi de finances rectificative pour 2012, présenté au Conseil des ministres le 4 juillet 2012, propose la création d'une contribution exceptionnelle due par certains établissements de crédit. Cette proposition a été adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale le 19 juillet 2012 et par le Sénat le 27 juillet 2012.

Cette contribution additionnelle à la taxe systémique bancaire sera exigible au 30 août 2012 et payable au plus tard le 30 septembre 2012.

Le montant de cette contribution additionnelle sera intégralement enregistré dans les résultats du second semestre 2012. Par ailleurs, pour les années futures et à compter du premier janvier 2013, le taux de la taxe systémique bancaire sera doublé passant, de 0,25 % à 0,50 % des exigences de fonds propres consolidés du groupe.

La loi de finances rectificative prévoit également une augmentation du forfait social sur l'épargne salariale (hausse du taux de 8 % à 20 %, applicable aux rémunérations versées à compter du premier septembre 2012) et l'instauration d'une taxe de 3 % sur les distributions de dividendes.

### **2.5.2 Prévisions pour 2012-2013**

Sous réserve d'une atténuation des tensions financières de la zone euro, avec notamment des avancées en termes de coordination européenne dans les domaines budgétaires, fiscaux et bancaires, ainsi que de la volonté induite de la BCE de défendre l'euro et de la mobilisation rapide des mécanismes de solidarité dont l'Europe s'est dotée, l'activité économique est susceptible de redémarrer modérément fin d'année 2012.

Des facteurs favorables pourraient la soutenir : la détente temporaire des prix des produits de base et du pétrole, surtout aux Etats-Unis avec la production à venir de gaz de schiste; le renforcement à partir de 2013 de la construction résidentielle aux Etats-Unis, le chaînon manquant de la reprise, du fait de l'apparition de besoins avérés ; des politiques monétaires vigilantes et proactives, restant longtemps accommodantes de part et d'autre de l'Atlantique ; une résilience des économies émergentes, grâce à la mise en œuvre de politiques contra-cycliques, permises par une décélération de l'inflation ; des programmes mieux calibrés d'austérité budgétaire et un recul de l'euro.

Le redémarrage économique demeurerait cependant laborieux, du fait du processus nécessairement long de désendettement public et privé et du fait de la déflation interne des salaires et des prix, imposée par l'impossibilité de dévaluation nationale, dans les pays européens en retard structurel de compétitivité.

En France, la croissance, qui est anémiée depuis le printemps 2011, demeurerait extrêmement faible en 2012 et en 2013, dans la mesure où le PIB ne progresserait respectivement que de 0,3 % et de 0,9 %, voire en deçà, après 1,7 % l'an en 2010-2011 mais - 3 % en 2009. Les ressorts de l'économie, comme pour la plupart des pays de l'OCDE, devront être recherchés par les exportations et par la compétitivité (un point majeur de faiblesse de l'économie française), du fait de la déficience de la demande interne. Cette dernière pâtirait d'un processus d'ajustement budgétaire supérieur à un point de PIB par an.

### **3. Gestion des risques**

#### **3.1 Politique de gestion des fonds propres**

##### **GESTION DE LA SOLVABILITE DU GROUPE**

La structure financière du Groupe BPCE s'est renforcée : le ratio Core Tier 1 s'élève à 10,0 %<sup>1</sup> au 30 juin 2012, soit en augmentation de plus de 90 points de base par rapport au 31 décembre 2011<sup>2</sup>, grâce notamment à la gestion optimisée des actifs pondérés en baisse de 2 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2011 (386 milliards d'euros à fin juin 2012), aux résultats mis en réserve et à la collecte de parts sociales.

La cible de 9 % de ratio de Core Tier 1 Bâle 2,5 fixée par l'Autorité bancaire européenne (ABE) est ainsi largement dépassée (excédent de fonds propres Core Tier 1 de 3,1 milliards d'euros) en tenant compte d'un coussin de sécurité de 1 milliard d'euros, correspondant à la décote de marché sur les expositions souveraines européennes du groupe.

Par ailleurs, au cours du premier semestre, le ratio Tier 1 du groupe à 11,5 %<sup>1</sup> a progressé par rapport au 31 décembre 2011. Plusieurs éléments ont eu, au cours du semestre, des impacts significatifs sur les niveaux de ratio du Groupe BPCE.

##### ***Collecte de parts sociales***

Pour renforcer les fonds propres du groupe, les deux réseaux ont poursuivi l'émission régulière de parts sociales auprès des sociétaires. Ainsi, les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne ont vendu près de 2 milliards d'euros de parts sociales au cours du premier semestre 2012.

##### ***Opération de rachat portant sur quatre lignes obligataires***

BPCE a réalisé le 16 mars une opération de rachat en espèces de sa dette senior portant sur quatre lignes dont les échéances sont comprises entre le 27 novembre 2012 et le 29 octobre 2013. Le montant racheté est de 822 millions d'euros. Cette opération s'intègre, pour le Groupe BPCE, dans la politique de gestion du profil de remboursement de sa dette avec une volonté de rallonger la durée moyenne de la dette dans le contexte des nouvelles contraintes réglementaires qui vont s'appliquer aux banques.

##### **LES ACTIONS D'ALLOCATION DES FONDS PROPRES**

Afin de garantir la solvabilité du groupe, des actions d'optimisation et de gestion du capital pour le compte du groupe ont été mises en place au cours du premier semestre 2012.

##### ***Renforcement des fonds propres du groupe BPCE SA***

Le 26 mars 2012, BPCE a réalisé une émission de titres supersubordonnés pour un montant de 2 milliards d'euros souscrits par chaque Banque Populaire et chaque Caisse d'Épargne à hauteur de sa participation dans le capital de BPCE.

##### ***Banca Carige***

Poursuivant sa politique de centralisation de l'ensemble de ses filiales et participations à l'international, BPCE a cédé le 2 janvier 2012 l'intégralité de sa participation dans Banca Carige à sa filiale BPCE IOM. De plus, au cours du deuxième trimestre, BPCE IOM a diminué sa participation, et détient ainsi 9,98 % de Banca Carige à fin juin.

##### ***Mise en place d'un prêt subordonné remboursable à BPCE IOM***

Par ailleurs, fin juin 2012, BPCE a consenti à BPCE IOM un prêt subordonné remboursable (PSR) de 40 millions d'euros.

---

<sup>1</sup> Estimation au 30 juin 2012

<sup>2</sup> Par rapport aux ratios hors effet du *floor* Bâle I qui s'appliquait jusqu'au 31/12/2011

## PERSPECTIVES

Au cours du second semestre 2012, le groupe restera mobilisé sur son objectif de renforcement de sa solidité financière et se mettra en ordre de marche pour répondre aux prochaines échéances réglementaires liées notamment à la mise en place des mesures Bâle III.

Le groupe est confiant dans sa capacité à respecter, sans faire appel au marché, les nouvelles exigences prudentielles dès leur mise en place et à disposer d'un ratio de Common Equity Tier 1 Bâle III supérieur à 9 %<sup>1</sup> en 2013.

### 3.2 Risques de crédit et de contrepartie

#### ORGANISATION DE LA GESTION DU RISQUE DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

La mesure des risques repose sur des systèmes de notation adaptés à chaque typologie de clientèle ou d'opérations, dont la direction des Risques assume la définition et le contrôle de performance.

La prise de décision dans chaque entité au sein du Groupe BPCE s'exerce dans le cadre de procédures de délégation, d'un dispositif de limites afférentes à chaque groupe client sur base consolidée et d'un principe d'analyse contradictoire faisant intervenir la fonction risques, avec droit d'appel pouvant donner lieu à la saisine du Comité de crédit de niveau supérieur.

#### TRAVAUX REALISES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Le département des risques de crédit a finalisé le déploiement du système de limite groupe avec le renouvellement de limites sur les principales contreparties bancaires, *corporate*, secteur public territorial et foncières, dans le cadre du Comité de crédit groupe.

En parallèle, une méthode de fixation de limites sur les professionnels de l'immobilier a été définie.

Afin de compléter son dispositif de pilotage des risques de crédit, le Groupe BPCE a finalisé son dispositif de politique sectorielle avec une première déclinaison sur la filière automobile.

Le dispositif de suivi en *watchlist* groupe continue d'être renforcé afin d'assurer notamment une cohérence de provisionnement des principaux dossiers douteux partagés entre plusieurs entités, et une veille accentuée sur les dossiers en *watchlist* sains. Dans ce cadre, la norme de provisionnement affectée *corporate* a été validée en Comité normes et méthodes risques groupe.

Par ailleurs, le dispositif de notation des *corporates* a été déployé sur le réseau Caisse d'Epargne en janvier 2012, permettant ainsi d'envisager à l'horizon fin 2012 une homogénéité avec le dispositif de monitoring existant au sein du réseau Banque Populaire et chez Natixis.

Enfin, des travaux de revue des dispositifs de contrôle permanent de l'activité crédit ont démarré au cours du semestre.

---

<sup>1</sup> Sans mesures transitoires (après retraitement des impôts différés actifs)

## Décomposition du portefeuille crédit en catégories d'expositions brutes et approches

en millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
	Expositions	Expositions
Souverains	177 236	165 496
Établissements	150 551	157 264
Entreprises	296 505	303 502
Clientèle de détail	342 463	338 366
Titrisation	35 116	38 694
Actions	11 596	12 056
<b>TOTAL<sup>1</sup></b>	<b>1 013 467</b>	<b>1 015 378</b>

Source : données de gestion risques groupe

Le total des expositions brutes du Groupe BPCE, hors autres actifs, reste relativement stable au premier semestre 2012 (- 0,2 %) à plus de 1 013 milliards d'euros. Les entreprises et la clientèle de détail, métiers historiques du groupe, concentrent plus de la moitié des expositions brutes du groupe au 30 juin 2012 (63 %).

## Répartition géographique (exposition brute)

en millions d'euros	30/06/2012					31/12/2011	
	France	Europe hors France	Amériques	Asie et Océanie	Afrique et Moyen-Orient	Total	Total
Souverains	147 674	22 451	5 617	340	1 154	<b>177 236</b>	<b>165 496</b>
Établissements	88 611	40 112	15 688	4 616	1 524	<b>150 551</b>	<b>157 264</b>
Entreprises	194 076	43 695	42 815	8 068	7 850	<b>296 505</b>	<b>303 502</b>
<b>TOTAL</b>	<b>430 362</b>	<b>106 257</b>	<b>64 121</b>	<b>13 023</b>	<b>10 528</b>	<b>624 292</b>	<b>626 262</b>

Source : données de gestion risques groupe

Les expositions brutes du Groupe BPCE sont très majoritairement situées en Europe (86 %), dont 68,9 % en France avec une prépondérance du risque souverain national. Les catégories « entreprises » et « établissements » présentent une ventilation géographique plus diluée avec respectivement 35 % et 41 % de leurs expositions hors France.

<sup>1</sup> Hors autres actifs

## Répartition par type de secteur (exposition brute)

Périmètre Groupe BPCE - Entreprises et Professionnels.

en millions d'euros	30/06/2012			31/12/2011		
	Entreprises	Professionnels	Total	Entreprises	Professionnels	Total
Finance assurance	61 302	848	<b>62 150</b>	64 097	856	<b>64 953</b>
Locations immobilières	32 320	23 718	<b>56 038</b>	31 279	23 401	<b>54 680</b>
Immobilier	24 047	2 614	<b>26 661</b>	25 540	2 273	<b>27 813</b>
Holdings et diversifiés	19 293	1 895	<b>21 187</b>	19 551	1 961	<b>21 511</b>
Énergie	20 038	356	<b>20 394</b>	18 923	351	<b>19 274</b>
Services	13 007	6 839	<b>19 846</b>	12 523	6 716	<b>19 239</b>
BTP	12 100	6 041	<b>18 141</b>	11 898	6 067	<b>17 965</b>
Distribution-commerce	12 189	3 061	<b>15 250</b>	11 649	3 044	<b>14 693</b>
Pharmacie-santé	7 778	6 054	<b>13 832</b>	7 144	5 929	<b>13 073</b>
Transports	11 418	1 963	<b>13 380</b>	11 743	1 933	<b>13 675</b>
Agroalimentaire	8 221	4 773	<b>12 994</b>	8 497	4 604	<b>13 101</b>
Biens de consommation	7 609	4 050	<b>11 659</b>	8 161	4 079	<b>12 241</b>
Construction mécanique et électrique	9 637	1 679	<b>11 316</b>	10 362	1 700	<b>12 062</b>
Industries de base	8 762	732	<b>9 493</b>	9 487	785	<b>10 272</b>
Tourisme-hôtellerie-restauration	4 565	4 875	<b>9 440</b>	4 678	4 805	<b>9 483</b>
Commerce international des matières premières	7 958	49	<b>8 007</b>	8 759	60	<b>8 819</b>
Communication	6 957	501	<b>7 458</b>	7 458	505	<b>7 963</b>
Technologie	5 217	168	<b>5 385</b>	5 249	173	<b>5 422</b>
Services aux collectivités	4 021	152	<b>4 173</b>	4 249	153	<b>4 403</b>
Administration	863	11	<b>874</b>	836	12	<b>848</b>
Autres	19 202	2 251	<b>21 453</b>	21 420	2 544	<b>23 965</b>
<b>Total</b>	<b>296 505</b>	<b>72 629</b>	<b>369 134</b>	<b>303 502</b>	<b>71 952</b>	<b>375 454</b>

Source: données de gestion risques groupe

On constate sur le premier semestre 2012 une stabilité dans la répartition des expositions par type de secteur, avec notamment une prépondérance du secteur Finance assurance.

### **Expositions souveraines<sup>1</sup> européennes au 30 juin 2012**

Le Groupe BPCE a procédé à une mise à jour au 30 juin 2012 de ses expositions sur les 30 pays de l'Espace Économique Européen, selon le format établi par l'Autorité bancaire européenne (ABE)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Exposition des activités bancaires sur base consolidée

<sup>2</sup> Autorité bancaire européenne, anciennement Comité Européen des Contrôleurs Bancaires ou CECB

en millions d'euros

	Expositions directes brutes au 30/06/2012	Expositions directes nettes (hors dérivés) au 30/06/2012	Dont portefeuille bancaire	Dont portefeuille de négociation	Expositions directes nettes (hors dérivés) au 31/12/2011
<b>Autriche</b>	398	323	279	44	38
<b>Belgique</b>	3 962	3 178	3 009	170	2 149
<b>Bulgarie</b>	0	0	0	0	0
<b>Chypre</b>	57	57	57	0	126
<b>République Tchèque</b>	168	168	168	0	179
<b>Danemark</b>	94	94	94	0	95
<b>Estonie</b>	0	0	0	0	0
<b>Finlande</b>	111	17	0	17	(27)
<b>France</b>	44 245	32 286	33 003	(717)	28 875
<b>Allemagne</b>	8 239	1 100	0	1 100	(3 571)
<b>Grèce</b>	29	5	5	0	631
<b>Hongrie</b>	118	112	106	5	103
<b>Islande</b>	0	0	0	0	0
<b>Irlande</b>	173	173	171	2	158
<b>Italie<sup>1</sup></b>	9 242	3 866	3 502	364	3 532
<b>Lettonie</b>	4	4	0	4	0
<b>Liechtenstein</b>	0	0	0	0	0
<b>Lituanie</b>	42	42	0	42	63
<b>Luxembourg</b>	6	6	6	0	3
<b>Malte</b>	0	0	0	0	0
<b>Pays-Bas</b>	2 598	(136)	1	(137)	99
<b>Norvège</b>	0	0	0	0	0
<b>Pologne</b>	560	560	557	3	568
<b>Portugal</b>	81	8	62	(54)	82
<b>Roumanie</b>	0	0	0	0	0
<b>Slovaquie</b>	259	259	259	0	238
<b>Slovénie</b>	247	247	247	0	247
<b>Espagne</b>	1 168	214	13	202	(33)
<b>Suède</b>	0	0	0	0	0
<b>Royaume-Uni</b>	1	1	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>71 803</b>	<b>42 585</b>	<b>41 539</b>	<b>1 046</b>	<b>33 556</b>

Le montant total des expositions directes nettes hors dérivés augmente sur le premier semestre 2012, tiré principalement par la France et l'Allemagne.

<sup>1</sup> 31/12/2011 pro forma du reclassement en Souverain d'une contrepartie du Secteur public territorial

### **3.3 Risques de marché**

#### **ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DE MARCHE**

Le pôle risques de marché de la direction des Risques assure le contrôle permanent de l'ensemble de l'activité de marché au sein du Groupe BPCE, qui fait l'objet d'un examen régulier par le Comité des risques de marché groupe.

#### **TRAVAUX REALISES AU PREMIER SEMESTRE 2012**

Au cours du premier semestre 2012, suite au projet de mise en place d'un calcul de VaR homogène au niveau du groupe, la direction des Risques groupe est désormais en production quotidienne de la VaR groupe sur l'ensemble des portefeuilles de négociation.

Par ailleurs, le dispositif de suivi de la trésorerie du groupe a été renforcé *via* une amélioration des techniques apportées à la VaR (ajout de nouveaux facteurs de risques) et un alignement du calcul des indicateurs de sensibilités sur la méthode et les outils employés par Natixis.

De plus, le pôle risques financiers participe au suivi de la politique active de gestion du portefeuille de titrisations du Crédit Foncier, au travers des comités stratégies et des réunions bimensuelles de suivi.

Le département risques financiers a également participé à la réalisation des *stress scenarii* de marché demandés par le Fond Monétaire International (FMI). Par ailleurs, un groupe de travail composé de l'organe central, de Natixis, de la Bred et du Crédit Coopératif a été mis en place sur le recalibrage de *stress scenarii* de marché groupe.

Enfin, le suivi spécifique trimestriel des recommandations du rapport Lagarde a été affiné sur le périmètre de trésorerie, en matière de seuils unitaires et cumulés quotidiens d'opérations réalisées par les opérateurs.

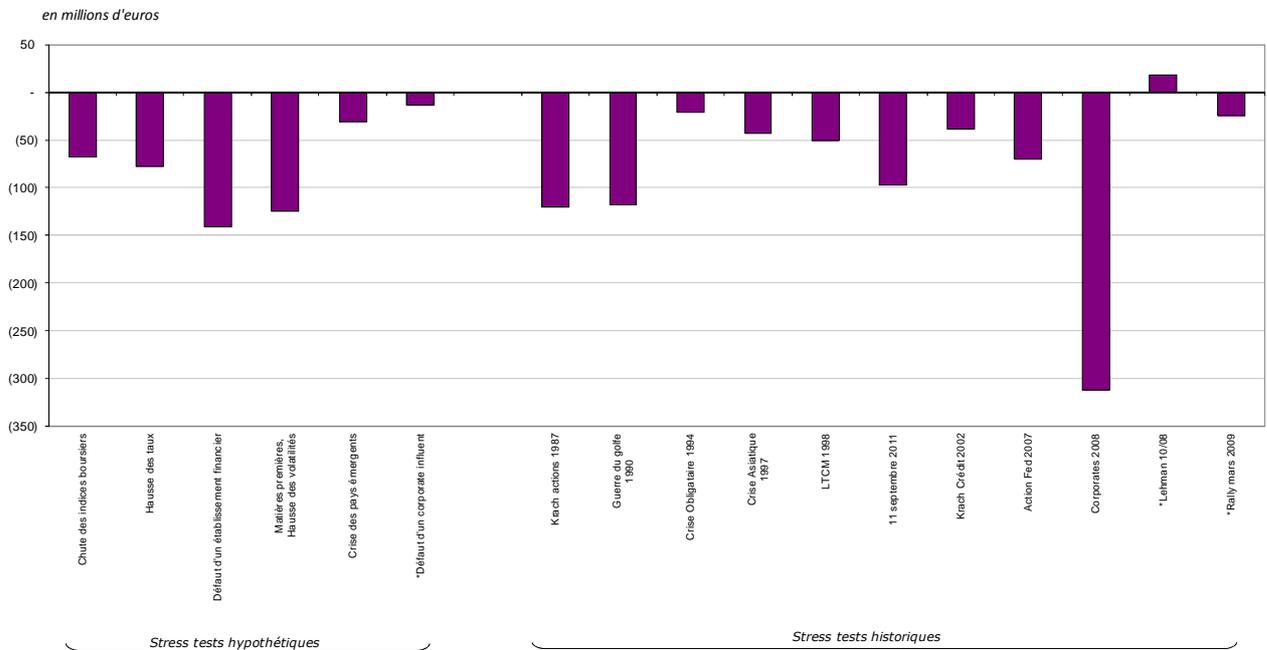
#### **DONNEES QUANTITATIVES DE MESURE DES RISQUES DE MARCHE**

##### **VaR périmètre Groupe BPCE**

La VaR (Monte Carlo 99 % 1j) consolidée du périmètre de négociation du Groupe BPCE s'élève à 24,5 millions d'euros au 29 juin 2012, portée principalement par Natixis et par la BRED Banque Populaire.

## Résultats des stress tests

### STRESS TESTS GLOBAUX AU 29 JUIN 2012



\* Ces stress sont été déployés sur les périmètres de négociation du Groupe BPCE : Natixis, réseau Caisse d'Epargne, BRED Banque Populaire et Filiales.

Les *stress tests* hypothétiques les plus sensibles restent le défaut d'un établissement financier sur le périmètre BFI de Natixis, et la hausse des volatilités sur les matières premières.

Le scénario historique le plus important concerne les *corporates* ABS/MBS – Mars 2008, du fait d'un impact marqué sur la GAPC, issue de positions directionnelles résiduelles de titrisations liées à la commutation de MBIA.

### **3.4 Risques de liquidité, de taux et de change**

#### **A/ ORGANISATION DE LA GESTION ACTIF-PASSIF AU SEIN DU GROUPE BPCE**

##### **Gouvernance**

BPCE organe central du groupe a arrêté un référentiel de règles qui s'applique à tous les métiers et établissements. Il permet une consolidation des risques et au groupe d'exercer une politique de gestion de risques appropriée à sa vision stratégique, autour de deux principes clés :

- chaque établissement assume les charges des risques structurels de bilan qu'il porte avec des dispositifs de marché interne permettant d'optimiser les intérêts du groupe autour de règles communes et de déclinaisons intégrant la spécificité des activités de chaque métier ;
- chaque entité est responsable de la gestion du risque à son niveau ; l'organe central surveille l'application et la pertinence des règles groupe à chacun de ses niveaux.

La gestion actif-passif du groupe est décidée par le **Comité GAP (Gestion Actif Passif) groupe**, placé sous l'autorité du président du directoire du groupe.

##### **Réalisations du premier semestre 2012**

Le groupe a mis en place une réserve de liquidité groupe respectant les critères du texte du 16 décembre 2010 du Comité de Bâle. Elle est inscrite au bilan de BPCE SA, organe central et garant de la liquidité du groupe.

Le groupe a renouvelé en 2012 son dispositif d'enveloppe de liquidité des métiers pour permettre une réduction de consommation de liquidité significative.

Dans le cadre de sa préparation au LCR, le groupe conduit un programme qui intéresse tous ses métiers. Des offres commerciales de produits plus adaptés à la réglementation bâloise ont ainsi été mises en marché.

Le groupe a également réduit sa transformation en liquidité à court terme dans le cadre de sa gestion.

##### **Dispositif de surveillance**

**La direction des Risques groupe** s'inscrit dans le dispositif de maîtrise des risques structurels de bilan (liquidité, taux et change).

La filière risques ALM est responsable du contrôle de second niveau des risques structurels de taux, de liquidité et de change. Dans le cadre de son dispositif de maîtrise et de surveillance des risques structurels de bilan, le pôle risques ALM a participé à la mise à jour du référentiel gestion actif-passif groupe, en renforçant notamment les contrôles de l'organe central et de Natixis, en lien avec la direction des risques de Natixis.

Le pôle a également étendu son contrôle de deuxième niveau à BPCE SFH (structure d'émission d'obligations sécurisées), aboutissant à la mise en place d'un premier plan de contrôle permanent pour les contrôles de niveau 2 qui sont du ressort de la direction des Risques groupe.

De plus, dans le cadre des chantiers liquidité, le pôle est intervenu dans la validation des normes méthodologiques internes au groupe en respect de la réglementation, pour les ratios de liquidité LCR et NSFR à 1 mois et 1 an. Des contrôles ont par la suite été réalisés, notamment sur la réserve de liquidité.

Enfin, des travaux ont été menés afin d'automatiser la production du reporting Risques ALM. La phase de déploiement est en cours.

## **B/ RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT**

### ***Gestion du risque de liquidité***

Les établissements disposent d'une autonomie de leur gestion de bilan dans le cadre du référentiel GAP groupe défini par le Comité GAP groupe et validé par le Comité des risques groupe.

Chaque établissement du groupe tient un comité de gestion de bilan, a minima trimestriel. Le comité y examine les indicateurs et décide des opérations financières à mener pour gérer le bilan et les productions futures.

Ainsi, les établissements partagent les mêmes indicateurs de gestion, les mêmes modélisations de risques intégrant la spécificité de leurs activités et les mêmes règles de limites. Les indicateurs sont consolidés au niveau groupe pour permettre au Comité GAP groupe de valider les orientations de gestion au niveau du groupe.

Le risque de liquidité est suivi au travers de deux axes, statique et dynamique, dans deux types de conditions de marché, normales et stressées.

### ***Gestion du refinancement***

La direction Finances groupe organise, coordonne et supervise le refinancement du Groupe BPCE sur les marchés.

Pour les besoins de refinancement à court terme, les principaux émetteurs du groupe sont BPCE et Natixis, opérant depuis 2011 au sein d'un pool commun, issu de la fusion des équipes de trésorerie de BPCE et de Natixis.

Pour les besoins de refinancement à moyen et long termes (supérieurs à un an) en complément des dépôts de la clientèle des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne qui constituent la principale source de financement, le groupe intervient en tant qu'émetteur obligataire avec deux opérateurs principaux qui sont BPCE et la Compagnie de Financement Foncier, filiale du Crédit Foncier de France.

Les priorités du groupe en matière de refinancement à moyen et long termes sur les marchés sont d'assurer une bonne diversification de ses sources de financement et une faible dépendance aux marchés dont l'accès peut être moins récurrent.

Au 20 juillet 2012, le programme de refinancement moyen et long termes du Groupe BPCE de 26 milliards d'euros est réalisé à hauteur de 80 %. Au total, 20,9 milliards d'euros ont été levés, avec une maturité moyenne rallongée à 6,8 ans (contre 4,2 ans à période comparable 2011), avec un bon équilibre entre obligations non sécurisées et sécurisées :

- émissions non sécurisées : 10,4 milliards d'euros levés, dont 2,8 Md€ *via* les réseaux ;
- émissions sécurisées : 10,5 milliards d'euros levés.

Le programme de marché (21 milliards d'euros) est exécuté à hauteur de 86 % et le programme réseaux (5 milliards d'euros) à hauteur de 56 %.

En ce qui concerne le pool de refinancement moyen et long termes de BPCE, 79 % du programme de 18 milliards d'euros ont été réalisés au 20 juillet 2012 : 14,2 milliards d'euros levés avec une durée moyenne de 5,9 ans.

En ce qui concerne le pool de refinancement moyen et long termes du Crédit Foncier de France, 84 % du programme de 8 milliards d'euros ont été réalisés au 20 juillet 2012 : 6,7 milliards d'euros levés avec une durée moyenne de 8,8 ans.

Les encours de refinancement court terme du groupe s'élèvent à 103 milliards d'euros<sup>1</sup> au 30 juin 2012.

---

<sup>1</sup> Estimation

En termes de réserves de liquidité, le groupe dispose au 30 juin 2012 de 133 milliards d'euros de réserves de liquidité, dont 100 milliards d'euros d'actifs disponibles éligibles au refinancement des banques centrales ou susceptibles de l'être à court terme, et 33 milliards d'euros de liquidités placées auprès des banques centrales à fin juin 2012.

### **Ratios réglementaires de liquidité**

Le coefficient de liquidité à un mois de BPCÉ s'établissait à 114,6 % au 30 juin 2012 (contre 105,6 % au 31 décembre 2011), pour une exigence minimale de 100 %.

### **Adaptation du Groupe BPCÉ au nouvel environnement**

Le groupe s'adapte à l'évolution de l'environnement réglementaire et financier, qui a vu les exigences de liquidité s'accroître, qu'il s'agisse des nouvelles contraintes réglementaires Bâle III ou des tensions et incertitudes sur la liquidité et le refinancement, engendrées par la crise de la dette souveraine. Face à ces exigences accrues, les mesures d'adaptation sont suivies dans l'ensemble des filières du groupe afin que les sphères commerciales, financières et techniques appréhendent ces nouvelles règles et contraintes de la manière la plus profitable pour le groupe.

La collecte de bilan dans les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne continue d'augmenter, le coefficient emplois / ressources clientèle sur le périmètre des deux réseaux s'établit ainsi à 116 %<sup>1</sup> au 30 juin 2012.

Le groupe s'est également fixé un objectif de désendettement de 25 à 35 milliards d'euros d'ici fin 2013. Le besoin de liquidité du groupe a été significativement réduit depuis fin juin 2011 : 22,9 milliards d'euros, soit un pourcentage de 76 % de l'objectif (milieu de fourchette) est d'ores et déjà réalisé à fin juin 2012.

## **C/ RISQUE DE TAUX**

### **Gestion du risque de taux**

Le risque de taux est encadré par un dispositif d'indicateurs et de limites, définis par le Comité GAP groupe. Les instruments autorisés pour sa couverture sont strictement *vanille* (non structurés), excluent toute vente d'option et privilégient une comptabilisation sans impact sur les résultats consolidés du groupe.

Ce risque est suivi en visions statique et dynamique. La mesure porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion de tout risque autonome (trading, compte propre...). Le groupe vise un risque maîtrisé, pour des résultats prévisibles et pérennes.

Dans la vision statique, les limites de gap sont fondées sur un calcul d'impasse de taux fixé, commun à l'ensemble du groupe. Ces limites sont dégressives dans le temps et calibrées pour tenir compte de la spécificité des métiers.

Le risque est également analysé dans une dimension dynamique, par la simulation des revenus futurs, dans un scénario de taux central établi par les économistes du groupe.

### **Expositions**

L'essentiel de l'impasse de taux du groupe est porté par la Banque commerciale et en premier lieu par les réseaux. Sur le premier trimestre 2012, cette impasse est en baisse les 5 premières années, stable au-delà, et reste conforme aux limites fixées.

<i>en milliards d'euros</i>	01/04/2012 au 31/03/2013	01/04/13 au 31/03/2017	01/04/2017 au 31/03/2022
Impasses	(13,82)	(15,89)	(8,17)

<sup>1</sup> Estimation

### 3.5 Recommandations du Forum de Stabilité Financière

#### 3.5.1 Exposition du Groupe BPCE (hors Natixis) au 30 juin 2012

##### EXPOSITIONS SUR CDO NON COUVERTS

##### CDO ABS exposés au marché résident US

Les CDO d'ABS à composante subprime présentent une exposition brute de 3 millions d'euros au 30 juin 2012.

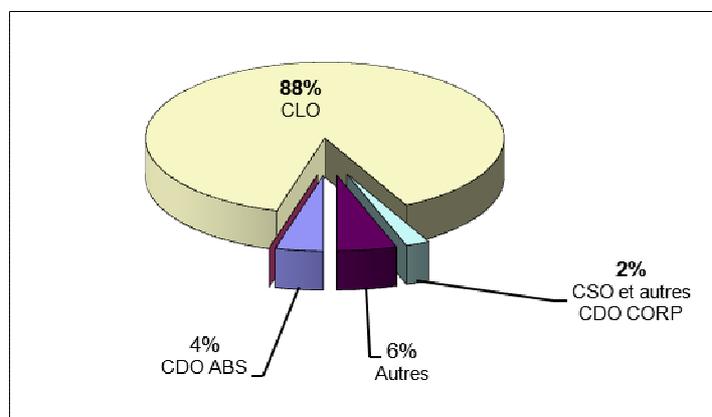
<i>en millions d'euros</i>	<b>Total</b>
<b>Exposition nette au 31 décembre 2011</b>	<b>0</b>
Perte de valeur sur le premier semestre 2012	0
Autres variations	0
<b>Exposition nette au 30 juin 2012</b>	<b>0</b>
Exposition brute au 30 juin 2012	3

##### Autres CDO

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2012</b>		<b>31/12/2011</b>	<b>Variation S1 2012 / 2011</b>
	<b>Exposition brute</b>	<b>Exposition nette</b>	<b>Exposition nette</b>	
CDO ABS	67	52	80	(28)
CDO TRUPS	4	0	0	0
CLO	1 086	1 070	1 087	(17)
CSO et autres CDO CORP	73	26	32	(6)
Autres	69	65	70	(5)
<b>TOTAL</b>	<b>1 299</b>	<b>1 213</b>	<b>1 270</b>	<b>(57)</b>

Plus de 88 % de l'exposition nette sur les autres CDO concerne les CLO.

##### Répartition de l'exposition nette au 30 juin 2012



## Répartition par portefeuille comptable – autres CDO

en millions d'euros	30/06/2012		31/12/2011	
	Montants	Répartition (%)	Montants	Répartition (%)
Portefeuille de transaction	13	1%	13	1%
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	34	3%	38	3%
Portefeuille de prêts et créances	1 102	91%	1 133	89%
Portefeuille d'actifs disponible à la vente	64	5%	86	7%
<b>TOTAL</b>	<b>1 213</b>	<b>100%</b>	<b>1 270</b>	<b>100%</b>

## Répartition par notation – autres CDO

en millions d'euros	30/06/2012		31/12/2011	
	Montants	Répartition (%)	Montants	Répartition (%)
AAA	197	16%	121	10%
AA	654	54%	695	55%
A	237	20%	242	19%
BBB	70	6%	125	10%
BB	5	0%	10	1%
B	1	0%	0	0%
CCC	4	0%	8	1%
CC	0	0%	0	0%
C	0	0%	0	0%
D	0	0%	0	0%
NR	45	4%	68	5%
<b>TOTAL</b>	<b>1 213</b>	<b>100%</b>	<b>1 270</b>	<b>100%</b>

## Protections acquises auprès de contreparties pour couvrir les expositions sur CDO

en millions d'euros	30/06/2012			31/12/2011		
	Montant notionnel brut des instruments couverts	Dépréciation sur CDO couverts	Juste valeur de la protection	Montant notionnel brut des instruments couverts	Dépréciation sur CDO couverts	Juste valeur de la protection
<b>TOTAL</b>	<b>443</b>	<b>(80)</b>	<b>80</b>	<b>456</b>	<b>(96)</b>	<b>96</b>

Ces expositions s'inscrivent dans des stratégies de *Negative Basis Trades* sur 3 transactions distinctes :

- deux tranches senior de CLO européens notées par deux agences de notation AAA/AA+ et AAA/AA- ;
- une tranche senior de CDO d'ABS européens notée AA/B+ par deux agences de notation.

## Protections acquises auprès de monolines

Les protections acquises auprès de rehausseurs de crédit par le Crédit Foncier de France ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation des instruments couverts (valorisés à zéro).

Elles ne traduisent donc pas, à ce titre, des expositions sur les rehausseurs de crédit.

## EXPOSITIONS SUR CMBS

### Répartition de l'exposition par portefeuille comptable – CMBS

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012		31/12/2011	Variation S1 2012 / 2011
	Exposition brute	Exposition nette	Exposition nette	
Portefeuille de transaction	2	2	2	0
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	0	0	0
Portefeuille de prêts et créances	366	296	294	2
Portefeuille d'actifs disponible à la vente	52	50	60	(10)
<b>TOTAL</b>	<b>420</b>	<b>348</b>	<b>356</b>	<b>(8)</b>

### Répartition de l'exposition nette par notation – CMBS

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Montants	Répartition (%)	Montants	Répartition (%)
AAA	65	19%	68	19%
AA	92	27%	139	39%
A	116	33%	74	21%
BBB	36	10%	35	10%
BB	0	0%	0	0%
CCC	5	1%	5	1%
CC	35	10%	35	10%
<b>TOTAL</b>	<b>348</b>	<b>100%</b>	<b>356</b>	<b>100%</b>

### Répartition géographique de l'exposition nette – CMBS

<i>en pourcentage</i>	30/06/2012	31/12/2011
Allemagne	7%	8%
France	28%	27%
Italie	6%	6%
Royaume-Uni	20%	20%
Reste Europe	39%	39%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Le risque ressort limité puisque près de 80% de l'exposition est notée AAA, AA ou A. L'intégralité du portefeuille de CMBS est située en Europe.

## EXPOSITIONS SUR RMBS

### Répartition par portefeuille comptable – RMBS Espagne

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012		31/12/2011	Variation S1 2012 / 2011
	Exposition brute	Exposition nette	Exposition nette	
Portefeuille de transaction	2	1	2	(1)
Portefeuille de prêts et créances	4	4	4	0
Portefeuille d'actifs disponible à la vente	204	190	202	(12)
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>194</b>	<b>208</b>	<b>(14)</b>

### Répartition par notation – RMBS Espagne

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012		
	AAA	AA	A
Portefeuille de transaction	0	1	0
Portefeuille de prêts et créances	0	3	1
Portefeuille d'actifs disponible à la vente	0	165	25
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>169</b>	<b>26</b>

### Répartition par portefeuille comptable – RMBS UK

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012		31/12/2011	Variation S1 2012 / 2011
	Exposition brute	Exposition nette	Exposition nette	
Portefeuille de prêts et créances	11	11	15	(4)
Portefeuille d'actifs disponible à la vente	149	149	141	8
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>156</b>	<b>4</b>

### Répartition par notation – RMBS UK

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012		
	AAA	AA	A
Portefeuille de prêts et créances	11	0	0
Portefeuille d'actifs disponible à la vente	143	5	0
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

Le Groupe BPCE (hors Natixis) n'a pas d'exposition sur les RMBS aux Etats-Unis.

### 3.5.2 Expositions de Natixis au 30 juin 2012

## EXPOSITIONS SUR CDO D'ABS A COMPOSANTE SUBPRIME

<i>en millions d'euros</i>	Total des expositions
<b>Exposition nette au 31 décembre 2011 (après perte de valeur)</b>	377
Variation des expositions (Liquidation, remboursement et effet change)	(184)
Perte de valeur sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2012	(6)
<b>EXPOSITION NETTE AU 30 JUIN 2012 (après perte de valeur)</b>	<b>187</b>

Les CDO d'ABS à composante subprime présentent une exposition brute de 816 millions d'euros au 30 juin 2012. Des pertes de valeur ont été constatées pour 6 millions d'euros (hors effet de la garantie BPCE) sur le premier semestre 2012 portant l'encours de dépréciations cumulées à 629 millions d'euros.

## EXPOSITIONS SUR REHAUSSEURS DE CREDIT

<i>en millions d'euros</i>	Données au 30 juin 2012			Données au 31 décembre 2011		
	Notionnel	Exposition avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur	Notionnel	Exposition avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur
Protections sur CDO subprime	0	0	0	404	179	(140)
Protections sur CLO	3 095	109	(48)	4 609	168	(89)
Protections sur RMBS	153	33	(5)	327	63	(27)
Protections sur CMBS	109	8	(7)	464	10	(9)
Autres risques	5 386	700	(354)	8 069	1 936	(1 309)
<b>TOTAL</b>	<b>8 743</b>	<b>850</b>	<b>(413)</b>	<b>13 873</b>	<b>2 356</b>	<b>(1 573)</b>

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
Exposition avant ajustement de valeur	850	2 356
Ajustement de valeur	(413)	(1 573)
<b>Exposition résiduelle</b>	<b>436</b>	<b>783</b>
Pourcentage de décote	49%	67 %

Le stock de réfections diminue au premier semestre 2012 de 1 160 millions d'euros (hors effet de la garantie BPCE), s'établissant à 413 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 1 573 millions d'euros au 31 décembre 2011 sous l'effet principal de la commutation d'opérations avec la contrepartie monoline MBIA.

## PORTEFEUILLE DE RMBS, DONT RMBS « SUBPRIME »

### Répartition par portefeuille comptable – RMBS US

<i>en millions d'euros</i>	Exposition nette au 31/12/2011	Variations de valeur au 1 <sup>er</sup> semestre 2012	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2012
Portefeuille de transaction	5	0	(4)	1
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	0	16	16
Portefeuille de prêts et créances	903	(47)	(178)	678
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0	0	0	0
<b>Non wrapped</b>	<b>908</b>	<b>(47)</b>	<b>(166)</b>	<b>695</b>
Portefeuille de transaction	10	0	(1)	10
Portefeuille de prêts et de créances	245	0	(48)	198
<b>Wrapped</b>	<b>255</b>	<b>0</b>	<b>(49)</b>	<b>207</b>
Portefeuille de transaction	5	0	(4)	1
Portefeuille de prêts et de créances	1 103	0	(914)	189
<b>US Agencies</b>	<b>1 109</b>	<b>0</b>	<b>(918)</b>	<b>190</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 272</b>	<b>(47)</b>	<b>(1 133)</b>	<b>1 092</b>

Pourcentage exposition nette garantie BPCE : 15 %

Pourcentage exposition nette garantie externe : 14 %

Les ventilations par notation et par nature de sous-jacent des RMBS US se présentent comme suit au 30 juin 2012.

## Répartition par notation – RMBS US

en pourcentage	30/06/2012
AAA	19%
AA	14%
A	3%
BBB	2%
BB	3%
B	7%
CCC	17%
CC	16%
C	11%
D	7%
NR	1%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

## Répartition par sous-jacent – RMBS US

en pourcentage	30/06/2012
US Agencies	18%
Prime	20%
Alt-A	27%
Subprime	27%
Autres	8%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

## EXPOSITIONS SUR RMBS EUROPEENS

### Répartition par portefeuille comptable – RMBS UK

en millions d'euros	Variations			Exposition nette au 30/06/2012
	Exposition de valeur au nette 1 <sup>er</sup> semestre au 31/12/2011	2012	Autres variations	
Portefeuille de transaction	86	0	(83)	3
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	0	12	12
Portefeuille de prêts et créances	162	0	(114)	47
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	96	(3)	2	95
<b>TOTAL</b>	<b>344</b>	<b>(3)</b>	<b>(183)</b>	<b>158</b>

Pourcentage des expositions garanties par BPCE : 52 %

Pourcentage exposition nette garantie BPCE (y.c. les actifs portés par SAHARA) : 60 %

### Répartition par notation – RMBS UK

en millions d'euros	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC
Portefeuille de transaction	0	0	0	3	0	0	0	0
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	7	0	0	0	0	0	5
Portefeuille de prêts et créances	0	12	35	0	0	0	0	0
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0	4	16	62	5	4	3	1
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>51</b>	<b>65</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

## Répartition par portefeuille comptable – RMBS Espagne

<i>En millions d'euros</i>	Exposition nette au 31/12/2011	Variations de valeur au 1 <sup>er</sup> semestre 2012	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2012
Portefeuille de transaction	47	(3)	(35)	9
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	0	0	0
Portefeuille de prêts et créances	396	0	(188)	208
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	10	0	(3)	7
<b>TOTAL</b>	<b>453</b>	<b>(2)</b>	<b>(225)</b>	<b>225</b>
<i>Pourcentage des expositions garanties par BPCE : 18 %</i>				
<i>Pourcentage exposition nette garantie BPCE (y.c. les actifs portés par SAHARA) : 98 %</i>				

## Répartition par notation – RMBS Espagne

<i>en millions d'euros</i>	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC
Portefeuille de transaction	0	0	8	0	1	0	0	0
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	0	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de prêts et créances	0	169	7	0	33	0	0	0
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0	0	2	4	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>169</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## EXPOSITIONS SUR CMBS

### Répartition par portefeuille comptable – CMBS

<i>en millions d'euros</i>	Exposition nette au 31/12/2011	Variations de valeur au 1 <sup>er</sup> semestre 2012	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2012
Portefeuille de transaction	20	0	(10)	9
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	0	13	13
Portefeuille de prêts et créances	50	0	(3)	46
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	80	(1)	(3)	76
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>(1)</b>	<b>(4)</b>	<b>144</b>
<i>Pourcentage des expositions garanties par BPCE : 69 %</i>				

### Répartition par notation – CMBS

<b>en pourcentage</b>	<b>30/06/2012</b>
AAA	14%
AA	16%
A	16%
BBB	28%
BB	14%
B	10%
CCC	1%
CC	1%
C	0%
NR	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

## Répartition par pays – CMBS

en pourcentage	30/06/2012
Royaume-Uni	8%
Etats-Unis	20%
Europe	70%
Autres	2%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

### 3.6 Risques liés à la garantie de BPCE en faveur de Natixis concernant une partie de la GAPC

Le dispositif de garantie de Natixis contre les risques de pertes futures et la volatilité des résultats occasionnés par une partie du portefeuille GAPC a été mis en place fin 2009, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Ce dispositif de garantie, validé par l'Autorité de contrôle prudentiel, porte sur une quotité égale à 85 % des risques des actifs couverts et s'articule autour de deux mécanismes :

- une garantie du nominal, sur les actifs comptabilisés en « prêts et créances » (L&R), et titres disponibles à la vente (AFS) par la mise en place d'une garantie financière sans limite de durée ;
- une garantie de la valeur des actifs de trading par la mise en place de contrats d'échange de flux (l'un en dollars, l'autre en euros) (*Total Return Swaps* ou TRS), couplée à un mécanisme d'option permettant à Natixis de bénéficier à terme des gains éventuels réalisés sur ces actifs. L'option a une durée de 10 ans. Son exercice entraîne l'annulation du TRS.

En cours de vie du dispositif de garantie, les variations de valeurs et les éventuelles provisions complémentaires sur les actifs couverts (à hauteur de 85 %) seront enregistrées en résultat chez BPCE au lieu de l'être chez Natixis (avant impact éventuel à terme du mécanisme d'option). Elles sont donc constatées à 100 % en part du groupe pour la quotité revenant à BPCE au lieu d'être partagées entre part du groupe et intérêts minoritaires.

#### **GARANTIE RELATIVE AU DEFAULT DE CREDIT**

Le périmètre porte sur les « prêts et créances » (L&R) et les titres disponibles à la vente (AFS). La garantie de BPCE intervient à hauteur de 85 % lorsqu'il y a un défaut :

- sur le paiement d'un coupon ;
- sur le remboursement du nominal.

#### **LE MECANISME MIS EN PLACE POUR LES ACTIFS EN TRADING : TOTAL RETURN SWAP (TRS)**

Le TRS est un instrument dérivé qui permet d'échanger la performance des actifs sous-jacents. Chaque année, aux dates d'échange de flux :

- si la performance des actifs sous-jacents s'est dégradée, BPCE doit verser à Natixis 85 % de la sous-performance de ces actifs ;
- si la performance des actifs sous-jacents s'est appréciée, Natixis doit verser à BPCE 85 % de la sur-performance de ces actifs.

Par ailleurs, en matière prudentielle, le dispositif de garantie a eu un impact neutre au démarrage de l'opération en 2009, les encours pondérés couverts par le dispositif étant

déjà consolidés en totalité par le Groupe BPCE (qui détient 72 % de Natixis) du fait de la consolidation par intégration globale.

Les actifs couverts par la garantie financière et les TRS se répartissent de la manière suivante :

<i>en milliards d'euros</i>	Notionnel	Valeur nette	
		au 30/06/12	Valeur nette <sup>(1)</sup> au 31/12/11
CDO d'ABS	1,6	0,6	0,5
Autres CDO	4,9	4,4	4,4
RMBS	1,6	1,1	1,6
CMBS	0,5	0,4	0,2
Autres ABS	0,5	0,4	0,4
Actifs couverts <sup>(2)</sup>	6,9	6,6	8,4
Crédits <i>corporate</i>	3,9	3,9	3,9
<b>TOTAL</b>	<b>19,8</b>	<b>17,4</b>	<b>19,3</b>

(1) Net des provisions.

(2) Les actifs couverts correspondent aux positions couvertes par les monolines.

Au 30 juin 2012, l'encours net du périmètre garanti continue de diminuer de près de 2 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2011.

### 3.7 Risque lié à la gestion pour compte propre de l'ex-CNCE<sup>1</sup>

L'activité pour compte propre de l'ex-CNCE est gérée strictement de manière extinctive depuis fin 2008. À la création de BPCE, cette activité en extinction a été logée chez Caisses d'Épargne Participations, toujours selon le mode extinctif. Natixis Global Asset Management bénéficie d'un mandat de gestion depuis le 1er décembre 2009, avec le schéma délégataire suivant :

- délégation de risques : contrôle du respect de la délégation par la direction des Risques de Natixis Global Asset Management et la direction Finances groupe ;
- rapport de gestion mensuel (présentation par Natixis Global Asset Management en Comité de gestion BPCE) : valorisation du portefeuille, cessions réalisées, ventilation du portefeuille et focus par classe d'actifs, indicateurs de gestion à court et moyen - long termes ;
- reporting de risques mensuel par la direction des Risques de Natixis Global Asset Management: respect de la délégation, évolution du portefeuille et suivi analytique, indicateurs de risques ;
- suivi des risques : revue de la direction des Risques groupe en Comité des risques de marché groupe.

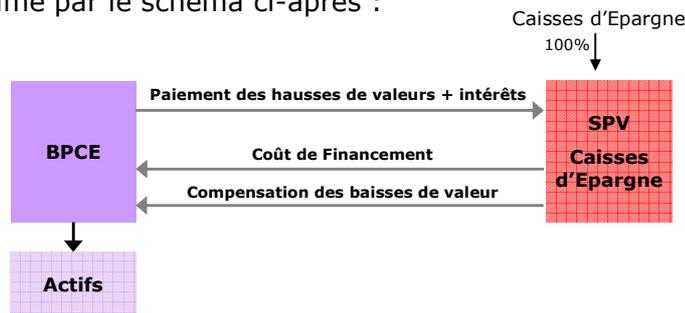
Concomitamment à la fusion-absorption de Banques Populaires Participations et de Caisses d'Épargne Participations par BPCE en 2010, un mécanisme de protection de « la gestion pour compte propre » de l'ex CNCE a été mis en place, avec pour objectif principal de prémunir BPCE contre des pertes éventuelles de cette activité pour compte propre et de conserver au niveau des Caisses d'Épargne l'exposition économique de cette activité en gestion extinctive.

<sup>1</sup> Caisse Nationale des Caisses d'Épargne

Le périmètre concerné par ce mécanisme est limité au portefeuille moyen et long termes et à celui en gestion déléguée cotée ou non cotée. La construction de ce mécanisme est basée sur une entité ad hoc (*special purpose vehicle*, SPV) détenue à 100 % par les Caisses d'Épargne qui a contracté avec CE Participations une opération d'échange de flux (*Total Return Swap*, TRS) par instrument, ce qui permet de qualifier ces opérations de couverture de titre. La fusion-absorption de CE Participations par BPCE a conduit à un transfert des actifs et des TRS à BPCE. Ces opérations ont pris effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les contrats d'échange de flux conclus entre le SPV et BPCE consistent schématiquement à échanger les variations de valeurs et le rendement du portefeuille couvert contre une rémunération correspondant au coût de financement des actifs couverts, assis sur un notionnel correspondant à la valeur nette comptable des actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2010, à un taux déterminé contractuellement.

Ce mécanisme se résume par le schéma ci-après :



Au 30 juin 2012, l'encours total s'élève à 1,59 milliards d'euros, en baisse de 380 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011. Il se répartit comme suit :

- 1,47 milliards d'euros pour le portefeuille moyen et long termes (au 30 juin 2012, la part en *Collateralised Loan Obligations* (CLO) représente 69 % de ce portefeuille) ;
- 121 millions d'euros pour le portefeuille gestion déléguée.

### 3.8 Risques juridiques

#### 3.8.1 Procédures judiciaires et d'arbitrage – BPCE

##### FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) A FORMULE DOUBL'O, DOUBL'O MONDE

**Entités concernées** : certaines Caisses d'Épargne assignées individuellement, des sociétés de gestion, filiales de Natixis et BPCE pour l'action judiciaire du Collectif Lagardère.

Certains clients ont réalisé des démarches de médiation auprès du médiateur de l'ex-Groupe Caisse d'Épargne ou du médiateur de l'AMF.

##### Procédure AMF

Décision du 19 avril 2012 de la Commission des sanctions de l'AMF qui, conformément à l'avis de son rapporteur, a considéré que « la prescription des faits était acquise le 30 octobre 2008, date à laquelle les contrôles ont été entrepris ».

Le 19 juin 2012, le Président de l'AMF a formé un recours devant le Conseil d'Etat à l'encontre de cette décision.

##### Procédures civiles

Assignations individuelles de Caisses d'Épargne :

Des actions judiciaires individuelles ont été engagées à l'encontre de Caisses d'Épargne.

Montant total des demandes dans le cadre des actions en cours sur les Caisses d'Épargne : environ 2 700 000 € (état non exhaustif car établi en fonction des éléments communiqués par les Caisses d'Épargne).

Actions du Collectif Lagardère :

Une action judiciaire à la requête du Collectif Lagardère a été engagée courant août 2009 à l'encontre de Caisse d'Épargne Participations (désormais BPCE) afin de la voir condamner à réparer le préjudice qui résulterait de manquements à ses prétendues obligations d'information, de conseil et de mise en garde, à l'occasion de la commercialisation, par les Caisses d'Épargne, de parts des fonds communs de placement (FCP) de la gamme Doubl'Ô et Doubl'Ô Monde.

Ces actions se décomposent désormais en une instance devant le tribunal d'instance du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et deux instances devant le TGI de Paris.

Ces actions regroupent les intérêts de 315 clients.

Au total, le montant des sommes réclamées s'élève à 6 494 393,82 €.

Par jugement du 6 septembre 2011, le tribunal d'instance du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris a déclaré les demandeurs irrecevables en leur action faute d'intérêt à agir contre BPCE.

Par décisions du 6 juin 2012, le TGI de Paris a jugé les demandeurs et intervenants volontaires recevables en leurs actions et a renvoyé les affaires à l'audience de mise en état du 12 septembre 2012.

### **Procédure pénale**

La Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche a été avisée le 7 janvier 2010 d'une information ouverte à son encontre pour des faits de publicité mensongère relatifs au FCP Doubl'O. La Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche a été renvoyée devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. Aucun calendrier n'a été fixé à ce jour.

## **3.8.2 Procédures judiciaires et d'arbitrage – Natixis**

### **DOSSIER CIC/CREDIT MUTUEL**

La Cour de cassation, dans un arrêt du 10 juillet 2012, a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 28 avril 2011 pour des raisons de forme liées à la rédaction de l'arrêt d'appel. L'affaire est renvoyée devant la Cour d'appel de Paris, autrement composée.

### **DOSSIER MMR**

Ixis Corporate & Investment Bank (aux droits de laquelle vient Natixis) a émis en 2007 des obligations EMTN (Euro Medium Term Notes) indexées sur un fonds qui réalisait des investissements dans le fonds Bernard Madoff Investment Securities. La société Renstone Investments Ltd, aux droits de laquelle viendrait MMR Investment Ltd, aurait souscrit auprès d'un intermédiaire financier, agissant en qualité d'agent de placement de l'émission, 50 millions de dollars (USD) de ces obligations.

MMR Investment Ltd a assigné Natixis et l'intermédiaire financier solidairement en prétendant n'être jamais devenue obligataire malgré le paiement du prix de souscription à l'intermédiaire financier. La demande porte à titre principal sur la restitution du prix de souscription des obligations et à titre subsidiaire sur la nullité de la souscription notamment pour vice du consentement.

Natixis considère cette action comme n'étant pas fondée.

## **4. Gouvernance**

### **4.1 Assemblée Générale Ordinaire de BPCE du 24 mai 2012**

L'Assemblée Générale Ordinaire de BPCE, présidée par le président du conseil de surveillance, s'est tenue le 24 mai 2012. Le directoire a proposé 13 résolutions.

Au regard du nombre des actionnaires présents et représentés, le quorum du cinquième a été atteint, l'assemblée générale ordinaire a pu valablement délibérer. Le président a déclaré que les actionnaires et les diverses autres personnes auxquelles la loi reconnaît le même droit, ont pu exercer leur droit d'information dans les délais et conditions fixés par la loi.

Le Comité d'entreprise a reçu en temps opportun communication des documents et renseignements soumis à l'assemblée conformément aux prescriptions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

L'assemblée a donné acte de ces déclarations.

Le président a proposé ensuite de passer à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire. Personne ne demandant la parole, le président a mis successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

#### **Première résolution : approbation des comptes annuels de BPCE**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion de la société, des observations du conseil de surveillance, du rapport du président du conseil et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2011, approuve les comptes annuels se soldant par un bénéfice de 7 122 739,41 euros.

#### **Deuxième résolution : approbation des comptes consolidés du groupe BPCE SA**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du groupe BPCE SA de l'exercice clos au 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés se soldant par un bénéfice de 402 millions d'euros.

#### **Troisième résolution : approbation des comptes consolidés du Groupe BPCE**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés se soldant par un bénéfice de 2 685 millions d'euros.

#### **Quatrième résolution : affectation du résultat**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation du bénéfice d'un montant de 7 122 739,41 euros selon les modalités suivantes, telle qu'elle est proposée par le directoire:

- 5 % du bénéfice comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2011 à la réserve légale, soit la somme de 356 136,97 euros, la réserve légale étant ainsi portée à la somme de 45 041 681,47 euros ;
- le solde, soit 6 766 602,44 euros au poste « report à nouveau » qui est ainsi porté à la somme de 463 034 665,39 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 253 du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercice clos le</b>	<b>Dividende par actions</b>	<b>Fraction du dividende éligible à l'abattement de 40%</b>	<b>Fraction du dividende non éligible à l'abattement de 40%</b>
31 décembre 2008	/	/	/
31 décembre 2009	Actions de catégorie C 16,379 € Actions de catégories A et B 0,01 €	/ 100 %	/ /
31 décembre 2010	Actions de catégorie C 40,241 € Actions de catégories A et B 0,01€	/ 100%	/ /

**Cinquième résolution : approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et après avoir pris connaissance du rapport spécial et du rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, approuve, successivement, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Sixième résolution : ratification de la nomination de Madame Catherine Halberstadt en qualité de membre du conseil de surveillance, sur proposition des actionnaires de catégorie B**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination de Madame Catherine Halberstadt en qualité de membre du conseil de surveillance, réalisée à titre provisoire par le conseil de surveillance en date du 4 avril 2012, en remplacement de Monsieur Jean Criton, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier.

**Septième résolution : ratification de conventions visées à l'article L.225-86 du code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, vu le rapport spécial et le rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes, en application des dispositions de l'article L.225-90 du Code de commerce, ratifie les demandes d'affiliation à la Convention d'assurance chômage GSC au bénéfice de Madame Anne Mercier-Gallay, Monsieur Philippe Queuille, Monsieur Nicolas Duhamel et Monsieur Olivier Klein (par reprise du contrat pour ce dernier), membres du directoire, ainsi que, pour chacun des membres du Directoire, le régime de maintien de leur rémunération pendant 12 mois en cas d'incapacité temporaire de travail et la possibilité de bénéficier, aux mêmes conditions que les salariés du groupe, des dispositifs de protection sociale mis en place par BPCE ; ces conventions entrant dans le champ des conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce.

**Huitième résolution : ratification d'un engagement visé aux articles L.225-90-1 et L.225-86 du Code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, vu le rapport spécial et le rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes, en application des dispositions des

articles L.225-90-1 et L.225-90 du Code de commerce ratifie les termes et conditions des indemnités dues ou susceptibles d'être dues à Monsieur François Pérol en cas de cessation forcée de ses fonctions de membre du directoire, de non-renouvellement de son mandat social et de départ à la retraite à titre d'indemnité de départ à la retraite ainsi qu'en application de régimes de retraite à cotisations définies applicables d'une part, à l'ensemble des salariés du groupe, d'autre part, aux cadres dirigeants du groupe.

**Neuvième résolution : ratification d'un engagement visé aux articles L.225-90-1 et L.225-86 du code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, vu le rapport spécial et le rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes, en application des dispositions des articles L.225-90-1 et L.225-90 du Code de commerce ratifie les termes et conditions des indemnités dues ou susceptibles d'être dues à Monsieur Nicolas Duhamel en cas de cessation forcée de ses fonctions de membre du directoire, de non-renouvellement de son mandat social et de départ à la retraite à titre d'indemnité de départ à la retraite ainsi qu'en application de régimes de retraite à cotisations définies applicables d'une part, à l'ensemble des salariés du groupe, d'autre part, aux cadres dirigeants du groupe.

**Dixième résolution : ratification d'un engagement visé aux articles L.225-90-1 et L.225-86 du code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, vu le rapport spécial et le rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes, en application des dispositions des articles L.225-90-1 et L.225-90 du Code de commerce ratifie les termes et conditions des indemnités dues ou susceptibles d'être dues à Monsieur Philippe Queuille en cas de cessation forcée de ses fonctions de membre du directoire, de non-renouvellement de son mandat social et de départ à la retraite à titre d'indemnité de départ à la retraite ainsi qu'en application de régimes de retraite à cotisations définies applicables d'une part, à l'ensemble des salariés du groupe, d'autre part, aux cadres dirigeants du groupe.

**Onzième résolution : ratification d'un engagement visé aux articles L.225-90-1 et L.225-86 du code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, vu le rapport spécial et le rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes, en application des dispositions des articles L.225-90-1 et L.225-90 du Code de commerce ratifie les termes et conditions des indemnités dues ou susceptibles d'être dues à Monsieur Olivier Klein en cas de cessation forcée de ses fonctions de membre du directoire, de non-renouvellement de son mandat social et de départ à la retraite à titre d'indemnité de départ à la retraite ainsi qu'en application de régimes de retraite à cotisations définies applicables d'une part, à l'ensemble des salariés du groupe, d'autre part, aux cadres dirigeants du groupe.

**Douzième résolution : ratification d'un engagement visé aux articles L.225-90-1 et L.225-86 du Code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, vu le rapport spécial et le rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes, en application des dispositions des articles L.225-90-1 et L.225-90 du Code de commerce ratifie les termes et conditions des indemnités dues ou susceptibles d'être dues à Madame Anne-Mercier Gallay en cas de cessation forcée de ses fonctions de membre du directoire, de non-renouvellement de son mandat social et de départ à la retraite à titre d'indemnité de départ à la retraite ainsi qu'en application de régimes de retraite à cotisations définies applicables d'une part, à l'ensemble des salariés du groupe, d'autre part, aux cadres dirigeants du groupe.

**Treizième résolution : pouvoirs pour formalités**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

## **4.2 Nouvelle composition du conseil de surveillance**

Lors de sa réunion du 27 juin 2012, le conseil de surveillance de BPCE a pris acte de :

- la démission de ses fonctions de membre du conseil de surveillance de Bernard Jeannin et a nommé, en qualité de membre du conseil, Alain Condaminas, directeur général de la Banque Populaire Occitane, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- la démission de ses fonctions de censeur du conseil de surveillance de Alain Condaminas et a nommé, en qualité de censeur du conseil de surveillance, Dominique Wein, directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La nouvelle composition du conseil de surveillance est donc la suivante :

Au titre des représentants des actionnaires de catégorie A :

- M. Yves Toublanc, président du COS de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, président du conseil de surveillance de BPCE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- Mme Catherine Amin-Garde, présidente du COS de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche ;
- M. Bernard Comolet, président du directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France ;
- M. Francis Henry, président du COS de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne ;
- M. Pierre Mackiewicz, président du COS de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur ;
- M. Didier Patault, président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire ;
- M. Pierre Valentin, président du COS de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon.

Au titre des représentants des actionnaires de catégorie B :

- M. Philippe Dupont, président du conseil de surveillance de BPCE jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- Mme Catherine Halberstadt, directeur général de la Banque Populaire du Massif Central depuis le 4 avril 2012 ;
- M. Stève Gentili, président de la BRED Banque Populaire, vice-président du conseil de surveillance de BPCE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- M. Gérard Bellemon, président de la Banque Populaire Val de France ;
- M. Thierry Cahn, président de la Banque Populaire d'Alsace ;
- M. Pierre Desvergues, président de la CASDEN Banque Populaire ;
- M. Alain Condaminas, directeur général de la Banque Populaire Occitane.

En qualité de membres indépendants :

- Mme Maryse Aulagnon, membre indépendant, présidente-directrice générale du Groupe Affine ;

- Mme Laurence Danon, membre indépendant, présidente du directoire d'Edmond de Rothschild Corporate Finance ;
- M. Marwan Lahoud, membre indépendant, directeur de la Stratégie et du Marketing et membre du Comité exécutif d'EADS ;
- Mme Marie-Christine Lombard, membre indépendant, présidente-directrice générale de TNT Express.

En qualité de censeurs :

- Natixis représentée par Laurent Mignon, censeur ;
- M. Raymond Oliger, censeur, président de la Fédération Nationale des Banques Populaires ;
- M. Michel Sorbier, censeur, président de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne ;
- M. Gils Berrous, censeur, directeur général de la Banque Populaire du Nord ;
- M. Pierre Carli, censeur, président du directoire de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées ;
- M. Alain Denizot, censeur, président du directoire de la Caisse d'Epargne Nord France Europe ;
- M. Dominique Wein, censeur, directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne.

#### **Biographie de Alain Condaminas :**

Alain Condaminas, 55 ans, directeur général de la Banque Populaire Occitane. Titulaire d'une maîtrise en Sciences économiques et d'un DESS en Techniques bancaires et finances, Alain Condaminas a rejoint le Groupe Banque Populaire en 1984. En 1992, Alain Condaminas intègre la Banque Populaire Toulouse-Pyrénées, pour y exercer les responsabilités de directeur de la Production supervisant la direction des Ressources humaines puis de directeur de l'Exploitation. En 2001, Alain Condaminas devient directeur général de la Banque Populaire Quercy-Agenais. En 2003, il dirige une première fusion avec la Banque Populaire du Tarn et de l'Aveyron puis en 2006 une seconde fusion avec la Banque Populaire Toulouse-Pyrénées pour former la Banque Populaire Occitane d'aujourd'hui.

#### **Mandats de Alain Condaminas :**

---

##### **Alain CONDAMINAS**

**Né le 06/04/1957**

---

##### **Mandats en cours au 27 juin 2012**

**Membre du conseil de surveillance de BPCE**

**Directeur général de la Banque Populaire Occitane**

**Administrateur : Natixis, Natixis Asset Management**

**Président : Fondation d'Entreprise BPOC**

**Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, vice-président du CA : CELAD SA**

**Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, administrateur : i-bp, IRDI**

**Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, membre du conseil de surveillance : SOTEL, ABP IARD**

**Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, membre du Comité d'investissement : MULTICROISSANCE**

---

---

**Gérant IMMOCARSO (SNC)**

**Gérant SCI immobilière de l'Hers**

---

**Mandats échus en 2012**

---

**Censeur au conseil de surveillance de BPCE**

**Administrateur : Natixis Interépargne**

---

**Mandats au 31 décembre des exercices précédents**

---

<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Censeur du conseil de surveillance de BPCE</b>	<b>Censeur au conseil de surveillance de BPCE</b>	<b>Censeur au conseil de surveillance de BPCE</b>	<b>Directeur général de la Banque Populaire Occitane</b>
<b>Directeur général de la Banque Populaire Occitane</b>	<b>Directeur général de la Banque Populaire Occitane</b>	<b>Directeur général de la Banque Populaire Occitane</b>	<b>Président : GIE Carso Matériel</b>
<b>Président : Fondation d'entreprise BPOC</b>	<b>Président : GIE Carso Matériel</b>	<b>Président : GIE Carso Matériel</b>	<b>Administrateur : Natixis Asset Management, Natixis Securities, Société Marseillaise de Crédit (SMC), Socama 31</b>
<b>Administrateur : Natixis Asset Management, Natixis Interépargne</b>	<b>Administrateur : Natixis Asset Management, Natixis Interépargne</b>	<b>Administrateur : Natixis Asset Management, Natixis Securities, Société Marseillaise de Crédit (SMC)</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, vice-président du CA : CELAD SA</b>
<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, vice-président du CA : CELAD SA</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, vice-président du CA : CELAD SA</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, vice-président du CA : CELAD SA</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, administrateur : i-bp, IRDI</b>
<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, administrateur : i-bp, IRDI</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, administrateur : i-bp, IRDI</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, administrateur : i-bp, IRDI</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, membre du conseil de surveillance : SOTEL, ABP IARD</b>
<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, membre du conseil de surveillance : SOTEL, ABP IARD</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, membre du conseil de surveillance : SOTEL, ABP IARD</b>	<b>Représentant permanent de Banque Populaire Occitane, membre du conseil de surveillance : SOTEL, ABP IARD, Latecoere</b>	<b>Gérant : SNC Immocarso</b>
<b>Gérant : SNC Immocarso</b>	<b>Gérant : SNC Immocarso</b>	<b>Gérant : SNC Immocarso</b>	

---

## Biographie de Dominique Wein :

Dominique Wein, 57 ans, directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne. Après des études juridiques, Dominique Wein a rejoint le Groupe Banque Populaire en 1983. Il a complété sa formation à l'Institut Technique de Banque, au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris en ingénierie financière, en Management Supérieur de la Banque et de l'Assurance et a également suivi le cursus CPM (Centre de Perfectionnement au Management) des Banques Populaires. Après avoir occupé des fonctions de direction au sein de la Banque Populaire Lorraine Champagne, de 2002 à 2008, Dominique Wein prend en charge la direction générale de la Banque Populaire du Sud-Ouest puis est nommé directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne en 2010.

## Mandats de Dominique Wein :

---

### Dominique WEIN

Né le 20/05/1955

---

### Mandats en cours au 27 juin 2012

---

#### Censeur du conseil de surveillance de BPCE

**Directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne**

**Administrateur : BPCE International et Outre-mer, Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, Natixis Paiement, Fructifrance Immobilier (et Président), Banque des Antilles Françaises, Fondation d'Entreprise Banque Populaire, BPCE Domaines, LUXEQUIBAIL, SOCAMA Lorraine**

**Président du Conseil d'administration : CRITEL, TURBO SA**

**Co-gérant : SEGIMLOR, COFILOR SARL**

**Gérant : SCI François de Curel**

**Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, président : SAS Sociétariat Banque Populaire Lorraine Champagne, Eurocapital**

**Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, gérant : SCI Espace Charlemagne, SNC Locagare**

**Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, administrateur : SOCAMA Champagne, i-bp**

---

### Mandats échus en 2012

---

néant

---

### Mandats au 31 décembre des exercices précédents

---

2011	2010	2009	2008
<b>Directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne</b>	<b>Directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne</b>	<b>Directeur général de la Banque Populaire Sud Ouest</b>	<b>Directeur général de la Banque Populaire Sud Ouest</b>
<b>Administrateur :</b> BPCE International et Outre-mer, Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, Natixis Paiement, Fructifrance	<b>Administrateur :</b> BPCE International et Outre-mer, Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, Natixis Paiement, Fructifrance	<b>Administrateur :</b> BPCE International et Outre-mer, Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, Fondation d'Entreprise Banque Populaire, BPCE	<b>Administrateur :</b> BPCE International et Outre-mer, Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, Fondation d'Entreprise Banque Populaire, BPCE

---

<p>Immobilier (et Président), Fondation d'Entreprise Banque Populaire, BPCE Domaines, LUXEQUIBAIL, SOGAMMELOR (devenue SOCAMA Lorraine le 24.05.12)</p> <p><b>Président du Conseil d'administration :</b> CRITEL</p> <p><b>Co-gérant :</b> SEGIMLOR, COFILOR SARL</p> <p><b>Gérant :</b> SCI François de Curel</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, président :</b> SAS Sociétariat Banque Populaire Lorraine Champagne, Eurocapital</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, gérant :</b> SCI Espace Charlemagne, SNC Locagare</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, administrateur :</b> SOCAMA Champagne, i-bp</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, membre du conseil de surveillance :</b> Foncière des Régions</p>	<p>Immobilier (et Président), Fondation d'Entreprise Banque Populaire, BPCE Domaines</p> <p><b>Co-gérant :</b> SEGIMLOR, COFILOR SARL</p> <p><b>Gérant :</b> SCI François de Curel</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, président :</b> SAS Sociétariat Banque Populaire Lorraine Champagne</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, gérant :</b> SCI Espace Charlemagne, SNC Locagare</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Lorraine Champagne, administrateur :</b> i-bp</p>	<p>Domaines, Natixis Epargne Financière et Natixis Epargne Financière Services</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Sud Ouest, administrateur :</b> i-bp</p>	<p>Domaines, Natixis Epargne Financière et Natixis Epargne Financière Services</p> <p><b>Représentant permanent de Banque Populaire Sud Ouest, administrateur :</b> i-bp</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **4.3 Direction générale**

#### **Biographie : Marguerite Bérard-Andrieu**

34 ans, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Université de Princeton.

Ancienne élève de l'ENA, elle débute sa carrière en 2004 à l'Inspection Générale des Finances.

De 2007 à 2010, elle est conseiller technique puis conseiller à la présidence de la République, chargée des questions d'emploi et de protection sociale. Elle dirige ensuite, de novembre 2010 à mai 2012, le cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Le 16 juillet 2012, Marguerite Bérard-Andrieu est nommée directeur général\* adjoint en charge de la stratégie du Groupe BPCE. Marguerite Bérard-Andrieu est membre du Comité de direction générale de BPCE.

*\* Le titre de directeur général ne s'entend pas au sens de l'article L. 225-66 du Code de commerce.*

## 5. Information financière

### 5.1 Comptes consolidés résumés IFRS du Groupe BPCE au 30 juin 2012

#### 5.1.1 Bilan consolidé

##### ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Caisse, banques centrales		12 349	15 995
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	257 536	225 477
Instruments dérivés de couverture		11 207	11 320
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	79 516	84 826
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	143 751	141 471
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	577 048	571 880
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 812	5 471
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		10 175	8 864
Actifs d'impôts courants		226	1 246
Actifs d'impôts différés		5 503	5 253
Comptes de régularisation et actifs divers		56 003	50 804
Participation aux bénéfices différée		8	902
Participations dans les entreprises mises en équivalence		2 197	2 149
Immeubles de placement		1 899	2 028
Immobilisations corporelles		4 781	4 819
Immobilisations incorporelles		1 384	1 385
Ecart d'acquisition	4.6	4 532	4 505
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 174 927</b>	<b>1 138 395</b>

## PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Banques centrales		4	15
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	238 424	227 996
Instruments dérivés de couverture		10 829	9 979
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1	112 708	117 914
Dettes envers la clientèle	4.7.2	408 973	398 737
Dettes représentées par un titre	4.8	232 572	222 318
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 887	1 731
Passifs d'impôts courants		382	314
Passifs d'impôts différés		834	412
Comptes de régularisation et passifs divers		53 130	46 804
Provisions techniques des contrats d'assurance		47 269	46 785
Provisions	4.9	4 758	4 634
Dettes subordonnées	4.10	10 918	11 882
<b>Capitaux propres</b>		<b>52 239</b>	<b>48 874</b>
Capitaux propres part du groupe		48 492	45 136
Capital et primes liées	4.11.1	26 998	26 188
Réserves consolidées		21 266	17 919
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(1 105)	(1 656)
Résultat de la période		1 333	2 685
Intérêts minoritaires		3 747	3 738
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 174 927</b>	<b>1 138 395</b>

## 5.1.2 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Intérêts et produits assimilés	5.1	16 433	16 110
Intérêts et charges assimilées	5.1	(10 295)	(10 031)
Commissions (produits)	5.2	4 472	4 668
Commissions (charges)	5.2	(909)	(827)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	816	618
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	(268)	173
Produits des autres activités	5.5	4 783	4 868
Charges des autres activités	5.5	(3 911)	(3 541)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>11 121</b>	<b>12 038</b>
Charges générales d'exploitation	5.6	(7 415)	(7 655)
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(437)	(447)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>3 269</b>	<b>3 936</b>
Coût du risque	5.7	(1 108)	(924)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 161</b>	<b>3 012</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.8	103	105
Gains ou pertes sur autres actifs		9	45
Variations de valeur des écarts d'acquisition		(5)	0
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>2 268</b>	<b>3 162</b>
Impôts sur le résultat	5.9	(788)	(1 020)
<b>Résultat net</b>		<b>1 480</b>	<b>2 142</b>
Intérêts minoritaires		(147)	(196)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>1 333</b>	<b>1 946</b>

### 5.1.3 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>Résultat net</b>	<b>1 480</b>	<b>2 142</b>
Ecart de conversion	104	(374)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	707	87
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	(90)	332
Impôts	(167)	(72)
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	41	(21)
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NETS D'IMPÔTS)</b>	<b>595</b>	<b>(48)</b>
<b>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 075</b>	<b>2 094</b>
Part du groupe	1 883	1 921
Intérêts minoritaires	192	173

## 5.1.4 Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et primes liées			Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés	
	Capital (1)	Primes (1)	Actions de préférence			Réserves de conversion	Variation de juste valeur des						
							Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture					
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2011</b>	<b>15 448</b>	<b>10 174</b>	<b>1 200</b>	<b>4 950</b>	<b>16 096</b>	<b>8</b>	<b>51</b>	<b>(542)</b>		<b>47 385</b>	<b>3 980</b>	<b>51 365</b>	
Augmentation de capital	393				9					402	135	537	
Distribution					(541)					(541)	(246)	(787)	
Remboursement de TSS				(1 000)						(1 000)	(29)	(1 029)	
Rémunération TSS					(158)					(158)	(27)	(185)	
Rachat des actions de préférence			(1 200)		(20)					(1 220)		(1 220)	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires					(85)					(85)	(308)	(393)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						(252)	23	204		(25)	(23)	(48)	
Résultat									1 946	1 946	196	2 142	
Autres variations	(7)				(40)					(47)	9	(38)	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2011</b>	<b>15 834</b>	<b>10 174</b>		<b>3 950</b>	<b>15 261</b>	<b>(244)</b>	<b>74</b>	<b>(338)</b>	<b>1 946</b>	<b>46 657</b>	<b>3 687</b>	<b>50 344</b>	
Distribution					(26)					(26)	(124)	(150)	
Reclassement des dépôts de garantie des sociétés de caution mutuelle	(185)									(185)		(185)	
Augmentation de capital	357	2			(253)					106	(175)	(69)	
Remboursement de TSS				(697)	(245)					(942)		(942)	
Rémunération TSS					(128)					(128)	(27)	(155)	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires					19					19	182	201	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						346	(1 259)	(234)		(1 147)	80	(1 067)	
Résultat									739	739	142	881	
Autres variations	7				36					43	(27)	16	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>16 013</b>	<b>10 176</b>		<b>3 253</b>	<b>14 664</b>	<b>102</b>	<b>(1 185)</b>	<b>(572)</b>	<b>2 685</b>	<b>45 136</b>	<b>3 738</b>	<b>48 874</b>	
Affectation du résultat de l'exercice 2011					2 685				(2 685)				
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2012</b>	<b>16 013</b>	<b>10 176</b>		<b>3 253</b>	<b>17 349</b>	<b>102</b>	<b>(1 185)</b>	<b>(572)</b>		<b>45 136</b>	<b>3 738</b>	<b>48 874</b>	
Distribution					(491)					(491)	(115)	(606)	
Augmentation de capital (2)	809				1 230					2 039	(40)	1 999	
Remboursement de TSS											(12)	(12)	
Rémunération TSS					(116)					(116)	(27)	(143)	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires					5					5	10	15	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						58	546	(54)		550	45	595	
Résultat									1 333	1 333	147	1 480	
Autres variations				19	17					36	1	37	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2012</b>	<b>16 822</b>	<b>10 176</b>		<b>3 272</b>	<b>17 994</b>	<b>160</b>	<b>(639)</b>	<b>(626)</b>	<b>1 333</b>	<b>48 492</b>	<b>3 747</b>	<b>52 239</b>	

### Commentaires :

(1) Les postes Capital et Primes sont composés du capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne respectivement à hauteur de 8,2 milliards d'euros et 8,6 milliards d'euros et des primes pour respectivement 4,2 milliards d'euros et 5,9 milliards d'euros.

Les certificats coopératifs d'investissement (CCI) émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, détenus par Natixis, sont éliminés dans le poste réserves consolidées sur la base du pourcentage d'intérêt du groupe dans Natixis.

(2) Les Banques Populaires ont procédé au 1<sup>er</sup> semestre 2012 à des augmentations de capital de 0,8 milliard d'euros.

## 5.1.5 Tableau des flux de trésorerie

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 268</b>	<b>3 162</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	490	507
Dépréciation des écarts d'acquisition	5	0
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	1 536	213
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(304)	(237)
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	(303)	(405)
Produits/charges des activités de financement	224	282
Autres mouvements	7 828	(1 571)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts</b>	<b>9 476</b>	<b>(1 210)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	3 778	(5 070)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	10 614	22 447
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	(11 370)	471
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(8 037)	(5 252)
Impôts versés	287	293
<b>Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(4 728)</b>	<b>12 889</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>7 016</b>	<b>14 841</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(1 791)	(96)
Flux liés aux immeubles de placement	211	(60)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(425)	(524)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(2 005)</b>	<b>(680)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires <sup>(1)</sup>	1 381	(2 499)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(532)	(1 115)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>849</b>	<b>(3 614)</b>
<b>Effet de la variation des taux de change (D)</b>	<b>4</b>	<b>(771)</b>
<b>Flux nets de trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>5 864</b>	<b>9 776</b>
<b>Caisse et banques centrales</b>		
Caisse et banques centrales (actif)	15 995	24 143
Banques centrales (passif)	(15)	(490)
<b>Opérations à vue avec les établissements de crédit</b>		
Comptes ordinaires débiteurs <sup>(2)</sup>	5 072	5 974
Comptes et prêts à vue	14 770	1 194
Comptes créditeurs à vue	(9 363)	(13 194)
Opérations de pension à vue	(1 187)	(604)
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>25 272</b>	<b>17 024</b>
<b>Caisse et banques centrales</b>		
Caisse et banques centrales (actif)	12 349	33 038
Banques centrales (passif)	(5)	(533)
<b>Opérations à vue avec les établissements de crédit</b>		
Comptes ordinaires débiteurs <sup>(2)</sup>	5 706	7 120
Comptes et prêts à vue	28 197	831
Comptes créditeurs à vue	(9 607)	(12 749)
Opérations de pension à vue	(5 504)	(908)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>31 136</b>	<b>26 799</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>5 864</b>	<b>9 776</b>

(1) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprennent :

- le remboursement des titres supersubordonnés inscrits en capitaux propres pour - 12 millions d'euros ;
- les variations nettes de capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne pour + 1 999 millions d'euros ;
- et l'impact des distributions pour - 606 millions d'euros.

(2) Les comptes ordinaires débiteurs ne comprennent pas les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des dépôts et consignations.

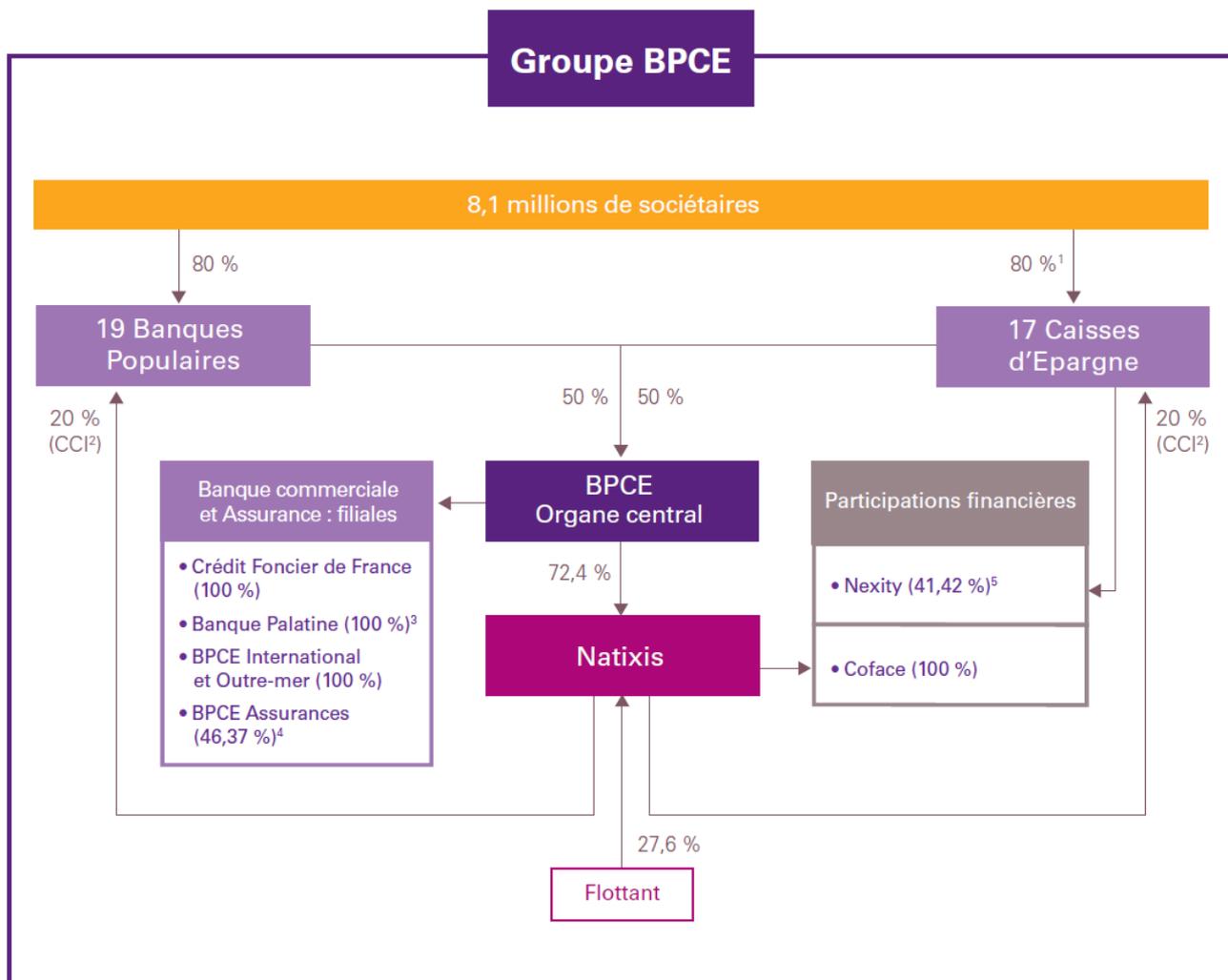
## **5.1.6 Annexe aux états financiers du Groupe BPCE**

<b>Note 1 Cadre général</b> .....	<b>61</b>
1.1 Le Groupe BPCE.....	61
1.2 Mécanisme de garantie .....	62
1.3 Faits caractéristiques du semestre .....	63
1.4 Événements postérieurs à la clôture.....	65
<b>Note 2 Normes comptables applicables et comparabilité</b> .....	<b>66</b>
2.1 Cadre réglementaire.....	66
2.2 Référentiel .....	66
2.3 Recours à des estimations.....	67
2.4 Présentation des états financiers consolidés et date de clôture.....	67
<b>Note 3 Information sectorielle</b> .....	<b>68</b>
<b>Note 4 Notes relatives au bilan</b> .....	<b>70</b>
4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat .....	70
4.2 Actifs financiers disponibles à la vente .....	71
4.3 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers .....	72
4.4 Prêts et créances .....	72
4.5 Reclassements d'actifs financiers .....	74
4.6 Écarts d'acquisition .....	74
4.7 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle .....	75
4.8 Dettes représentées par un titre .....	76
4.9 Provisions .....	77
4.10 Dettes subordonnées.....	77
4.11 Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis.....	77
<b>Note 5 Notes relatives au compte de résultat</b> .....	<b>79</b>
5.1 Intérêts, produits et charges assimilés.....	79
5.2 Produits et charges de commissions .....	79
5.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat .....	80
5.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente .....	80
5.5 Produits et charges des autres activités .....	80
5.6 Charges générales d'exploitation.....	81
5.7 Coût du risque.....	81
5.8 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence .....	82
5.9 Impôts sur le résultat .....	82
<b>Note 6 Engagements</b> .....	<b>83</b>
6.1 Engagements de financement.....	83
6.2 Engagements de garantie .....	84
6.3 Actifs financiers donnés en garantie .....	84
<b>Note 7 Périmètre de consolidation</b> .....	<b>85</b>

## Note 1 Cadre général

### 1.1 Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Épargne, l'organe central BPCE et ses filiales.



■ Banque commerciale et Assurance  
 ■ Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés

<sup>1</sup> Via les sociétés locales d'épargne (SLE)

<sup>2</sup> CCI : certificats coopératifs d'investissement (droit économique mais pas de droit de vote)

<sup>3</sup> Avec la participation du Crédit Foncier de France dans la Banque Palatine, le groupe détient 100 % de la société

<sup>4</sup> Avec la participation des Caisses d'Épargne dans BPCE Assurances, le groupe détient 60 % de la société

<sup>5</sup> Via CE Holding Promotion

### Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 19 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et de Prévoyance et les sociétés locales d'épargne.

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis *via* les CCI. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

## **BPCE**

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la Loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 19 Banques Populaires.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée détenue à 72,4 %, qui réunit la Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-mer) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du groupe.

## **1.2 Mécanisme de garantie**

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L. 512-107 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banque Populaire** est constitué d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts est de 330 millions d'euros au 30 juin 2012 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds réseau Banque Populaire, du Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R. 515-1 du Code monétaire et financier.

La liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau pour chaque caisse considérée, par la Banque Populaire qui en est l'actionnaire de référence et l'opératrice au titre de l'adossement technique et fonctionnel de la caisse à la Banque Populaire d'adossement.

La liquidité et la solvabilité des sociétés locales d'épargne sont garanties au premier niveau pour chaque société locale d'épargne considérée, par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance dont la société locale d'épargne concernée est l'actionnaire.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

### **1.3 Faits caractéristiques du semestre**

#### ***Modalités de comptabilisation de l'offre d'échange de titres grecs***

Le groupe a participé au plan de soutien du secteur privé à l'Etat grec. Conformément à ce plan, le groupe a échangé le 12 mars 2012, 1 199 millions d'euros de titres de l'état grec contre des nouveaux titres. L'échange s'est réalisé selon les modalités suivantes :

Pour 1 000 de nominal d'anciens titres souverains grecs, les titres suivants ont été reçus :

- 2 titres émis par le Fonds européen de stabilité financière de nominal 75 chacun, de maturité respective de un et de deux ans, rémunérés à des conditions normales de marché ;
- des titres de maturité 6 mois, émis par le Fonds européen de stabilité financière destinés à payer les intérêts courus sur les anciennes émissions ;
- des titres émis par l'Etat grec de nominal total 315, de maturité s'échelonnant entre 2023 et 2042 (20 tranches au total) ; ces titres paient des intérêts à taux fixe inférieurs au taux de marché pour des émissions comparables ;

- des warrants indexés sur le PIB grec : si le PIB atteint certains seuils prédéfinis au contrat, l'investisseur recevra une rémunération complémentaire de 1 %, au maximum ; le notionnel amortissable de cette option est identique au nominal cumulé des titres grecs.

L'échange de titres a emporté décomptabilisation des anciens titres et comptabilisation des titres reçus en échange à leur juste valeur. Cette opération a généré une perte définitive correspondant à 78 % du nominal des anciens titres (contre 70 % estimés par le groupe lors de l'arrêté de ses comptes annuels à fin décembre 2011). La charge complémentaire enregistrée à ce titre en coût du risque, sur le premier semestre 2012, s'élève à 27 millions d'euros.

### **Risque souverain sur certains pays de l'Union européenne**

Au titre de ses activités bancaires, le groupe est exposé au risque souverain sur ces sept pays de l'Union européenne au 30 juin 2012, à hauteur des montants suivants :

Classement comptable en millions d'euros	Portefeuille bancaire				Portefeuille de négociation		Total des expositions nettes au 30 Juin 2012	Total des expositions nettes au 31 Décembre 2011
	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Expositions directes	Expositions indirectes		
Chypre	57	0	0	0	0	(1)	56	0
Espagne	1	0	5	7	202	(6)	209	-42
Grèce	4	1	0	3	0	0	8	682
Hongrie	41	59	0	6	5	(2)	109	0
Irlande	0	160	5	5	2	(12)	161	174
Italie (1)	1 579	1 829	79	16	364	(1)	3 867	2 751
Portugal	15	47	4	12	(55)	(7)	16	99
<b>Total</b>	<b>1 697</b>	<b>2 096</b>	<b>94</b>	<b>49</b>	<b>517</b>	<b>(29)</b>	<b>4 426</b>	<b>3 664</b>

(1) La variation de l'exposition au risque souverain italien au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012 est plus particulièrement liée au reclassement d'une exposition du segment « Secteur Public territorial » vers le segment « souverain ».

Les dates de maturité du total des expositions nettes au 30 juin 2012, sont présentées ci-après :

en millions d'euros	Maturité résiduelle						TOTAL
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	> 10 ans	
Chypre	0	0	0	(1)	57	0	56
Espagne	363	(136)	(140)	54	58	10	209
Grèce	0	0	0	0	0	8	8
Hongrie	2	2	(20)	106	19	0	109
Irlande	7	27	9	(17)	7	127	161
Italie	717	(315)	228	(6)	221	3 022	3 867
Portugal	9	13	42	(86)	38	0	16
<b>TOTAL</b>	<b>1 098</b>	<b>(409)</b>	<b>119</b>	<b>50</b>	<b>400</b>	<b>3 167</b>	<b>4 426</b>

Au titre de ses activités d'assurance, le groupe est également exposé au risque souverain sur ces pays de l'Union européenne au 30 juin 2012, à hauteur des montants suivants :

en millions d'euros	Expositions brutes au 30 Juin 2012	Expositions brutes au 31 Décembre 2011
Espagne	164	174
Grèce	2	171
Irlande	118	106
Italie	1 091	513
Portugal	108	96
<b>TOTAL</b>	<b>1 483</b>	<b>1 060</b>

Les activités d'assurance n'ont pas d'expositions sur la Hongrie et Chypre.

## 1.4 Événements postérieurs à la clôture

### ***Projet de loi de finances rectificative pour 2012***

Le projet de loi de finances rectificative pour 2012 prévoit notamment l'instauration d'une contribution additionnelle exceptionnelle payable au plus tard le 30 septembre 2012, équivalente à la taxe sur les risques acquittée en 2012, dont le montant est égal à 0,25 % des exigences de fonds propres consolidés du groupe. Par ailleurs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le taux de la taxe systémique bancaire serait doublé passant de 0,25 à 0,50 %.

L'impact de ces nouvelles dispositions fiscales n'a pas été comptabilisé au 30 juin 2012 conformément à la réglementation comptable (modification des taux d'impôt ou des lois fiscales votées ou annoncées après la date de clôture).

La comptabilisation au prorata temporis de cette nouvelle contribution exceptionnelle aurait eu un impact dans les comptes consolidés au 30 juin 2012 de - 41 millions d'euros avant impôts.

## **Note 2 Normes comptables applicables et comparabilité**

### **2.1 Cadre réglementaire**

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe a établi ses comptes consolidés au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture<sup>1</sup>.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2012 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2011.

### **2.2 Référentiel**

Les normes et les principes comptables sont identiques à ceux utilisés et décrits dans les états financiers au 31 décembre 2011.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en 2012 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

BPCE n'a pas appliqué par anticipation les textes adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2012 mais non encore entrés en vigueur à cette date :

- amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » adopté par la Commission européenne le 5 juin 2012 et applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Cet amendement vise à enrichir l'information financière sur l'état du « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ». Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres devront être présentés de façon à faire apparaître de façon distincte les éléments qui pourraient faire l'objet d'un recyclage en résultat net de ceux qui ne seront jamais recyclés en résultat net.
- amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » adopté par la Commission européenne le 5 juin 2012 et applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 de façon rétrospective. Cet amendement apporte des modifications sur la comptabilisation et la présentation des engagements de retraite et assimilés notamment concernant les écarts actuariels qui seront reconnus immédiatement et en totalité en capitaux propres et les coûts des services passés qui seront comptabilisés immédiatement en résultat.

La norme IFRS 13 intitulée « Évaluation de la juste valeur » est en cours d'adoption par la commission européenne. Elle est applicable de façon prospective pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. IFRS 13 indique comment mesurer la juste valeur mais ne modifie pas les conditions d'application de la juste valeur.

Les impacts liés à l'application de ces normes sur les comptes consolidés du groupe sont en cours de détermination.

---

<sup>1</sup> Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

## 2.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations, utilisant les informations disponibles à la date de clôture, font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2012, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (note 4.1) ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les dépréciations sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles (note 4.2) ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et plus particulièrement, la provision épargne-logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance (note 4.9) ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés ;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition (note 4.6).

## 2.4 Présentation des états financiers consolidés et date de clôture

### Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe BPCE est constituée :

- des Banques Populaires, à savoir les 17 Banques Populaires Régionales, la CASDEN Banque Populaire et le Crédit Coopératif ;
- des 17 Caisses d'Épargne ;
- des Caisses du Crédit Maritime Mutuel, affiliées à BPCE en application de la Loi de sécurité financière n°2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 ;
- des sociétés de caution mutuelle (SCM) agréées collectivement avec les Banques Populaires auxquelles elles se rattachent ;
- de BPCE, l'organe central du groupe.

Par ailleurs, le groupe comprend :

- les filiales des Banques Populaires ;
- les filiales des Caisses d'Épargne, dont CE Holding Promotion et ses filiales (Nexity, Habitat en Région, etc.)
- les filiales détenues par l'organe central, dont Natixis, Crédit Foncier, Banque Palatine, BPCE IOM, etc.

Le Groupe BPCE inclut les établissements de crédit ayant signé une convention d'association avec le Crédit Coopératif. Leurs résultats et quote-part de capitaux propres sont inscrits parmi les intérêts minoritaires.

### Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation no 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

### **Date de la situation intermédiaire**

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2012 des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du groupe. Les états financiers consolidés du groupe ont été arrêtés par le directoire du 30 juillet 2012.

### **Note 3 Information sectorielle**

Le Groupe BPCE s'articule autour de ses deux métiers cœurs :

La **Banque commerciale et Assurance** inclut :

- le réseau Banque Populaire regroupant les 19 Banques Populaires et leurs filiales, le Crédit Maritime Mutuel et les sociétés de caution mutuelle ;
- le réseau Caisse d'Épargne constitué des 17 Caisses d'Épargne ;
- le Financement de l'Immobilier, dont les résultats reflètent essentiellement la contribution du groupe Crédit Foncier ;
- l'Assurance, International et Autres réseaux, qui comprend principalement la participation du groupe dans CNP Assurances, BPCE Assurances, les filiales internationales et outre-mer (dont BPCE IOM) et Banque Palatine.

La **Banque de Financement et d'Investissement**, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés englobe les métiers cœurs de Natixis :

- la Banque de Financement et d'Investissement, qui se positionne comme la banque de la clientèle grandes entreprises et institutionnels de BPCE ;
- l'Épargne avec la gestion d'actifs, l'assurance vie, la banque privée et le métier de capital investissement ;
- les Services Financiers Spécialisés, qui regroupent les métiers de l'affacturage, du crédit-bail, du crédit à la consommation, des cautions et garanties, de l'ingénierie sociale, des paiements et des titres.

Le pôle des **Participations financières** est le troisième secteur opérationnel, constitué par les participations du groupe dans Nexity, Meilleurtaux, Volksbank Romania ainsi que celles de Natixis avec Coface et les activités de Natixis Private Equity.

Le pôle **Activités en gestion extinctive et Hors métiers** regroupe notamment :

- la contribution de la Gestion active des portefeuilles cantonnés (GAPC) de Natixis et les activités en gestion extinctive de compte propre et gestion déléguée de l'ex-CNCE ;
- la contribution de l'organe central et des holdings du groupe ainsi que celle des activités cédées (Foncia et Eurosic) ou en cours de cession ;
- la dépréciation des titres souverains grecs ;
- la réévaluation de la dette propre ;
- les impacts résultant des opérations de gestion dynamique du bilan du Crédit Foncier (cessions de titres et rachats de passifs) ;
- les éléments relatifs aux dépréciations de valeur des écarts d'acquisition et aux amortissements des écarts d'évaluation, ces éléments relevant de la stratégie d'acquisition de participations menée par le groupe.

L'information sectorielle du Groupe BPCE a été retraitée en conséquence sur les périodes passées.

## Résultats par pôle

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance		BFI, Epargne et SFS		Métiers cœurs		Participations financières		Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Groupe BPCE	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11
Produit net bancaire	7 420	7 622	3 068	3 208	10 488	10 830	878	877	-245	331	11 121	12 038
Frais de gestion	-4 968	-4 899	-1 985	-1 952	-6 953	-6 851	-710	-714	-189	-537	-7 852	-8 102
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 452</b>	<b>2 723</b>	<b>1 083</b>	<b>1 256</b>	<b>3 535</b>	<b>3 979</b>	<b>168</b>	<b>163</b>	<b>-434</b>	<b>-206</b>	<b>3 269</b>	<b>3 936</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	67,0%	64,3%	64,7%	60,8%	66,3%	63,3%	80,9%	81,4%	ns	ns	70,6%	67,3%
Coût du risque	-791	-545	-143	-74	-934	-619	-4	-19	-170	-286	-1 108	-924
Résultat des entreprises MEE	93	99	8	8	101	107	2	-4	0	2	103	105
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6	12	1	0	7	12	2	-5	0	38	9	45
Variations de valeurs des écarts d'acquisition									-5	0	-5	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 760</b>	<b>2 289</b>	<b>949</b>	<b>1 190</b>	<b>2 709</b>	<b>3 479</b>	<b>168</b>	<b>135</b>	<b>-609</b>	<b>-452</b>	<b>2 268</b>	<b>3 162</b>
Impôts sur le résultat	-615	-755	-298	-345	-913	-1 100	-62	-56	187	136	-788	-1 020
Intérêts minoritaires	-21	-16	-194	-240	-215	-256	-47	-45	115	105	-147	-196
<b>Résultat net (pdg)</b>	<b>1 124</b>	<b>1 518</b>	<b>457</b>	<b>605</b>	<b>1 581</b>	<b>2 123</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>-307</b>	<b>-211</b>	<b>1 333</b>	<b>1 946</b>

## Résultats des sous-pôles de la Banque commerciale et Assurance

en millions d'euros	Banques Populaires		Caisses d'Epargne		Financement de l'Immobilier		Assurance, International et Autres réseaux		Banque commerciale et Assurance	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11
Produit net bancaire	3 048	3 185	3 364	3 438	410	471	598	528	7 420	7 622
Frais de gestion	-2 087	-2 014	-2 230	-2 232	-272	-314	-379	-339	-4 968	-4 899
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>961</b>	<b>1 171</b>	<b>1 134</b>	<b>1 206</b>	<b>138</b>	<b>157</b>	<b>219</b>	<b>189</b>	<b>2 452</b>	<b>2 723</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	68,5%	63,2%	66,3%	64,9%	66,3%	66,7%	63,4%	64,2%	67,0%	64,3%
Coût du risque	-449	-274	-221	-161	-53	-44	-68	-66	-791	-545
Résultat des entreprises MEE	6	7	0	0	3	4	84	88	93	99
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	5	0	5	4	5	1	-3	6	12
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>519</b>	<b>909</b>	<b>913</b>	<b>1 050</b>	<b>92</b>	<b>122</b>	<b>236</b>	<b>208</b>	<b>1 760</b>	<b>2 289</b>
Impôts sur le résultat	-191	-309	-335	-367	-32	-38	-57	-41	-615	-755
Intérêts minoritaires	-6	-4	0	0	-1	0	-14	-12	-21	-16
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>322</b>	<b>596</b>	<b>578</b>	<b>683</b>	<b>59</b>	<b>84</b>	<b>165</b>	<b>155</b>	<b>1 124</b>	<b>1 518</b>

## Résultats des sous-pôles de la Banque de Financement et d'Investissement, Epargne et Services Financiers Spécialisés

en millions d'euros	Banque de Financement de l'Investissement		Epargne		Services Financiers Spécialisés		BFI, Epargne et SFS	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11
Produit net bancaire	1 461	1 685	1 006	948	601	575	3 068	3 208
Frais de gestion	-855	-878	-742	-669	-388	-405	-1 985	-1 952
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>606</b>	<b>807</b>	<b>264</b>	<b>279</b>	<b>213</b>	<b>170</b>	<b>1 083</b>	<b>1 256</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	58,5%	52,1%	73,8%	70,6%	64,6%	70,4%	64,7%	60,8%
Coût du risque	-101	-34	-3	-4	-39	-36	-143	-74
Résultat des entreprises MEE	0	0	8	8	0	0	8	8
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	1	0	0	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>505</b>	<b>773</b>	<b>270</b>	<b>283</b>	<b>174</b>	<b>134</b>	<b>949</b>	<b>1 190</b>
Impôts sur les bénéfices	-182	-232	-60	-69	-56	-44	-298	-345
Intérêts minoritaires	-89	-148	-70	-64	-35	-28	-194	-240
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>234</b>	<b>393</b>	<b>140</b>	<b>150</b>	<b>83</b>	<b>62</b>	<b>457</b>	<b>605</b>

## Note 4 Notes relatives au bilan

### 4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### 4.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012			31/12/2011		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	32 604	41	32 645	16 826	40	16 866
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 742	4 479	18 221	14 683	4 566	19 249
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>46 346</b>	<b>4 520</b>	<b>50 866</b>	<b>31 509</b>	<b>4 606</b>	<b>36 115</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>12 325</b>	<b>11 342</b>	<b>23 667</b>	<b>10 277</b>	<b>11 609</b>	<b>21 886</b>
Prêts aux établissements de crédit	292	0	292	235	2	237
Prêts à la clientèle	448	9 277	9 725	672	8 614	9 286
<b>Prêts</b>	<b>740</b>	<b>9 277</b>	<b>10 017</b>	<b>907</b>	<b>8 616</b>	<b>9 523</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>////</b>	<b>69 927</b>	<b>69 927</b>	<b>////</b>	<b>47 272</b>	<b>47 272</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>103 059</b>	<b>////</b>	<b>103 059</b>	<b>110 681</b>	<b>////</b>	<b>110 681</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>162 470</b>	<b>95 066</b>	<b>257 536</b>	<b>153 374</b>	<b>72 103</b>	<b>225 477</b>

#### 4.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Opérations de pension	35 183	26 560
Autres passifs financiers	1 526	2 328
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>36 709</b>	<b>28 888</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>105 193</b>	<b>114 576</b>
Comptes à terme et emprunts interbancaires	146	781
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	185	246
Dettes représentées par un titre	18 730	21 714
Dettes subordonnées	83	86
Opérations de pension	77 365	61 686
Autres passifs financiers	13	19
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>96 522</b>	<b>84 532</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>238 424</b>	<b>227 996</b>

Les dettes représentées par un titre incluent au 30 juin 2012, 4 320 millions d'euros d'obligations foncières (obligations sécurisées reposant sur un cadre légal français) émises par la Compagnie de Financement Foncier, filiale du Crédit Foncier.

## 4.2 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Effets publics et valeurs assimilées	17 080	15 233
Obligations et autres titres à revenu fixe	49 505	56 076
Titres dépréciés	363	385
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>66 948</b>	<b>71 694</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>14 956</b>	<b>15 375</b>
Prêts aux établissements de crédit	5	11
Prêts à la clientèle	68	74
<b>Prêts</b>	<b>73</b>	<b>85</b>
<b>Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>81 977</b>	<b>87 154</b>
Dépréciation des créances douteuses	(222)	(243)
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	(2 239)	(2 085)
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</b>	<b>79 516</b>	<b>84 826</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constitue des indices de perte de valeur.

### 4.3 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	30/06/2012				31/12/2011			
	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Titres	45 981	7 540	5 151	58 672	27 660	8 302	5 824	41 786
Instruments dérivés	1 863	99 801	1 395	103 059	1 557	106 865	2 259	110 681
Autres actifs financiers	68	671		739	61	846		907
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>47 912</b>	<b>108 012</b>	<b>6 546</b>	<b>162 470</b>	<b>29 278</b>	<b>116 013</b>	<b>8 083</b>	<b>153 374</b>
Titres	10 199	4 438	1 225	15 862	11 859	3 222	1 134	16 215
Autres actifs financiers		78 862	342	79 204		55 586	302	55 888
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>10 199</b>	<b>83 300</b>	<b>1 567</b>	<b>95 066</b>	<b>11 859</b>	<b>58 808</b>	<b>1 436</b>	<b>72 103</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>13</b>	<b>11 194</b>		<b>11 207</b>	<b>23</b>	<b>11 297</b>		<b>11 320</b>
Titres de participation	362	1 420	2 404	4 186	252	1 481	2 595	4 328
Autres titres	62 357	10 356	2 519	75 232	60 267	17 244	2 879	80 390
Autres actifs financiers	15	37	46	98	19	42	47	108
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>62 734</b>	<b>11 813</b>	<b>4 969</b>	<b>79 516</b>	<b>60 538</b>	<b>18 767</b>	<b>5 521</b>	<b>84 826</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Titres	34 793	780	2	35 575	26 025	939		26 964
Instruments dérivés	2 147	102 449	596	105 192	2 128	112 326	122	114 576
Autres passifs financiers	14	1 121		1 135	7	1 917		1 924
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>36 954</b>	<b>104 350</b>	<b>598</b>	<b>141 902</b>	<b>28 160</b>	<b>115 182</b>	<b>122</b>	<b>143 464</b>
Titres	539	95 640		96 179		83 486		83 486
Autres passifs financiers		218	125	343		893	153	1 046
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>539</b>	<b>95 858</b>	<b>125</b>	<b>96 522</b>		<b>84 379</b>	<b>153</b>	<b>84 532</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>34</b>	<b>10 794</b>		<b>10 829</b>	<b>12</b>	<b>9 951</b>	<b>10</b>	<b>9 974</b>

### 4.4 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le groupe est classée dans cette catégorie.

#### 4.4.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

en millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Prêts et créances sur les établissements de crédit	144 036	141 831
Dépréciations individuelles	(277)	(352)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(8)	(8)
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>143 751</b>	<b>141 471</b>

## Décomposition des prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	6 248	87 500
Opérations de pension	7 990	19 979
Comptes et prêts	124 214	31 043
Opérations de location financement	3	3
Prêts subordonnés et prêts participatifs	324	319
Titres assimilés à des prêts et créances	4 927	2 579
Prêts et créances dépréciées	330	408
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>144 036</b>	<b>141 831</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des dépôts et consignations ont été reclassés de la ligne « Comptes ordinaires débiteurs » vers les « Comptes et prêts » suite aux modifications des règles de centralisation auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ils s'élevaient à 72 971 millions d'euros au 30 juin 2012 (71 391 millions d'euros au 31 décembre 2011).

### 4.4.2 Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Prêts et créances sur la clientèle	588 671	583 063
Dépréciations individuelles	(9 994)	(9 522)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(1 629)	(1 661)
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>577 048</b>	<b>571 880</b>

### Décomposition des prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>14 150</b>	<b>12 858</b>
Prêts à la clientèle financière	4 463	5 022
Crédits de trésorerie	54 079	56 174
Crédits à l'équipement	126 802	124 412
Crédits au logement	249 988	243 451
Crédits à l'exportation	3 392	3 579
Autres crédits	25 079	25 709
Opérations de pension	25 093	22 132
Prêts subordonnés	555	563
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>489 451</b>	<b>481 042</b>
<b>Titres assimilés à des prêts et créances</b>	<b>39 840</b>	<b>44 273</b>
<b>Autres prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>23 647</b>	<b>24 635</b>
<b>Prêts et créances dépréciés</b>	<b>21 583</b>	<b>20 255</b>
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>588 671</b>	<b>583 063</b>

## 4.5 Reclassements d'actifs financiers

### Portefeuille d'actifs financiers reclassés

En application des amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable		Juste valeur	
	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
<b>Actifs reclassés vers la catégorie</b>				
Actifs financiers disponibles à la vente	365	367	365	367
Prêts et créances	16 376	18 703	14 499	17 011
<b>Total des titres reclassés</b>	<b>16 741</b>	<b>19 070</b>	<b>14 864</b>	<b>17 378</b>

### Variation de juste valeur qui aurait été comptabilisée si les titres n'avaient pas été reclassés

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>Variation de juste valeur</b>		
- qui aurait été enregistrée au compte de résultat si les titres n'avaient pas été reclassés	52	(59)
- qui aurait été enregistrée en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres si les titres n'avaient pas été reclassés	(283)	(4)

## 4.6 Écarts d'acquisition

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>4 505</b>
Acquisitions	12
Cessions	(10)
Perte de valeur	(5)
Écarts de conversion	30
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>4 532</b>

## Écarts d'acquisition détaillés

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable	
	30/06/2012	31/12/2011
- Epargne	2 128	2 099
- Services financiers spécialisés	58	58
- Coface	470	485
- Autres	27	26
<b>Natixis</b>	<b>2 683</b>	<b>2 668</b>
<b>Nexity</b>	<b>912</b>	<b>900</b>
<b>Banques Régionales *</b>	<b>707</b>	<b>707</b>
Banque Palatine	95	95
BPCE IOM	70	69
Banque BCP France	42	42
Crédit Foncier	13	13
Autres	10	10
<b>TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>4 532</b>	<b>4 505</b>

\* Banques Régionales : Banque Chaix, Banque de Savoie, CCSO – Pelletier, Banque Dupuy, de Parseval, Banque Marze.

### 4.7 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

#### 4.7.1 Dettes envers les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes à vue	9 462	9 363
Opérations de pension	5 504	1 202
Dettes rattachées	10	29
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>14 976</b>	<b>10 594</b>
Emprunts et comptes à terme	77 937	84 596
Opérations de pension	19 289	22 377
Dettes rattachées	506	347
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>97 732</b>	<b>107 320</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>112 708</b>	<b>117 914</b>

#### 4.7.2 Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>96 452</b>	<b>96 603</b>
Livret A	85 958	83 663
PEL / CEL	53 927	53 284
Autres comptes d'épargne à régime spécial	81 677	77 162
Dettes rattachées	2 543	545
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>224 105</b>	<b>214 654</b>
Comptes et emprunts à vue	12 152	8 030
Comptes et emprunts à terme	54 809	56 161
Dettes rattachées	1 462	1 533
<b>Autres comptes de la clientèle</b>	<b>68 423</b>	<b>65 724</b>
A vue	6 223	4 922
A terme	12 215	15 193
Dettes rattachées	9	21
<b>Opérations de pension</b>	<b>18 447</b>	<b>20 136</b>
<b>Autres dettes envers la clientèle</b>	<b>1 546</b>	<b>1 620</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>408 973</b>	<b>398 737</b>

#### 4.8 Dettes représentées par un titre

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires	149 556	143 572
Titres du marché interbancaire et Titres de créances négociables	79 813	75 613
Autres dettes représentées par un titre	1 242	344
<b>Total</b>	<b>230 611</b>	<b>219 529</b>
Dettes rattachées	1 961	2 789
<b>TOTAL DES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE</b>	<b>232 572</b>	<b>222 318</b>

Les emprunts obligataires incluent au 30 juin 2012, les obligations sécurisées reposant sur un cadre légal français émises par BPCE SFH (obligations de financement de l'habitat), filiale de BPCE, pour 8 720 millions d'euros et par la Compagnie de Financement Foncier (obligations foncières), filiale du Crédit Foncier pour 80 921 millions d'euros.

## 4.9 Provisions

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2012	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements (1)	30/06/2012
<b>Provisions pour engagements sociaux</b>	<b>1 491</b>	<b>70</b>	<b>(26)</b>	<b>(21)</b>	<b>1</b>	<b>1 515</b>
Provisions pour activité d'épargne-logement	637	35	(4)	(11)	0	657
Provisions pour engagements hors bilan	995	142	(53)	(48)	32	1 068
Provisions pour activités de promotion immobilière	54	4	(4)	(1)	2	55
Provisions pour restructurations	30	31	(3)	(6)	1	53
Provisions pour litiges	694	127	(37)	(44)	(15)	725
Autres	733	121	(84)	(53)	(32)	685
<b>Autres provisions</b>	<b>3 143</b>	<b>460</b>	<b>(185)</b>	<b>(163)</b>	<b>(12)</b>	<b>3 243</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>4 634</b>	<b>530</b>	<b>(211)</b>	<b>(184)</b>	<b>(11)</b>	<b>4 758</b>

(1) Y compris variation de périmètre et de parité monétaire

## 4.10 Dettes subordonnées

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dettes subordonnées à durée déterminée	9 976	10 968
Dettes subordonnées à durée indéterminée	125	126
Dépôts de garantie à caractère mutuel	228	231
<b>Sous total</b>	<b>10 329</b>	<b>11 325</b>
Dettes rattachées	221	206
Réévaluation de la composante couverte	368	351
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES</b>	<b>10 918</b>	<b>11 882</b>

L'évolution des dettes subordonnées sur le semestre s'explique principalement par le remboursement par anticipation (pour 1 milliard d'euros) d'une émission réalisée par Natixis en septembre 2006 et dont l'échéance initiale était en janvier 2017.

## 4.11 Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

### 4.11.1 Parts sociales et certificats coopératifs d'investissement

Au 30 juin 2012, le capital se décompose comme suit :

- 6 590 millions d'euros de parts sociales entièrement souscrites par les sociétaires des Banques Populaires et des SAS, structures de portage en miroir des sociétaires (contre 5 942 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 6 874 millions d'euros de parts sociales entièrement souscrites par les sociétaires des Caisses d'Epargne (contre 6 874 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 1 640 millions d'euros de certificats coopératifs d'investissement des Banques Populaires détenus par Natixis (contre 1 478 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 1 718 millions d'euros de certificats coopératifs d'investissement des Caisses d'Epargne détenus par Natixis (contre 1 718 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;

Au 30 juin 2012, les primes se décomposent comme suit :

- 949 millions d'euros liés aux parts sociales souscrites par les sociétaires des Banques Populaires et les SAS de portage (contre 949 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 3 324 millions d'euros liés aux parts sociales souscrites par les sociétaires des Caisses d'Épargne (contre 3 324 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 3 282 millions d'euros liés aux certificats coopératifs d'investissement des Banques Populaires détenus par Natixis (contre 3 282 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 2 621 millions d'euros liés aux certificats coopératifs d'investissement des Caisses d'Épargne détenus par Natixis (contre 2 621 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Les certificats coopératifs d'investissement émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne sont éliminés du poste réserves consolidées à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans Natixis et du poste intérêts minoritaires pour le solde.

#### 4.11.2 Titres supersubordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres

Entité émettrice	Date d'émission	Devise	Montant (en devise d'origine)	Date d'option de remboursement	Date de majoration d'intérêt	Taux	Nominal - en millions d'euros	
							30/06/2012	31/12/2011
BPCE	26 novembre 2003	EUR	471 millions	30 juillet 2014	30 juillet 2014	5,25%	471	471
BPCE	30 juillet 2004	USD	200 millions	30 septembre 2012	néant	Min (CMAT 10 ans + 0,3% ; 9%)	158	154
BPCE	6 octobre 2004	EUR	369 millions	30 juillet 2015	30 juillet 2015	4,63%	369	369
BPCE	12 octobre 2004	EUR	80 millions	12 octobre 2012	néant	Min (CMS 10 ans ; 7%)	80	80
BPCE	27 janvier 2006	USD	300 millions	27 octobre 2012	néant	6,75%	236	231
BPCE	1 février 2006	EUR	350 millions	1 février 2016	1 février 2016	4,75%	350	350
BPCE	30 octobre 2007	EUR	509 millions	30 octobre 2017	30 octobre 2017	6,12%	509	509
BPCE	6 août 2009	EUR	52 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	52	52
BPCE	6 août 2009	EUR	374 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	374	374
BPCE	6 août 2009	USD	134 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	105	103
BPCE	6 août 2009	USD	444 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	350	342
BPCE	22 octobre 2009	EUR	750 millions	22 avril 2015	néant	9,25%	750	750
BPCE	17 mars 2010	EUR	818 millions	17 mars 2015	17 mars 2015 15 mars 2020	9,00%	818	818
<b>TOTAL</b>							<b>4 622</b>	<b>4 603</b>

## Note 5 Notes relatives au compte de résultat

### 5.1 Intérêts, produits et charges assimilés

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	10 405	(3 614)	6 791	10 053	(3 337)	6 716
Prêts et créances avec les établissements de crédit	1 892	(915)	977	1 973	(930)	1 043
Opérations de location-financement	458	////	458	431	////	431
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	////	(3 163)	(3 163)	////	(3 116)	(3 116)
Instruments dérivés de couverture	2 225	(2 420)	(195)	2 315	(2 601)	(286)
Actifs financiers disponibles à la vente	1 090	////	1 090	1 056	////	1 056
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	298	////	298	265	////	265
Actifs financiers dépréciés	56	////	56	13	////	13
Autres produits et charges d'intérêts	9	(183)	(174)	4	(47)	(43)
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS</b>	<b>16 433</b>	<b>(10 295)</b>	<b>6 138</b>	<b>16 110</b>	<b>(10 031)</b>	<b>6 079</b>

### 5.2 Produits et charges de commissions

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	13	(13)	0	12	(11)	1
Opérations avec la clientèle	1 380	(19)	1 361	1 486	(33)	1 453
Prestation de services financiers	272	(227)	45	266	(197)	69
Vente de produits d'assurance vie	518	////	518	524	////	524
Moyens de paiement	858	(345)	513	858	(363)	495
Opérations sur titres	144	(94)	50	197	(76)	121
Activités de fiducie	991	(5)	986	963	(3)	960
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	167	(42)	125	120	9	129
Autres commissions	129	(164)	(35)	242	(153)	89
<b>TOTAL DES COMMISSIONS</b>	<b>4 472</b>	<b>(909)</b>	<b>3 563</b>	<b>4 668</b>	<b>(827)</b>	<b>3 841</b>

### 5.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultats sur instruments financiers de transaction	386	740
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	380	176
Résultats sur opérations de couverture	156	(184)
Résultats sur opérations de change	(106)	(114)
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>816</b>	<b>618</b>

### 5.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultats de cession	(188)	(11)
Dividendes reçus	231	242
Dépréciation durable des titres à revenu variable	(311)	(58)
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>(268)</b>	<b>173</b>

### 5.5 Produits et charges des autres activités

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	2 267	(2 400)	(133)	2 068	(2 031)	37
Produits et charges sur activités immobilières	1 219	(795)	424	1 298	(845)	453
Produits et charges sur opérations de location	68	(56)	12	120	(71)	49
Produits et charges sur immeubles de placement	131	(50)	81	92	(47)	45
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	1 098	(610)	488	1 290	(547)	743
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>4 783</b>	<b>(3 911)</b>	<b>872</b>	<b>4 868</b>	<b>(3 541)</b>	<b>1 327</b>

La ligne « Produits et charges des activités d'assurance » comprend uniquement les éléments techniques d'assurance. Elle ne comprend pas les éléments financiers inscrits dans les autres rubriques du produit net bancaire.

## 5.6 Charges générales d'exploitation

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>Charges de personnel</b>	<b>(4 788)</b>	<b>(4 870)</b>
Impôts et taxes	(285)	(296)
Services extérieurs	(2 342)	(2 489)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(2 627)</b>	<b>(2 785)</b>
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>(7 415)</b>	<b>(7 655)</b>

## 5.7 Coût du risque

### 5.7.1 Coût du risque

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Opérations interbancaires	(7)	(42)
Opérations avec la clientèle	(1 989)	(1 766)
Autres actifs financiers	(66)	(188)
Engagement par signature	(213)	(117)
<b>Dotations pour dépréciations et provisions</b>	<b>(2 275)</b>	<b>(2 113)</b>
Opérations interbancaires	83	61
Opérations avec la clientèle	1 644	1 863
Autres actifs financiers	131	100
Engagement par signature	102	75
<b>Reprises sur dépréciations et provisions</b>	<b>1 960</b>	<b>2 099</b>
Pertes sur créances interbancaires irrécouvrables	(31)	(28)
Pertes sur créances irrécouvrables avec la clientèle	(624)	(580)
Pertes sur autres actifs financiers	(378)	(332)
<b>Pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>(1 033)</b>	<b>(940)</b>
<b>Récupérations sur créances amorties</b>	<b>240</b>	<b>30</b>
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>(1 108)</b>	<b>(924)</b>

## 5.7.2 Dépréciations et provisions pour risque de crédit

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2012
Actifs financiers disponibles à la vente	243	25	(115)	69	222
Opérations interbancaires	360	7	(83)	1	285
Opérations avec la clientèle	11 183	1 989	(1 644)	95	11 623
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13	3	(5)	(6)	5
Autres actifs financiers	266	38	(11)	(5)	288
<b>Dépréciations déduites de l'actif</b>	<b>12 065</b>	<b>2 062</b>	<b>(1 858)</b>	<b>154</b>	<b>12 423</b>
<b>Provisions sur engagements hors bilan</b>	<b>995</b>	<b>213</b>	<b>(102)</b>	<b>(38)</b>	<b>1 068</b>
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>13 060</b>	<b>2 275</b>	<b>(1 960)</b>	<b>116</b>	<b>13 491</b>

## 5.8 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
CNP Assurances (groupe)	81	81
Participations du groupe Natixis	9	10
Banque Calédonienne d'Investissement	5	5
SOCRAM BANQUE	2	2
Crédit Immobilier Hotelier (1)	0	4
Volksbank international AG (1)	0	(5)
Autres	2	3
<b>Sociétés financières</b>	<b>99</b>	<b>100</b>
Maisons France Confort P-I	2	3
Autres	2	2
<b>Sociétés non financières</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>103</b>	<b>105</b>

(1) Sociétés cédées au cours du second semestre 2011.

## 5.9 Impôts sur le résultat

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Impôts courants	(650)	(667)
Impôts différés	(138)	(353)
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>(788)</b>	<b>(1 020)</b>

## Rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée et la charge d'impôts théorique

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultat net (part du groupe)	1 333	1 946
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5	
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	147	196
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(103)	(105)
Impôts	788	1 020
<b>RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>2 170</b>	<b>3 057</b>
<b>Taux d'imposition de droit commun français</b>	<b>34,4%</b>	<b>34,4%</b>
Effet de la variation des impôts différés non constatés	0,7%	-2,1%
Effet des différences permanentes	-3,5%	-0,7%
Impôts à taux réduit et activités exonérées	2,4%	-0,2%
Différence de taux d'impôt sur les revenus taxés à l'étranger	0,8%	0,0%
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	1,2%	0,0%
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	1,9%	0,7%
Autres éléments	-1,6%	1,2%
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>36,3%</b>	<b>33,4%</b>

## Note 6 Engagements

### 6.1 Engagements de financement

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Engagements de financement donnés :</b>		
- des établissements de crédit	11 925	7 592
- de la clientèle	119 380	118 616
* Ouvertures de crédit confirmées	95 893	100 080
* Autres engagements	23 487	18 536
<b>Total des engagements de financement donnés</b>	<b>131 305</b>	<b>126 208</b>
<b>Engagements de financement reçus :</b>		
- d'établissements de crédit	44 462	33 500
- de la clientèle	16 204	10 116
<b>Total des engagements de financement reçus</b>	<b>60 666</b>	<b>43 616</b>

## 6.2 Engagements de garantie

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Engagements de garantie donnés :</b>		
- d'ordre des établissements de crédit	11 326	15 727
- d'ordre de la clientèle	71 895	69 208
- autres valeurs affectées en garantie	172 525	183 492
<b>Total des engagements de garantie donnés</b>	<b>255 746</b>	<b>268 427</b>
<b>Engagements de garantie reçus :</b>		
- d'établissements de crédit	15 548	16 271
- de la clientèle	74 154	80 422
- autres valeurs reçues en garantie	81 801	77 582
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>171 503</b>	<b>174 275</b>

## 6.3 Actifs financiers donnés en garantie

Le tableau suivant recense, par nature, la valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, tels que les titres remis en pension livrée et les valeurs données en pension non livrée, enregistrés dans les différentes catégories comptables.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Instruments de capitaux propres	6 182	5 345
Instruments de dettes	123 550	117 646
Prêts et avances	144 912	155 645
Autres actifs financiers	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>274 644</b>	<b>278 637</b>

Au 30 juin 2012, les créances données en garantie dans le cadre des dispositifs de refinancement incluent plus particulièrement :

- 78 682 millions d'euros de créances mobilisées auprès de la Banque de France dans le cadre du processus TRICP (80 286 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 9 433 millions d'euros de créances nanties auprès de la SFEF (15 305 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 6 159 millions d'euros de créances apportées en garantie des financements obtenus auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) contre 5 275 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;
- 3 929 millions d'euros de créances données en garantie auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat (ex Hypothécaire) contre 3 960 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, conformément au cadre légal français, les garanties intrinsèques attachées aux émissions d'obligations sécurisées (voir note 4.1.2 et 4.8) ne sont pas comptabilisées en engagements de garantie donnés. Les obligations sécurisées émises par la Compagnie de Financement Foncier et BPCE SFH bénéficient d'un privilège légal constitué d'actifs éligibles qui s'élèvent respectivement à 107 101 millions d'euros pour la Compagnie de Financement Foncier et 11 289 millions d'euros pour BPCE SFH.

## **Note 7      Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation du Groupe BPCE n'a pas connu d'évolution significative au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

## 5.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du Groupe BPCE

<b>KPMG Audit</b>	<b>PricewaterhouseCoopers Audit</b>	<b>Mazars</b>
<i>Département de KPMG S.A</i> 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex

Aux actionnaires

### **BPCE**

50, avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du Groupe BPCE, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2012

Les commissaires aux comptes

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Fabrice Odent

Marie-Christine Jolys

**PricewaterhouseCoopers  
Audit**

Anik Chaumartin

**Mazars**

Michel Barbet-Massin

Jean Latorzeff

## 5.2 Comptes consolidés résumés IFRS du groupe BPCE SA au 30 juin 2012

### 5.2.1 Bilan consolidé

#### ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Caisse, banques centrales		8 952	11 678
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	266 424	234 751
Instruments dérivés de couverture		10 904	10 985
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	45 011	51 335
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	171 638	167 086
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	239 845	245 247
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 397	4 536
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		4 833	4 626
Actifs d'impôts courants		290	1 119
Actifs d'impôts différés		3 836	3 540
Comptes de régularisation et actifs divers		46 010	40 864
Participation aux bénéfices différée		8	837
Participations dans les entreprises mises en équivalence		13 066	12 522
Immeubles de placement		1 320	1 439
Immobilisations corporelles		1 293	1 301
Immobilisations incorporelles		887	914
Ecarts d'acquisition	4.6	2 964	2 948
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>822 678</b>	<b>795 728</b>

## PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Banques centrales		0	13
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	242 463	229 834
Instruments dérivés de couverture		10 234	9 394
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1	158 808	162 798
Dettes envers la clientèle	4.7.2	64 792	61 212
Dettes représentées par un titre	4.8	218 905	212 382
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 549	1 431
Passifs d'impôts courants		343	454
Passifs d'impôts différés		780	377
Comptes de régularisation et passifs divers		39 007	34 347
Provisions techniques des contrats d'assurance		41 932	41 656
Provisions	4.9	2 159	2 026
Dettes subordonnées	4.10	11 076	12 109
<b>Capitaux propres</b>		<b>30 630</b>	<b>27 695</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>24 337</b>	<b>21 571</b>
Capital et primes liées		18 408	18 408
Réserves consolidées		6 065	3 596
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(587)	(835)
Résultat de la période		451	402
Intérêts minoritaires		6 293	6 124
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>822 678</b>	<b>795 728</b>

## 5.2.2 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Intérêts et produits assimilés	5.1	8 823	9 348
Intérêts et charges assimilées	5.1	(7 133)	(7 390)
Commissions (produits)	5.2	2 131	2 097
Commissions (charges)	5.2	(916)	(690)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	1 244	652
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	(306)	78
Produits des autres activités	5.5	2 716	2 648
Charges des autres activités	5.5	(2 401)	(1 939)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>4 158</b>	<b>4 804</b>
Charges générales d'exploitation	5.6	(2 970)	(3 271)
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(163)	(169)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 025</b>	<b>1 364</b>
Coût du risque	5.7	(490)	(450)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>535</b>	<b>914</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.8	327	424
Gains ou pertes sur autres actifs		7	(118)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		(5)	0
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>864</b>	<b>1 220</b>
Impôts sur le résultat	5.9	(224)	(319)
<b>Résultat net</b>		<b>640</b>	<b>901</b>
Intérêts minoritaires		(189)	(240)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>451</b>	<b>661</b>

### 5.2.3 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>Résultat net</b>	<b>640</b>	<b>901</b>
Ecart de conversion	103	(369)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	350	94
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	(119)	136
Impôts	(69)	3
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	44	(21)
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NETS D'IMPÔTS)</b>	<b>309</b>	<b>(157)</b>
<b>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>949</b>	<b>744</b>
Part du groupe	699	555
Intérêts minoritaires	250	189

## 5.2.4 Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et primes liées			Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement			Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés	
	Capital	Primes	Actions de préférence			Réserves de conversion	Variation de juste valeur						Résultat net part du groupe
							Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture					
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2011</b>	<b>467</b>	<b>17 941</b>	<b>1 200</b>	<b>4 950</b>	<b>1 029</b>	<b>18</b>	<b>(201)</b>	<b>(258)</b>		<b>25 146</b>	<b>5 923</b>	<b>31 069</b>	
Distribution					(104)					(104)	(239)	(343)	
Remboursement de TSS				(1 000)						(1 000)	(29)	(1 029)	
Rémunération TSS					(158)					(158)	(27)	(185)	
Rachat des actions de préférence (1)			(1 200)		(20)					(1 220)		(1 220)	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires					(37)					(37)	67	30	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						(249)	51	92		(106)	(51)	(157)	
Résultat									661	661	240	901	
Autres variations					(22)					(22)	(3)	(25)	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2011</b>	<b>467</b>	<b>17 941</b>		<b>3 950</b>	<b>688</b>	<b>(231)</b>	<b>(150)</b>	<b>(166)</b>	<b>661</b>	<b>23 160</b>	<b>5 881</b>	<b>29 041</b>	
Remboursement de TSS				(697)	(245)					(942)		(942)	
Rémunération TSS					(130)					(130)	(27)	(157)	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires					(22)					(22)	(3)	(25)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						349	(554)	(83)		(288)	22	(266)	
Résultat									(259)	(259)	193	(66)	
Autres variations					52					52	58	110	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>467</b>	<b>17 941</b>		<b>3 253</b>	<b>343</b>	<b>118</b>	<b>(704)</b>	<b>(249)</b>	<b>402</b>	<b>21 571</b>	<b>6 124</b>	<b>27 695</b>	
Affectation du résultat de l'exercice 2011					402				(402)				
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>467</b>	<b>17 941</b>		<b>3 253</b>	<b>745</b>	<b>118</b>	<b>(704)</b>	<b>(249)</b>		<b>21 571</b>	<b>6 124</b>	<b>27 695</b>	
Distribution											(119)	(119)	
Emission de TSS				2 000						2 000		2 000	
Rémunération TSS					(153)					(153)	(27)	(180)	
Remboursement de TSS											(12)	(12)	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires					1					1	(3)	(2)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						61	381	(194)		248	61	309	
Résultat									451	451	189	640	
Autres variations (2)				19	200					219	80	299	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2012</b>	<b>467</b>	<b>17 941</b>		<b>5 272</b>	<b>793</b>	<b>179</b>	<b>(323)</b>	<b>(443)</b>	<b>451</b>	<b>24 337</b>	<b>6 293</b>	<b>30 630</b>	

(1) BPCE a procédé au rachat des actions de préférence souscrites par l'Etat à hauteur de 1,2 milliard d'euros.

(2) Les autres variations comprennent à hauteur de 195 millions d'euros les augmentations de capital des SLE au travers des CCI détenus par Natixis.

## 5.2.5 Tableau des flux de trésorerie

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>864</b>	<b>1 220</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	206	199
Dépréciation des écarts d'acquisition	5	0
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	1 040	(92)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(313)	(342)
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	(62)	(82)
Produits/charges des activités de financement	226	286
Autres mouvements	12 090	(815)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts</b>	<b>13 192</b>	<b>(846)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	104	(853)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	12 273	22 024
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	(12 567)	(4 574)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(4 336)	(1 273)
Impôts versés	622	699
<b>Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(3 904)</b>	<b>16 023</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>10 152</b>	<b>16 397</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(892)	545
Flux liés aux immeubles de placement	187	(53)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(164)	(197)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(869)</b>	<b>295</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires <sup>(1)</sup>	(1 869)	(2 428)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(993)	(1 123)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>(2 862)</b>	<b>(3 551)</b>
<b>Effet de la variation des taux de change (D)</b>	<b>3</b>	<b>(771)</b>
<b>Flux nets de trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>6 424</b>	<b>12 370</b>
<b>Caisse et banques centrales</b>		
Caisse et banques centrales (actif)	11 678	19 743
Banques centrales (passif)	(13)	(488)
<b>Opérations à vue avec les établissements de crédit</b>		
Comptes ordinaires débiteurs <sup>(2)</sup>	4 552	5 210
Comptes et prêts à vue	15 539	3 280
Comptes créditeurs à vue	(17 227)	(18 950)
Opérations de pension à vue	(1 182)	(604)
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>13 347</b>	<b>8 191</b>
<b>Caisse et banques centrales</b>		
Caisse et banques centrales (actif)	8 952	28 579
Banques centrales (passif)	0	(528)
<b>Opérations à vue avec les établissements de crédit</b>		
Comptes ordinaires débiteurs <sup>(2)</sup>	5 181	6 472
Comptes et prêts à vue	26 273	4 012
Comptes créditeurs à vue	(15 482)	(17 066)
Opérations de pension à vue	(5 153)	(908)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>19 771</b>	<b>20 561</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>6 424</b>	<b>12 370</b>

(1) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprennent :

- le remboursement des titres supersubordonnés inscrits en capitaux propres pour - 12 millions d'euros ;
- l'émission de titres supersubordonnés souscrits par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne pour + 2 000 millions d'euros ;
- et l'impact des distributions pour - 119 millions d'euros.

(2) Les comptes ordinaires débiteurs ne comprennent pas les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des dépôts et consignations.

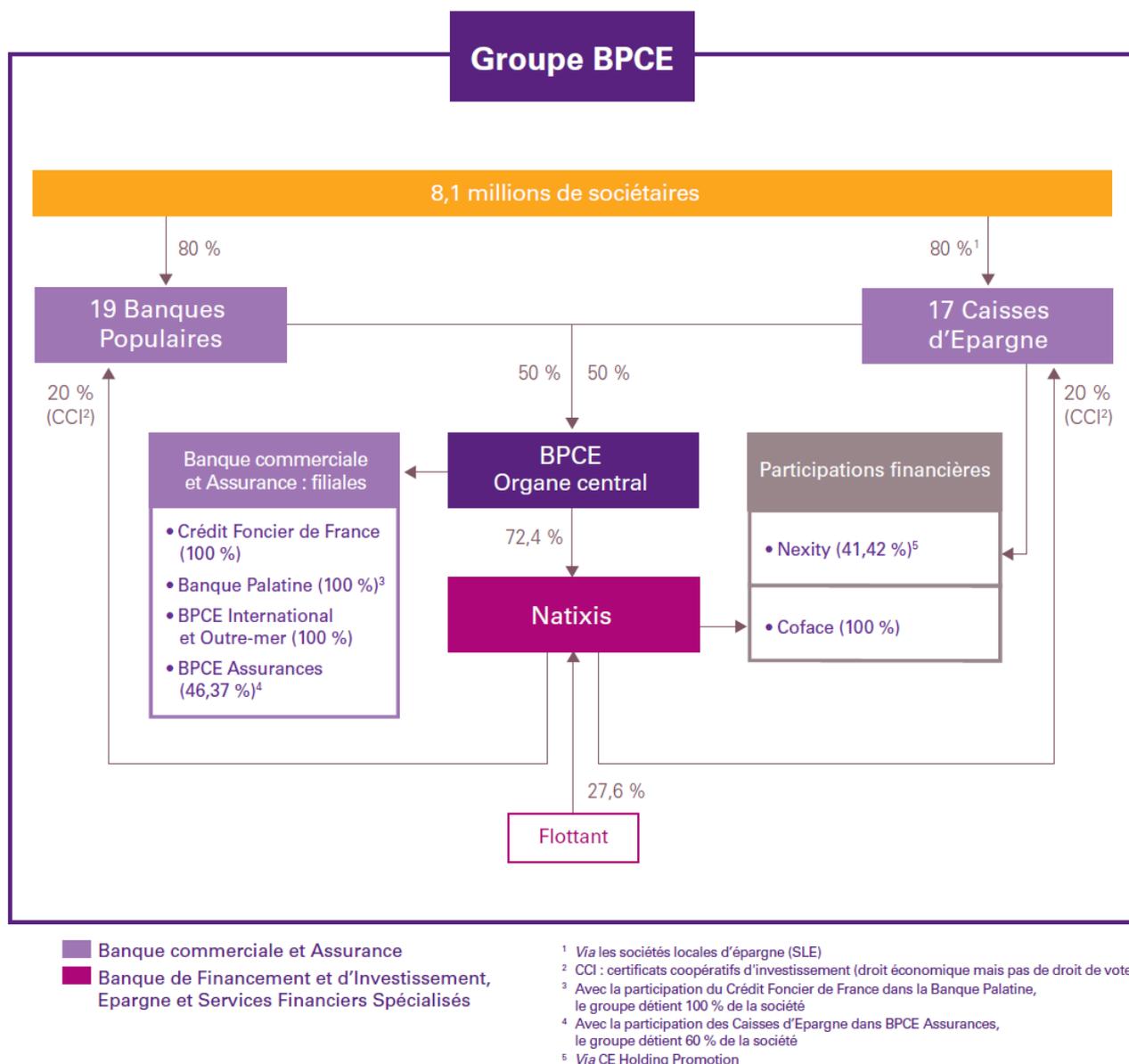
## 5.2.6 Annexe aux états financiers du groupe BPCE SA

<b>Note 1 Cadre général</b> .....	<b>95</b>
1.1 Le Groupe BPCE .....	95
1.2 Mécanisme de garantie.....	96
1.3 Faits caractéristiques du semestre .....	97
1.4 Événements postérieurs à la clôture.....	99
<b>Note 2 Normes comptables applicables et comparabilité</b> .....	<b>99</b>
2.1 Cadre réglementaire .....	99
2.2 Référentiel.....	99
2.3 Recours à des estimations .....	100
2.4 Présentation des états financiers consolidés et date de clôture .....	101
<b>Note 3 Information sectorielle</b> .....	<b>101</b>
<b>Note 4 Notes relatives au bilan</b> .....	<b>103</b>
4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat .....	103
4.2 Actifs financiers disponibles à la vente.....	104
4.3 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers.....	105
4.4 Prêts et créances .....	105
4.5 Reclassements d'actifs financiers .....	106
4.6 Écarts d'acquisition .....	107
4.7 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle .....	108
4.8 Dettes représentées par un titre .....	109
4.9 Provisions.....	110
4.10 Dettes subordonnées .....	110
4.11 Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis .....	110
<b>Note 5 Notes relatives au compte de résultat</b> .....	<b>111</b>
5.1 Intérêts, produits et charges assimilés .....	111
5.2 Produits et charges de commissions.....	111
5.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	112
5.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.....	112
5.5 Produits et charges des autres activités .....	112
5.6 Charges générales d'exploitation .....	112
5.7 Coût du risque .....	113
5.8 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence.....	114
5.9 Impôts sur le résultat.....	114
<b>Note 6 Engagements</b> .....	<b>115</b>
6.1 Engagements de financement .....	115
6.2 Engagements de garantie .....	115
6.3 Actifs financiers donnés en garantie .....	115
<b>Note 7 Périmètre de consolidation</b> .....	<b>116</b>

## Note 1 Cadre général

### 1.1 Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Épargne, l'organe central BPCE et ses filiales.



#### Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 19 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et de Prévoyance et les sociétés locales d'épargne.

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis *via* les CCI. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

## **BPCE**

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la Loi no 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 19 Banques Populaires.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée détenue à 72,4 %, qui réunit la Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier de France, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-mer) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du groupe.

### **1.2 Mécanisme de garantie**

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L. 512-107 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banque Populaire** est constitué d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts est de 330 millions d'euros au 30 juin 2012 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds réseau Banque Populaire, du Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R. 515-1 du Code monétaire et financier.

La liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau pour chaque caisse considérée, par la Banque Populaire qui en est l'actionnaire de référence et l'opératrice au titre de l'adossement technique et fonctionnel de la caisse à la Banque Populaire d'adossement.

La liquidité et la solvabilité des sociétés locales d'épargne sont garanties au premier niveau pour chaque société locale d'épargne considérée, par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance dont la société locale d'épargne concernée est l'actionnaire.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

### **1.3 Faits caractéristiques du semestre**

#### **1.3.1 Emission de TSSDI inscrits en capitaux propres**

Le 26 mars 2012, BPCE a émis 2 milliards d'euros de titres supersubordonnés à durée indéterminée (TSSDI) inscrits en capitaux propres.

Ces TSSDI sont éligibles aux fonds propres additionnels de catégorie 1 (Tier 1) dans le cadre de la nouvelle réglementation Bâle III (en cours de transposition dans l'Union européenne par le règlement et la 4<sup>ème</sup> directive relatifs à l'adéquation des fonds propres). Ils ont été souscrits à parité par les établissements du réseau Banque Populaire et du réseau Caisse d'Épargne.

#### **1.3.2 Risque souverain sur certains pays de l'Union européenne**

##### ***Modalités de comptabilisation de l'offre d'échange de titres grecs***

Le groupe a participé au plan de soutien du secteur privé à l'Etat grec. Conformément à ce plan, le groupe a échangé le 12 mars 2012, 1 176 millions d'euros de titres de l'état grec contre des nouveaux titres. L'échange s'est réalisé selon les modalités suivantes :

Pour 1 000 de nominal d'anciens titres souverains grecs, les titres suivants ont été reçus :

- 2 titres émis par le Fonds européen de stabilité financière de nominal 75 chacun, de maturité respective de un et de deux ans, rémunérés à des conditions normales de marché ;

- des titres de maturité 6 mois, émis par le Fonds européen de stabilité financière destinés à payer les intérêts courus sur les anciennes émissions ;
- des titres émis par l'Etat grec de nominal total 315, de maturité s'échelonnant entre 2023 et 2042 (20 tranches au total) ; ces titres paient des intérêts à taux fixe inférieurs au taux de marché pour des émissions comparables ;
- des warrants indexés sur le PIB grec : si le PIB atteint certains seuils prédéfinis au contrat, l'investisseur recevra une rémunération complémentaire de 1 %, au maximum ; le notionnel amortissable de cette option est identique au nominal cumulé des titres grecs.

L'échange de titres a emporté décomptabilisation des anciens titres et comptabilisation des titres reçus en échange à leur juste valeur. Cette opération a généré une perte définitive correspondant à 78 % du nominal des anciens titres (contre 70 % estimés par le groupe lors de l'arrêté de ses comptes annuels à fin décembre 2011). La charge complémentaire enregistrée à ce titre en coût du risque, sur le premier semestre 2012, s'élève à 23 millions d'euros.

### **Risque souverain sur certains pays de l'Union européenne**

Au titre de ses activités bancaires, le groupe est exposé au risque souverain sur ces sept pays de l'Union européenne au 30 juin 2012, à hauteur des montants suivants :

Classement comptable en millions d'euros	Portefeuille bancaire			Portefeuille de négociation		Total des expositions nettes au 30 Juin 2012	Total des expositions nettes au 31 Décembre 2011
	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Expositions directes	Expositions indirectes		
Chypre	57	0	0	0	(1)	56	0
Espagne	1	0	2	202	(6)	199	(72)
Grèce	0	0	3	0	0	3	672
Hongrie	41	59	6	5	(2)	109	0
Irlande	0	127	0	2	(12)	117	127
Italie (1)	1 579	1 054	8	374	(1)	3 015	1 924
Portugal	15	0	9	(55)	(7)	(38)	42
<b>Total</b>	<b>1 693</b>	<b>1 241</b>	<b>28</b>	<b>528</b>	<b>(29)</b>	<b>3 461</b>	<b>2 693</b>

(1) La variation de l'exposition au risque souverain italien au cours du 1er semestre 2012 est plus particulièrement liée au reclassement d'une exposition du segment « Secteur Public territorial » vers le segment « souverain ».

Les dates de maturité du total des expositions nettes au 30 juin 2012, sont présentées ci-après :

en millions d'euros	Maturité résiduelle						TOTAL
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	> 10 ans	
Chypre	0	0	0	(1)	57	0	56
Espagne	358	(136)	(140)	54	53	10	199
Grèce	0	0	0	0	0	3	3
Hongrie	2	2	(20)	106	19	0	109
Irlande	4	2	1	(17)	0	127	117
Italie	717	(315)	148	(192)	212	2 445	3 015
Portugal	9	5	7	(86)	27	0	(38)
<b>TOTAL</b>	<b>1 090</b>	<b>(442)</b>	<b>(4)</b>	<b>(136)</b>	<b>368</b>	<b>2 585</b>	<b>3 461</b>

Au titre de ses activités d'assurance, le groupe est également exposé au risque souverain sur ces pays de l'Union européenne au 30 juin 2012, à hauteur des montants suivants :

<i>en millions d'euros</i>	Expositions brutes au 30 Juin 2012	Expositions brutes au 31 Décembre 2011
Espagne	164	174
Grèce	2	171
Irlande	118	106
Italie	1 091	513
Portugal	108	96
<b>TOTAL</b>	<b>1 483</b>	<b>1 060</b>

Les activités d'assurance n'ont pas d'expositions sur la Hongrie et Chypre.

## 1.4 Événements postérieurs à la clôture

### **Projet de loi de finances rectificative pour 2012**

Le projet de loi de finances rectificative pour 2012 prévoit notamment l'instauration d'une contribution additionnelle exceptionnelle payable au plus tard le 30 septembre 2012, équivalente à la taxe sur les risques acquittée en 2012, dont le montant est égal à 0,25 % des exigences de fonds propres consolidés du groupe. Par ailleurs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le taux de la taxe systémique bancaire serait doublé passant de 0,25 à 0,50 %.

L'impact de ces nouvelles dispositions fiscales n'a pas été comptabilisé au 30 juin 2012 conformément à la réglementation comptable (modification des taux d'impôt ou des lois fiscales votées ou annoncées après la date de clôture).

La comptabilisation au prorata temporis de cette nouvelle contribution exceptionnelle aurait eu un impact dans les comptes consolidés au 30 juin 2012 de - 24 millions d'euros avant impôts, y compris l'impact sur les CCI des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires.

## Note 2 Normes comptables applicables et comparabilité

### 2.1 Cadre réglementaire

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe a établi ses comptes consolidés au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture<sup>1</sup>.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2012 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2011.

### 2.2 Référentiel

Les normes et les principes comptables sont identiques à ceux utilisés et décrits dans les états financiers au 31 décembre 2011.

<sup>1</sup> Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en 2012 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

BPCE n'a pas appliqué par anticipation les textes adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2012 mais non encore entrés en vigueur à cette date :

- amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » adopté par la Commission européenne le 5 juin 2012 et applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Cet amendement vise à enrichir l'information financière sur l'état du « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ». Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres devront être présentés de façon à faire apparaître de façon distincte les éléments qui pourraient faire l'objet d'un recyclage en résultat net de ceux qui ne seront jamais recyclés en résultat net.
- amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » adopté par la Commission européenne le 5 juin 2012 et applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 de façon rétrospective. Cet amendement apporte des modifications sur la comptabilisation et la présentation des engagements de retraite et assimilés notamment concernant les écarts actuariels qui seront reconnus immédiatement et en totalité en capitaux propres et les coûts des services passés qui seront comptabilisés immédiatement en résultat.

La norme IFRS 13 intitulée « Évaluation de la juste valeur » est en cours d'adoption par la commission européenne. Elle est applicable de façon prospective pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. IFRS 13 indique comment mesurer la juste valeur mais ne modifie pas les conditions d'application de la juste valeur.

Les impacts liés à l'application de ces normes sur les comptes consolidés du groupe sont en cours de détermination.

### **2.3 Recours à des estimations**

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations, utilisant les informations disponibles à la date de clôture, font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2012, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (note 4.1) ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les dépréciations sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles (note 4.2) ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et plus particulièrement, la provision épargne-logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance (note 4.9) ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés ;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition (note 4.6).

## 2.4 Présentation des états financiers consolidés et date de clôture

### Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

### Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2012 des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du groupe. Les états financiers consolidés du groupe ont été arrêtés par le directoire du 30 juillet 2012.

## Note 3 Information sectorielle

Le groupe BPCE SA s'articule autour de ses deux métiers cœurs :

### La Banque commerciale et Assurance inclut :

- la contribution des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne : celles-ci ne participent au résultat du groupe BPCE SA qu'à travers la ligne « quote-part des sociétés mises en équivalence », via les certificats coopératifs d'investissement (CCI) qui représentent 20 % du capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, détenus par Natixis ;
- le Financement de l'Immobilier, dont les résultats reflètent essentiellement la contribution du groupe Crédit Foncier ;
- l'Assurance, l'International et les Autres réseaux, qui comprend principalement la participation du groupe dans CNP Assurances, BPCE Assurances, les filiales internationales et outre-mer (dont BPCE IOM) et Banque Palatine.

### La Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés englobe les métiers cœurs de Natixis :

- la Banque de Financement et d'Investissement, qui se positionne comme la banque de la clientèle grandes entreprises et institutionnels de BPCE ;
- l'Épargne avec la gestion d'actifs, l'assurance vie, la banque privée et le métier de capital investissement ;
- les Services Financiers Spécialisés, qui regroupent les métiers de l'affacturage, du crédit-bail, du crédit à la consommation, des cautions et garanties, de l'ingénierie sociale, des paiements et des titres.

Le pôle des **Participations financières** est le troisième secteur opérationnel, constitué par les participations de Meilleurtaux, Volksbank Romania ainsi que celles de Natixis avec Coface et les activités de Natixis Private Equity.

Le pôle **Activités en gestion extinctive et Hors métiers** regroupe notamment :

- la contribution de la Gestion active des portefeuilles cantonnés (GAPC) de Natixis
- la contribution de l'organe central et des holdings du groupe ainsi que celle des activités cédées (Foncia et Eurosic) ou en cours de cession ;
- la dépréciation des titres souverains grecs ;
- la réévaluation de la dette propre ;

- les impacts résultant des opérations de gestion dynamique du bilan du Crédit Foncier (cessions de titres et rachats de passifs) ;
- les éléments relatifs aux dépréciations de valeur des écarts d'acquisition et aux amortissements des écarts d'évaluation, ces éléments relevant de la stratégie d'acquisition de participations menée par le groupe.

L'information sectorielle du groupe BPCE SA a été retraitée en conséquence sur les périodes passées.

## Résultats par pôle

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance		BFI, Epargne et SFS		Métiers cœurs		Participations financières		Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Groupe BPCE SA	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11
Produit net bancaire	908	917	3 068	3 208	3 976	4 125	461	435	-279	244	4 158	4 804
Frais de gestion	-582	-606	-1 985	-1 952	-2 567	-2 558	-373	-367	-193	-515	-3 133	-3 440
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>327</b>	<b>311</b>	<b>1 083</b>	<b>1 256</b>	<b>1 410</b>	<b>1 567</b>	<b>88</b>	<b>68</b>	<b>-473</b>	<b>-271</b>	<b>1 025</b>	<b>1 364</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	64,0%	66,1%	64,7%	60,8%	64,5%	62,0%	81,0%	84,3%	ns	ns	75,3%	71,6%
Coût du risque	-119	-108	-143	-74	-262	-182	-4	-18	-224	-250	-490	-450
Résultat des entreprises MEE	318	417	8	8	326	425	2	-5	0	4	327	424
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	4	1	0	5	4	1	-5	0	-118	7	-118
Variations de valeurs des écarts d'acquisition									-5	0	-5	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>530</b>	<b>625</b>	<b>949</b>	<b>1 190</b>	<b>1 479</b>	<b>1 815</b>	<b>87</b>	<b>40</b>	<b>-702</b>	<b>-635</b>	<b>864</b>	<b>1 220</b>
Impôts sur le résultat	-84	-79	-298	-345	-382	-424	-30	-21	187	126	-225	-319
Intérêts minoritaires	-78	-98	-194	-240	-272	-338	-16	-8	100	106	-188	-240
<b>Résultat net (pdg)</b>	<b>368</b>	<b>448</b>	<b>457</b>	<b>605</b>	<b>825</b>	<b>1 053</b>	<b>40</b>	<b>10</b>	<b>-414</b>	<b>-402</b>	<b>451</b>	<b>661</b>

## Résultats des sous-pôles de la Banque commerciale et Assurance

en millions d'euros	CCI Banques Populaires et Caisses d'Epargne		Financement de l'Immobilier		Assurance, International et Autres réseaux		Banque commerciale et Assurance	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11
Produit net bancaire			410	469	499	449	908	917
Frais de gestion			-271	-314	-311	-293	-582	-606
<b>Résultat brut d'exploitation</b>			<b>139</b>	<b>155</b>	<b>188</b>	<b>156</b>	<b>327</b>	<b>311</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>			66,2%	66,9%	62,3%	65,2%	64,0%	66,1%
Coût du risque			-53	-43	-66	-65	-119	-108
Résultat des entreprises MEE	229	320	2	3	87	95	318	417
Gains ou pertes nets sur autres actifs			4	4	0	0	4	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>229</b>	<b>320</b>	<b>93</b>	<b>119</b>	<b>209</b>	<b>186</b>	<b>530</b>	<b>625</b>
Impôts sur le résultat			-32	-39	-52	-40	-84	-79
Intérêts minoritaires	-63	-88	-1	0	-14	-9	-78	-98
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>166</b>	<b>231</b>	<b>60</b>	<b>80</b>	<b>143</b>	<b>136</b>	<b>368</b>	<b>448</b>

## Résultats des sous-pôles de la Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés

en millions d'euros	Banque de Financement de d'Investissement		Epargne		Services Financiers Spécialisés		BFI, Epargne et SFS	
	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11	S1-12	S1-11
Produit net bancaire	1 461	1 685	1 006	948	601	575	3 068	3 208
Frais de gestion	-855	-878	-742	-669	-388	-405	-1 985	-1 952
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>606</b>	<b>807</b>	<b>264</b>	<b>279</b>	<b>213</b>	<b>170</b>	<b>1 083</b>	<b>1 256</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	58,5%	52,1%	73,8%	70,6%	64,6%	70,4%	64,7%	60,8%
Coût du risque	-101	-34	-3	-4	-39	-36	-143	-74
Résultat des entreprises MEE	0	0	8	8	0	0	8	8
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	1	0	0	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>505</b>	<b>773</b>	<b>270</b>	<b>283</b>	<b>174</b>	<b>134</b>	<b>949</b>	<b>1 190</b>
Impôts sur les bénéfices	-182	-232	-60	-69	-56	-44	-298	-345
Intérêts minoritaires	-89	-148	-70	-64	-35	-28	-194	-240
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>234</b>	<b>393</b>	<b>140</b>	<b>150</b>	<b>83</b>	<b>62</b>	<b>457</b>	<b>605</b>

### Note 4 Notes relatives au bilan

#### 4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

##### 4.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	30/06/2012			31/12/2011		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	29 851	41	29 892	15 339	40	15 379
Obligations et autres titres à revenu fixe	12 885	3 047	15 932	13 373	3 046	16 419
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>42 736</b>	<b>3 088</b>	<b>45 824</b>	<b>28 712</b>	<b>3 086</b>	<b>31 798</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>12 054</b>	<b>10 661</b>	<b>22 715</b>	<b>10 004</b>	<b>11 161</b>	<b>21 165</b>
Prêts aux établissements de crédit	2 381	524	2 905	2 616	640	3 256
Prêts à la clientèle	448	4 095	4 543	672	3 287	3 959
<b>Prêts</b>	<b>2 829</b>	<b>4 619</b>	<b>7 448</b>	<b>3 288</b>	<b>3 927</b>	<b>7 215</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>////</b>	<b>78 825</b>	<b>78 825</b>	<b>////</b>	<b>57 370</b>	<b>57 370</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>111 612</b>	<b>////</b>	<b>111 612</b>	<b>117 203</b>	<b>////</b>	<b>117 203</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>169 231</b>	<b>97 193</b>	<b>266 424</b>	<b>159 207</b>	<b>75 544</b>	<b>234 751</b>

#### 4.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Opérations de pension	35 184	26 560
Autres passifs financiers	1 739	1 836
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>36 923</b>	<b>28 396</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>107 345</b>	<b>115 222</b>
Comptes à terme et emprunts interbancaires	1 840	2 511
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	5	58
Dettes représentées par un titre	18 839	21 830
Dettes subordonnées	83	86
Opérations de pension	77 416	61 712
Autres passifs financiers	12	19
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>98 195</b>	<b>86 216</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>242 463</b>	<b>229 834</b>

Les dettes représentées par un titre incluent au 30 juin 2012, 4 320 millions d'euros d'obligations foncières (obligations sécurisées reposant sur un cadre légal français) émises par la Compagnie de Financement Foncier, filiale du Crédit Foncier.

#### 4.2 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Effets publics et valeurs assimilées	10 071	8 993
Obligations et autres titres à revenu fixe	27 935	35 211
Titres dépréciés	176	193
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>38 182</b>	<b>44 397</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>8 842</b>	<b>8 911</b>
Prêts aux établissements de crédit	1	1
Prêts à la clientèle	63	69
<b>Prêts</b>	<b>64</b>	<b>70</b>
<b>Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>47 088</b>	<b>53 378</b>
Dépréciation des créances douteuses	(122)	(138)
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	(1 955)	(1 905)
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</b>	<b>45 011</b>	<b>51 335</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constitue des indices de perte de valeur.

### 4.3 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	30/06/2012				31/12/2011			
	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Titres	41 984	7 655	5 151	54 790	24 474	8 418	5 824	38 716
Instruments dérivés	1 861	108 343	1 408	111 612	1 553	113 374	2 276	117 203
Autres actifs financiers	68	2 761		2 829	61	3 227		3 288
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>43 913</b>	<b>118 759</b>	<b>6 559</b>	<b>169 231</b>	<b>26 088</b>	<b>125 019</b>	<b>8 100</b>	<b>159 207</b>
Titres	8 604	4 045	1 101	13 750	10 459	2 776	1 012	14 247
Autres actifs financiers		82 724	719	83 443		60 395	902	61 297
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>8 604</b>	<b>86 769</b>	<b>1 820</b>	<b>97 193</b>	<b>10 459</b>	<b>63 171</b>	<b>1 914</b>	<b>75 544</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>7</b>	<b>10 897</b>		<b>10 904</b>	<b>5</b>	<b>10 980</b>		<b>10 985</b>
Titres de participation	316	446	1 770	2 532	189	563	1 926	2 678
Autres titres	34 749	6 825	841	42 415	32 612	14 902	1 075	48 589
Autres actifs financiers	1	36	27	64		41	27	68
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>35 066</b>	<b>7 307</b>	<b>2 638</b>	<b>45 011</b>	<b>32 801</b>	<b>15 506</b>	<b>3 028</b>	<b>51 335</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Titres	34 793	784	2	35 579	26 025	939		26 964
Instruments dérivés	2 147	104 589	609	107 345	2 127	112 951	144	115 222
Autres passifs financiers	14	1 330		1 344	7	1 425		1 432
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>36 954</b>	<b>106 703</b>	<b>611</b>	<b>144 268</b>	<b>28 159</b>	<b>115 315</b>	<b>144</b>	<b>143 618</b>
Titres	540	95 798		96 338		83 627		83 627
Autres passifs financiers		223	1 634	1 857		851	1 738	2 589
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>540</b>	<b>96 021</b>	<b>1 634</b>	<b>98 195</b>		<b>84 478</b>	<b>1 738</b>	<b>86 216</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>34</b>	<b>10 200</b>		<b>10 234</b>	<b>10</b>	<b>9 369</b>	<b>11</b>	<b>9 390</b>

### 4.4 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le groupe est classée dans cette catégorie.

#### 4.4.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

en millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Prêts et créances sur les établissements de crédit	171 903	167 349
Dépréciations individuelles	(258)	(256)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(7)	(7)
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>171 638</b>	<b>167 086</b>

#### Décomposition des prêts et créances sur les établissements de crédit

en millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	5 710	4 882
Opérations de pension	12 354	20 502
Comptes et prêts	146 204	136 309
Opérations de location financement	3	3
Prêts subordonnés et prêts participatifs	2 879	2 922
Titres assimilés à des prêts et créances	4 441	2 417
Prêts et créances dépréciées	312	314
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>171 903</b>	<b>167 349</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des dépôts et consignations ont été reclassés de la ligne « Comptes ordinaires débiteurs » vers les « Comptes et prêts » suite aux modifications des règles de centralisation auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ils s'élèvent à 266 millions d'euros au 30 juin 2012 (273 millions d'euros au 31 décembre 2011).

#### 4.4.2 Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Prêts et créances sur la clientèle	244 346	249 655
Dépréciations individuelles	(3 722)	(3 549)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(779)	(859)
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>239 845</b>	<b>245 247</b>

#### Décomposition des prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>6 999</b>	<b>7 097</b>
Prêts à la clientèle financière	4 196	4 953
Crédits de trésorerie	29 807	32 393
Crédits à l'équipement	26 770	26 749
Crédits au logement	62 438	61 547
Crédits à l'exportation	3 177	3 342
Autres crédits	20 100	20 824
Opérations de pension	24 600	22 038
Prêts subordonnés	74	80
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>171 162</b>	<b>171 926</b>
<b>Titres assimilés à des prêts et créances</b>	<b>38 474</b>	<b>42 739</b>
<b>Autres prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>18 146</b>	<b>18 862</b>
<b>Prêts et créances dépréciés</b>	<b>9 565</b>	<b>9 031</b>
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>244 346</b>	<b>249 655</b>

#### 4.5 Reclassements d'actifs financiers

##### Portefeuille d'actifs financiers reclassés

En application des amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable		Juste valeur	
	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
<b>Actifs reclassés vers la catégorie</b>				
Actifs financiers disponibles à la vente	365	367	365	367
Prêts et créances	15 841	18 237	14 024	16 552
<b>Total des titres reclassés</b>	<b>16 206</b>	<b>18 604</b>	<b>14 389</b>	<b>16 919</b>

### **Variation de juste valeur qui aurait été comptabilisée si les titres n'avaient pas été reclassés**

<i>en millions d'euros</i>	<b>1er semestre 2012</b>	<b>1er semestre 2011</b>
<b>Variation de juste valeur</b>		
- qui aurait été enregistrée au compte de résultat si les titres n'avaient pas été reclassés	50	(59)
- qui aurait été enregistrée en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres si les titres n'avaient pas été reclassés	(285)	(16)

### **4.6 Écarts d'acquisition**

<i>en millions d'euros</i>	<b>1er semestre 2012</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>2 948</b>
Acquisitions	
Cessions	(10)
Perte de valeur	(5)
Ecart de conversion	30
Autres variations	1
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>2 964</b>

### **Écarts d'acquisition détaillés**

<i>en millions d'euros</i>	<b>Valeur nette comptable</b>	
	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Epargne	2 227	2 198
- Services financiers spécialisés	58	58
- Coface	470	485
- Autres	26	25
<b>Natixis</b>	<b>2 781</b>	<b>2 766</b>
<b>Banque Palatine</b>	<b>95</b>	<b>95</b>
<b>BPCE IOM</b>	<b>71</b>	<b>69</b>
<b>Crédit Foncier</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>Autres</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>2 964</b>	<b>2 948</b>

## 4.7 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

### 4.7.1 Dettes envers les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes à vue	15 581	17 227
Opérations de pension	5 153	1 198
Dettes rattachées	8	15
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>20 742</b>	<b>18 440</b>
Emprunts et comptes à terme	124 619	126 483
Opérations de pension	12 538	17 055
Dettes rattachées	909	820
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>138 066</b>	<b>144 358</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>158 808</b>	<b>162 798</b>

### 4.7.2 Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>19 276</b>	<b>19 066</b>
Livret A	289	252
PEL / CEL	463	458
Autres comptes d'épargne à régime spécial	1 857	1 912
Dettes rattachées	23	23
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>2 632</b>	<b>2 645</b>
Comptes et emprunts à vue	7 982	4 766
Comptes et emprunts à terme	16 982	16 690
Dettes rattachées	97	106
<b>Autres comptes de la clientèle</b>	<b>25 061</b>	<b>21 562</b>
A vue	6 223	4 916
A terme	10 031	11 379
Dettes rattachées	8	20
<b>Opérations de pension</b>	<b>16 262</b>	<b>16 315</b>
<b>Autres dettes envers la clientèle</b>	<b>1 561</b>	<b>1 624</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>64 792</b>	<b>61 212</b>

#### 4.8 Dettes représentées par un titre

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Emprunts obligataires	153 506	148 579
Titres du marché interbancaire et Titres de créances négociables	61 760	60 730
Autres dettes représentées par un titre	1 269	371
<b>Total</b>	<b>216 535</b>	<b>209 680</b>
Dettes rattachées	2 370	2 702
<b>TOTAL DES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE</b>	<b>218 905</b>	<b>212 382</b>

Les emprunts obligataires incluent au 30 juin 2012, les obligations sécurisées reposant sur un cadre légal français émises par BPCE SFH (obligations de financement de l'habitat), filiale de BPCE, pour 8 720 millions d'euros et par la Compagnie de Financement Foncier (obligations foncières), filiale du Crédit Foncier pour 80 921 millions d'euros.

## 4.9 Provisions

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2012	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements (1)	30/06/2012
<b>Provisions pour engagements sociaux</b>	<b>577</b>	<b>52</b>	<b>(24)</b>	<b>(12)</b>	<b>1</b>	<b>594</b>
Provisions pour activité d'épargne-logement	7	1	0	(1)	0	7
Provisions pour engagements hors bilan	764	88	(1)	(24)	10	837
Provisions pour activités de promotion immobilière	1	0	0	0	0	1
Provisions pour restructurations	22	31	(2)	(4)	1	48
Provisions pour litiges	286	75	(19)	(13)	0	329
Autres	369	45	(66)	(12)	7	343
<b>Autres provisions</b>	<b>1 449</b>	<b>240</b>	<b>(88)</b>	<b>(54)</b>	<b>18</b>	<b>1 565</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>2 026</b>	<b>292</b>	<b>(112)</b>	<b>(66)</b>	<b>19</b>	<b>2 159</b>

(1) Y compris variation de périmètre et de parité monétaire

## 4.10 Dettes subordonnées

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dettes subordonnées à durée déterminée	10 314	11 407
Dettes subordonnées à durée indéterminée	123	125
Dépôts de garantie à caractère mutuel	4	4
<b>Sous total</b>	<b>10 441</b>	<b>11 536</b>
Dettes rattachées	267	222
Réévaluation de la composante couverte	368	351
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES</b>	<b>11 076</b>	<b>12 109</b>

L'évolution des dettes subordonnées sur le semestre s'explique principalement par le remboursement par anticipation (pour 1 milliard d'euros) d'une émission réalisée par Natixis en septembre 2006 et dont l'échéance initiale était en janvier 2017.

## 4.11 Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

### Titres supersubordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres

Entité émettrice	Date d'émission	Devise	Montant (en devise d'origine)	Date d'option de remboursement	Date de majoration d'intérêt	Taux	Nominal - en millions d'euros	
							30/06/2012	31/12/2011
BPCE	26 novembre 2003	EUR	471 millions	30 juillet 2014	30 juillet 2014	5,25%	471	471
BPCE	30 juillet 2004	USD	200 millions	30 septembre 2012	néant	Min (CMAI 10 ans + 0,3% ; 9%)	158	154
BPCE	6 octobre 2004	EUR	369 millions	30 juillet 2015	30 juillet 2015	4,63%	369	369
BPCE	12 octobre 2004	EUR	80 millions	12 octobre 2012	néant	Min (CMS 10 ans ; 7%)	80	80
BPCE	27 janvier 2006	USD	300 millions	27 octobre 2012	néant	6,75%	236	231
BPCE	1 février 2006	EUR	350 millions	1 février 2016	1 février 2016	4,75%	350	350
BPCE	30 octobre 2007	EUR	509 millions	30 octobre 2017	30 octobre 2017	6,12%	509	509
BPCE	6 août 2009	EUR	52 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	52	52
BPCE	6 août 2009	EUR	374 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	374	374
BPCE	6 août 2009	USD	134 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	105	103
BPCE	6 août 2009	USD	444 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	350	342
BPCE	22 octobre 2009	EUR	750 millions	22 avril 2015	néant	9,25%	750	750
BPCE	17 mars 2010	EUR	818 millions	17 mars 2015	17 mars 2015	9,00%	818	818
BPCE	26 mars 2012	EUR	1 000 millions	26 mars 2017	néant	11,00%	1 000	-
BPCE	26 mars 2012	EUR	1 000 millions	26 mars 2017	néant	11,00%	1 000	-
<b>TOTAL</b>							<b>6 622</b>	<b>4 603</b>

## Note 5 Notes relatives au compte de résultat

### 5.1 Intérêts, produits et charges assimilés

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	3 947	(343)	3 604	3 852	(434)	3 418
Prêts et créances avec les établissements de crédit	1 855	(1 505)	350	2 292	(1 566)	726
Opérations de location-financement	248	////	248	244	////	244
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	////	(3 023)	(3 023)	////	(3 019)	(3 019)
Instruments dérivés de couverture	1 992	(2 089)	(97)	2 142	(2 354)	(212)
Actifs financiers disponibles à la vente	629	////	629	646	////	646
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	124	////	124	157	////	157
Actifs financiers dépréciés	22	////	22	13	////	13
Autres produits et charges d'intérêts	6	(173)	(167)	2	(17)	(15)
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS</b>	<b>8 823</b>	<b>(7 133)</b>	<b>1 690</b>	<b>9 348</b>	<b>(7 390)</b>	<b>1 958</b>

### 5.2 Produits et charges de commissions

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	3	(16)	(13)	3	(15)	(12)
Opérations avec la clientèle	348	(9)	339	388	(23)	365
Prestation de services financiers	190	(259)	(69)	185	(234)	(49)
Vente de produits d'assurance vie	89	////	89	78	////	78
Moyens de paiement	197	(51)	146	188	(53)	135
Opérations sur titres	85	(86)	(1)	125	(73)	52
Activités de fiducie	970	0	970	941	0	941
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	72	(206)	(134)	28	(15)	13
Autres commissions	177	(289)	(112)	161	(277)	(116)
<b>TOTAL DES COMMISSIONS</b>	<b>2 131</b>	<b>(916)</b>	<b>1 215</b>	<b>2 097</b>	<b>(690)</b>	<b>1 407</b>

### 5.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultats sur instruments financiers de transaction	1 022	556
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	261	279
Résultats sur opérations de couverture	68	(58)
Résultats sur opérations de change	(107)	(125)
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>1 244</b>	<b>652</b>

### 5.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultats de cession	(185)	(63)
Dividendes reçus	179	191
Dépréciation durable des titres à revenu variable	(300)	(50)
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>(306)</b>	<b>78</b>

### 5.5 Produits et charges des autres activités

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	1 915	(1 975)	(60)	1 622	(1 581)	41
Produits et charges sur opérations de location	53	(51)	2	37	(38)	(1)
Produits et charges sur immeubles de placement	116	(32)	84	60	(29)	31
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	632	(343)	289	929	(291)	638
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>2 716</b>	<b>(2 401)</b>	<b>315</b>	<b>2 648</b>	<b>(1 939)</b>	<b>709</b>

La ligne « Produits et charges des activités d'assurance » comprend uniquement les éléments techniques d'assurance. Elle ne comprend pas les éléments financiers inscrits dans les autres rubriques du produit net bancaire.

### 5.6 Charges générales d'exploitation

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
<b>Charges de personnel</b>	<b>(1 930)</b>	<b>(2 039)</b>
Impôts et taxes	(103)	(113)
Services extérieurs	(937)	(1 119)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(1 040)</b>	<b>(1 232)</b>
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 970)</b>	<b>(3 271)</b>

## 5.7 Coût du risque

### 5.7.1 Coût du risque

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Opérations interbancaires	(6)	(41)
Opérations avec la clientèle	(632)	(583)
Autres actifs financiers	(27)	(176)
Engagement par signature	(109)	(62)
<b>Dotations pour dépréciations et provisions</b>	<b>(774)</b>	<b>(862)</b>
Opérations interbancaires	6	59
Opérations avec la clientèle	599	836
Autres actifs financiers	113	61
Engagement par signature	25	19
<b>Reprises sur dépréciations et provisions</b>	<b>743</b>	<b>975</b>
Pertes sur créances interbancaires irrécouvrables	(11)	(24)
Pertes sur créances irrécouvrables avec la clientèle	(308)	(272)
Pertes sur autres actifs financiers	(364)	(280)
<b>Pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>(683)</b>	<b>(576)</b>
<b>Récupérations sur créances amorties</b>	<b>224</b>	<b>13</b>
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>(490)</b>	<b>(450)</b>

### 5.7.2 Dépréciations et provisions pour risque de crédit

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2012
Actifs financiers disponibles à la vente	138	21	(102)	65	122
Opérations interbancaires	263	6	(6)	2	265
Opérations avec la clientèle	4 408	632	(599)	60	4 501
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13	1	(5)	(5)	4
Autres actifs financiers	191	5	(6)	(2)	188
<b>Dépréciations déduites de l'actif</b>	<b>5 013</b>	<b>665</b>	<b>(718)</b>	<b>120</b>	<b>5 080</b>
<b>Provisions sur engagements hors bilan</b>	<b>764</b>	<b>109</b>	<b>(25)</b>	<b>(11)</b>	<b>837</b>
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>5 777</b>	<b>774</b>	<b>(743)</b>	<b>109</b>	<b>5 917</b>

## 5.8 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
CNP Assurances (groupe)	81	81
CCI Banques Populaires et Caisses d'Epargne	229	329
Participations du groupe Natixis	9	3
Maisons France Confort P-I	2	3
Banque BCP S.A.S	2	2
IT-CE	2	3
Autres	2	3
<b>QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>327</b>	<b>424</b>

## 5.9 Impôts sur le résultat

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Impôts courants	1	(76)
Impôts différés	(225)	(243)
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>(224)</b>	<b>(319)</b>

### **Rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée et la charge d'impôts théorique**

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultat net (part du groupe)	451	661
Variation des écarts d'acquisition	5	0
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	189	240
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(327)	(424)
Impôts	224	319
<b>RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>543</b>	<b>796</b>
<b>Taux d'imposition de droit commun français</b>	<b>34,4%</b>	<b>34,4%</b>
Effet de la variation des impôts différés non constatés	3,5%	7,7%
Effet des différences permanentes	-10,5%	-4,1%
Impôts à taux réduit et activités exonérées	9,7%	-0,3%
Différence de taux d'impôt sur les revenus taxés à l'étranger	3,3%	0,4%
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	4,7%	
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	7,4%	-3,6%
Autres éléments	-11,3%	5,6%
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>41,3%</b>	<b>40,1%</b>

## Note 6 Engagements

### 6.1 Engagements de financement

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
- des établissements de crédit	41 454	29 640
- de la clientèle	82 440	79 192
* Ouvertures de crédit confirmées	59 316	60 974
* Autres engagements	23 124	18 218
<b>Total des engagements de financement donnés</b>	<b>123 894</b>	<b>108 832</b>
<b>Engagements de financement reçus :</b>		
- d'établissements de crédit	40 310	30 196
- de la clientèle	16 023	10 002
<b>Total des engagements de financement reçus</b>	<b>56 333</b>	<b>40 198</b>

### 6.2 Engagements de garantie

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Engagements de garantie donnés :</b>		
- d'ordre des établissements de crédit	10 006	14 035
- d'ordre de la clientèle	129 516	124 494
- autres valeurs affectées en garantie	62 355	59 453
<b>Total des engagements de garantie donnés</b>	<b>201 877</b>	<b>197 982</b>
<b>Engagements de garantie reçus :</b>		
- d'établissements de crédit	15 692	17 303
- de la clientèle	48 371	58 568
- autres valeurs reçues en garantie	136 912	129 099
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>200 975</b>	<b>204 970</b>

Le montant relatif aux engagements de garantie donnés sur autres valeurs affectées en garantie au 31/12/2011 a été retraité à des fins de comparabilité.

### 6.3 Actifs financiers donnés en garantie

Le tableau suivant recense, par nature, la valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, tels que les titres remis en pension livrée et les valeurs données en pension non livrée, enregistrés dans les différentes catégories comptables.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Instruments de capitaux propres	6 182	5 345
Instruments de dettes	114 607	108 342
Prêts et avances	36 286	31 897
Autres actifs financiers	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>157 075</b>	<b>145 585</b>

Au 30 juin 2012, les créances données en garantie dans le cadre des dispositifs de refinancement incluent plus particulièrement :

- 35 114 millions d'euros de créances mobilisées auprès de la Banque de France dans le cadre du processus TRICP (29 342 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 1 679 millions d'euros de créances nanties auprès de la SFEF (4 729 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- 6 159 millions d'euros de créances apportées en garantie des financements obtenus auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) contre 5 275 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, conformément au cadre légal français, les garanties intrinsèques attachées aux émissions d'obligations sécurisées (voir note 4.1.2 et 4.8) ne sont pas comptabilisées en engagements de garantie donnés. Les obligations sécurisées émises par la Compagnie de Financement Foncier bénéficient d'un privilège légal constitué d'actifs éligibles qui s'élèvent à 107 101 millions d'euros.

## **Note 7      Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation du groupe BPCE SA n'a pas connu d'évolution significative au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

## 5.2.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du groupe BPCE SA

<b>KPMG Audit</b>	<b>PricewaterhouseCoopers Audit</b>	<b>Mazars</b>
<i>Département de KPMG S.A</i>		
1, cours Valmy	63, rue de Villiers	61, rue Henri Regnault
92923 Paris La Défense Cedex	92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	92075 Paris La Défense Cedex

Aux actionnaires

### **BPCE**

50, avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du groupe BPCE SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2012

Les commissaires aux comptes

### **KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Fabrice Odent

Marie-Christine Jolys

### **PricewaterhouseCoopers Audit**

Anik Chaumartin

### **Mazars**

Michel Barbet-Massin

Jean Latorzeff

## 6. Informations générales

### 6.1 Documents accessibles au public

Ce document est disponible sur le site internet [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr) dans la rubrique «communication financière » ou sur celui de l'Autorité des marchés financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) .

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BPCE, peut, sans engagements et sans frais, demander les documents par courrier à l'adresse suivante :

BPCE

Département Émissions et Communication financière

50, avenue Pierre-Mendès-France

75013 Paris

### 6.2 Contrôleurs légaux des comptes

**KPMG Audit**  
**Département de KPMG S.A.**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers**  
**Audit**  
63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri-Regnault  
92075 Paris La Défense  
Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit (672006483 RCS Nanterre), KPMG Audit (775726417 RCS Nanterre), Mazars (784824153 RCS Nanterre) sont enregistrés comme commissaires aux comptes, membres de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du Haut Conseil du commissariat aux comptes.

#### **PricewaterhouseCoopers Audit**

L'Assemblée Générale de CEBP (dont la dénomination sociale est devenue BPCE lors de son Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2009), du 2 juillet 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers Audit pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Mme Anik Chaumartin.

Suppléant : Étienne Boris demeurant 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

#### **KPMG Audit**

L'Assemblée Générale de CEBP (dont la dénomination sociale est devenue BPCE lors de son Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2009), du 2 juillet 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer KPMG Audit, département de KPMG S.A., pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

KPMG Audit, département de KPMG S.A., est représenté par Mme Marie-Christine Jolys et M. Fabrice Odent.

Suppléant : Isabelle Goalec, demeurant 1, cours Valmy, 92923 Paris-La Défense cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

### **Mazars**

Mazars a été nommé directement dans les premiers statuts de GCE Nao, lors de sa constitution, (dont la dénomination sociale est devenue CEBP par décision de l'associé unique le 6 avril 2009 puis BPCE lors de l'Assemblée Générale Mixte de CEBP du 9 juillet 2009) suite au pouvoir donné par le directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne à son président de signer les statuts de GCE Nao et tous les actes nécessaires à sa constitution. La durée de cette nomination est de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

Mazars est représenté par M. Michel Barbet-Massin et M. Jean Latorzeff.

Suppléant : Anne Veaute, demeurant 61, rue Henri-Regnault 92075 Paris-La Défense cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

## **7. Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel**

François Pérol

Président du directoire de BPCE

### **7.1 Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés du Groupe BPCE et du groupe BPCE SA pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Fait à Paris, le 29 août 2012

François Pérol

Président du directoire de BPCE

## 8. Tables de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004	Document de référence 2011	1 <sup>ère</sup> actualisation	2 <sup>ème</sup> actualisation
<b>1 Personnes responsables</b>	<b>417</b>	<b>52</b>	<b>121</b>
<b>2 Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>413</b>	<b>51</b>	<b>119-120</b>
<b>3 Informations financières sélectionnées</b>			
3.1 Informations financières historiques sélectionnées par l'émetteur pour chaque exercice	10-11	3-38	4-22
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA	3-38	4-22
<b>4 Facteurs de risque</b>	<b>37-51 ; 98-151 ; 222-225 ; 294-297</b>	<b>39-45</b>	<b>23-44 ; 63-64 ; 81-82 ; 97-99 ; 113</b>
<b>5 Informations concernant l'émetteur</b>			
5.1 Histoire et évolution de la Société	5		4
5.2 Investissements	401		
<b>6 Aperçu des activités</b>			
6.1 Principales activités	15-24 ; 231-234 ; 302-304		7-19
6.2 Principaux marchés			7-19
6.3 Evénements exceptionnels	NA		
6.4 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	402		
6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	15-24		
<b>7 Organigramme du Groupe</b>			<b>61 ; 95</b>
7.1 Description sommaire du Groupe	4-9	27	
7.2 Liste des filiales importantes	4 ; 338-339	27	
<b>8 Propriétés immobilières, usines et équipements</b>			
8.1 Immobilisation corporelle importante, existante ou planifiée	210 ; 282 ; 341		
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	360-364 ; 370-390		
<b>9 Examen de la situation financière et du résultat</b>			
9.1 Situation financière	154-171 ; 174-177 ; 248-251 ; 320 ; 322	5-7 ; 13-38	4-21
9.2 Résultat d'exploitation	176 ; 250 ; 322	6	6 ; 56 ; 90
<b>10 Trésorerie et capitaux</b>			
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	101-103 ; 178-179 ; 252-253 ; 287 ; 346-347	29	19- 21 ; 58 ; 77-78 ; 92 ; 110
10.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	180 ; 254		59 ; 93
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	212-213 ; 215 ; 225 ; 284-286 ; 297 ; 342 ; 345-346	20	32-33
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	NA		
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	NA		
<b>11 Recherche et développement, brevets et licences</b>			
<b>12 Information sur les tendances</b>			
<b>13 Prévisions et estimations du bénéfice</b>			
<b>14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale</b>			
14.1 Organes administration	60-62 ; 96	46-47	48-53
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	30 ; 62		
<b>15 Rémunération et avantages</b>			

15.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	88-94		
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	94-95 ; 235 ; 306 ; 352		
<b>16</b>	<b>Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>			
16.1	Date d'expiration du mandat actuel	26 ; 60-61		
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	62		
16.3	Informations sur le Comité de l'Audit et le Comité de Rémunération de l'émetteur	31-33		
16.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	26		
<b>17</b>	<b>Salariés</b>			
17.1	Nombre de salariés	377		
17.2	Participations et stock-options des administrateurs	93-94		
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	396		
<b>18</b>	<b>Principaux actionnaires</b>			
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	396		
18.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	395		
18.3	Contrôle de l'émetteur	395		
18.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	396		
<b>19</b>	<b>Opérations avec des apparentés</b>	<b>235-236 ; 305-306</b>		
<b>20</b>	<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>			
20.1	Informations financières historiques	10-11		
20.2	Informations financières pro forma	NA		
20.3	Etats financiers	174-357		
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	246-247, 311-312, 356-357		
20.5	Date des dernières informations financières	174		
20.6	Informations financières intermédiaires	NA	3-38	4-22 ; 54-87 ; 88-118
20.7	Politique de distribution des dividendes	8		
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	133-136	45	43-44
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	402		
<b>21</b>	<b>Informations complémentaires</b>			
21.1	Capital social	394		
21.2	Acte constitutif et statuts	392		
<b>22</b>	<b>Contrats importants</b>	<b>401</b>		
<b>23</b>	<b>Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>NA</b>		
<b>24</b>	<b>Documents accessibles au public</b>	<b>416</b>	<b>51</b>	<b>119</b>
<b>25</b>	<b>Informations sur les participations</b>	<b>239-245 ; 308-310 ; 338-339</b>		<b>85-116</b>

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier.

<b>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</b>	<b>Pages</b>
<b>Attestation du responsable du document</b>	<b>121</b>
<b>Rapport semestriel d'activité</b>	
Principaux événements survenus pendant les 6 premiers mois d'activité	4-6 ; 63-64 ; 97-99
Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice	22
Principales transactions entre parties liées	NA
<b>Comptes consolidés</b>	<b>54-85 ; 88-116</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b>	<b>86-87 ; 117-118</b>

**BPCE**

Société anonyme à directoire  
et conseil de surveillance  
au capital de 467 226 960 euros

**Siège social:**

50, avenue Pierre Mendès-France  
75201 Paris Cedex 13  
Tél.: 33 (0) 1 58 40 41 42  
RCS Paris N°493 455 042



[www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)